



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

**BALANCE DES PAIEMENTS ET POSITION
EXTERIEURE GLOBALE REGIONALES DE
L'UEMOA AU TITRE DE L'ANNEE 2018**



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Direction Générale de l'Economie et de la Monnaie

Direction des Statistiques

Service de la Balance des Paiements

RAPPORT SUR LA BALANCE DES PAIEMENTS ET LA POSITION EXTERIEURE GLOBALE REGIONALES DE L'UEMOA AU TITRE DE L'ANNEE 2018

Mars 2020

SOMMAIRE

LISTE DES GRAPHIQUES, DES TABLEAUX ET DES ENCADRES	3
SIGLES ET ABREVIATIONS	4
AVANT-PROPOS.....	5
RESUME.....	6
I. FAITS MARQUANTS DE L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE EN 2018.....	8
1.1- ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL.....	8
1.2- ENVIRONNEMENT INTERNE.....	10
II. EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS REGIONALE DE L'UEMOA	13
2.1 - COMPTE DES TRANSACTIONS COURANTES.....	13
2.1.1 - Balance des biens et services.....	14
2.1.1.1 - Balance commerciale	14
2.1.1.2 - Balance des services	22
2.1.2 - Revenu primaire	24
2.1.3 - Revenu secondaire	25
2.2 - COMPTE DE CAPITAL	27
2.2.1 – Acquisitions ou cessions nettes d'actifs non financiers non produits.....	27
2.2.2 – Transferts en capital.....	27
2.3 - COMPTE FINANCIER	28
2.3.1 – Investissements directs.....	28
2.3.2 – Investissements de portefeuille.....	29
2.3.3 – Dérivés financiers.....	30
2.3.4 – Autres investissements.....	30
III. EVOLUTION DE LA POSITION EXTERIEURE GLOBALE.....	30
3.1 – EVOLUTION DE LA POSITION EXTERIEURE GLOBALE NETTE	30
3.2 – VENTILATION GEOGRAPHIQUE DE LA POSITION EXTERIEURE GLOBALE NETTE	31
IV. EVOLUTION DES ECHANGES INTRA-UEMOA.....	32
4.1 - COMMERCE INTRA-UEMOA DE BIENS	32
4.2 - AUTRES TRANSACTIONS COURANTES INTRA-COMMUNAUTAIRES.....	34
4.3 - FLUX FINANCIERS INTRA-COMMUNAUTAIRES	35
CONCLUSION.....	37
LISTE DES ANNEXES.....	38

	LISTE DES GRAPHIQUES, DES TABLEAUX ET DES ENCADRES	<i>Page</i>
GRAPHIQUES		
Graphique 1a	Evolution des productions des principaux produits agricoles exportés	11
Graphique 1b	Evolution des productions du secteur minier	12
Graphique 2	Soldes caractéristiques de la balance des paiements	13
Graphique 3	Evolution du déficit courant et de ses composantes	14
Graphique 4	Evolution de la part des principaux produits exportés	15
Graphique 5	Evolution de la production de cacao dans l'UEMOA	16
Graphique 6	Evolution de la part des principaux produits importés	20
Graphique 7	Evolution des principaux produits alimentaires importés	20
Graphique 8	Evolution de la structure des services nets	23
Graphique 9	Evolution des revenus primaires et des intérêts et dividendes versés	24
Graphique 10	Evolution des transferts de fonds reçus des migrants dans l'UEMOA	25
Graphique 11	Evolution des transferts de fonds reçus des migrants et du compte courant dans l'UEMOA	26
Graphique 12	Evolution comparée du taux d'investissement direct dans l'UEMOA et dans les pays en développement	29
Graphique 13	Ventilation géographique des engagements nets de l'UEMOA en 2017 et 2018	32
Graphique 14	Evolution du commerce intra-régional entre 2001 et 2018	33
Graphique 15	Evolution des soldes des échanges intra-communautaires en 2017 et 2018	34
TABLEAUX		
Tableau 1	Part des pays membres dans les exportations de l'UEMOA	19
Tableau 2	Part des pays membres dans les importations de l'UEMOA	22
Tableau 3	Position extérieure globale nette	31
Tableau 4	Matrice des échanges intra-communautaires des produits pétroliers	34
Tableau 5	Matrice des stocks d'investissements directs étrangers intra-communautaires en 2018	36
ENCADRES		
Encadré 1	Evolution du commerce entre la Chine et l'UEMOA	16
Encadré 2	Evaluation des transferts de fonds des migrants dans l'UEMOA	25

SIGLES ET ABREVIATIONS

AEN	Actifs Extérieurs Nets
BAD	Banque Africaine de Développement
BCEAO	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BDP	Balance des Paiements
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CAF	Coût, Assurance, Fret
Cellule sous-régionale	Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des échanges intra-UEMOA
DTS	Droit de Tirage Spécial
ECID	Enquêtes Coordonnées sur les Investissements Directs
FOB	Franco on Bord
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FMI	Fonds Monétaire International
IDE	Investissement Direct Etranger
INS	Instituts Nationaux de la Statistique
ISBLM	Institutions Sans But Lucratif au service des Ménages
MBP5	Cinquième édition du Manuel de la Balance des Paiements du FMI, parue en 1993
MBP6	Sixième édition du Manuel de la Balance des Paiements et de la Position Extérieure Globale du FMI, parue en 2008
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PEG	Position Extérieure Globale
PEGN	Position Extérieure Globale Nette
PIB	Produit Intérieur Brut
PPTTE	Pays Pauvre Très Endetté
UE	Union Européenne
UMOA	Union Monétaire Ouest Africaine
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
Union	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine ou Union Monétaire Ouest Africaine

B	Bénin
BF	Burkina Faso
CI	Côte d'Ivoire
GB	Guinée-Bissau
M	Mali
N	Niger
S	Sénégal
T	Togo

AVANT-PROPOS

La balance des paiements et la position extérieure globale régionales constituent des outils d'aide à la décision en matière de politique économique et monétaire, à la disposition des Autorités de l'Union. En particulier, elles permettent de mieux appréhender les performances globales de l'Union en matière d'échanges extérieurs. La responsabilité de leur élaboration incombe à la Banque Centrale, suivant l'article 44 des Statuts de la BCEAO, qui dispose que la « *Banque Centrale assure l'établissement de la balance des paiements des Etats membres de l'UMOA* ». Par ailleurs, l'article 1^{er} de l'Annexe III du Règlement n°09/2010/CM/UEMOA du 1^{er} octobre 2010, relatif aux relations financières extérieures, dispose que l'élaboration des comptes extérieurs des Etats membres ainsi que de la balance des paiements et de la position extérieure globale régionales incombe à la Banque Centrale.

Ces comptes, conformes à la méthodologie de la sixième édition du Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale du FMI, sont élaborés à partir des situations arrêtées dans les pays membres et des données portant sur les transactions des institutions sous-régionales résidentes de l'UEMOA avec le reste du monde. Outre ces informations, l'élaboration des comptes extérieurs s'appuie sur les travaux de la Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données sur les échanges intra-communautaires. Ces travaux ont permis de procéder à une analyse fine des asymétries relevées dans les déclarations statistiques bilatérales des Etats, en vue du rapprochement des données du commerce intra-régional au titre de l'année 2018. La correction des asymétries a également porté sur les flux touristiques, les envois de fonds des travailleurs migrants et les investissements directs étrangers.

RESUME

Les transactions économiques et financières de l'UEMOA avec le reste du monde se sont traduites, au terme de l'année 2018, par une amélioration du solde global de la balance des paiements, en lien principalement avec l'accroissement notable des flux nets de capitaux au titre du compte financier, qui ont plus que compensé le déficit courant.

Le compte des transactions courantes s'est dégradé en 2018 avec un solde déficitaire de 4.558,3 milliards après 3.805,5 milliards une année plus tôt. Cette évolution est en lien avec la hausse du déficit de biens et services ainsi que celui du compte de revenu primaire (revenus nets des facteurs), modérée par la hausse de l'excédent du compte de revenu secondaire (transferts courants nets). Hors dons, le déficit courant s'est aggravé de 0,5 point de pourcentage du PIB en ressortant à 6,8% du PIB en 2018.

Le déficit des échanges de biens s'est détérioré de 793,1 milliards pour ressortir à 1.879,0 milliards en 2018, en raison du regain de dynamisme des importations, tirées par la hausse des cours internationaux de produits pétroliers, l'accélération des achats à l'extérieur de biens d'équipement et intermédiaires et dans une moindre mesure des acquisitions de biens de consommation, dont les effets ont été partiellement compensés par la hausse des exportations.

Le solde structurellement déficitaire de la balance des services de l'Union s'est amélioré pour ressortir à 3.443,1 milliards en 2018 contre 3.533,6 milliards en 2017, soit une baisse de 2,6%. Cette évolution s'explique notamment par la dynamique des recettes de voyage couplée à la quasi-stagnation de la consommation de services spécialisés sollicités auprès des non-résidents spécifiquement ceux relatifs aux travaux publics d'extension, d'aménagement et de modernisation d'infrastructures routières, particulièrement en Côte d'Ivoire. L'embellie de la balance des services a été toutefois atténuée par l'alourdissement de la facture du fret.

Pour sa part, le compte du revenu primaire a affiché un solde déficitaire de 1.876,1 milliards en 2018, en aggravation de 5,2% par rapport au niveau observé une année plus tôt. Cette évolution s'explique essentiellement par l'accroissement des paiements d'intérêts sur la dette publique extérieure et de dividendes aux investisseurs étrangers.

L'excédent du compte du revenu secondaire s'est consolidé, passant de 2.508,6 milliards en 2017 à 2.639,9 milliards en 2018, en raison essentiellement du dynamisme des envois de fonds des travailleurs migrants (+8,7%), et dans une moindre mesure de l'augmentation des appuis en faveur de l'Administration Publique (+3,0%).

En tenant compte des flux au titre du compte de capital, ressortis en hausse de 6,9%, le besoin de financement est évalué à 3.315,9 milliards en 2018, après 2.641,8 milliards en 2017. Il a été couvert à hauteur de 136,0%, contre un taux de 108,6% observé une année plus tôt, par les entrées nettes de capitaux au titre du compte financier, ressorties à 4.509,9 milliards en 2018 contre 2.868,8 milliards en 2017.

Au total, les échanges de l'UEMOA avec le reste du monde se sont soldés par un excédent global de 1.088,2 milliards en 2018 après celui de 304,1 milliards en 2017, en amélioration de 784,1 milliards.

La Position Extérieure Globale Nette (PEGN) s'est détériorée de 10,4%, en ressortant à - 35.680,1 milliards à fin 2018 contre -32.303,0 milliards en 2017, en raison d'un accroissement des engagements (+9,3%) plus important que celui des créances (+8%). L'analyse de la structure géographique de la PEGN de l'UEMOA à fin 2018 fait ressortir une situation débitrice

aussi bien avec la Zone euro (-5.985,8 milliards ou -8,2% du PIB), son principal partenaire, qu'avec les autres régions du monde (-29.694,3 milliards ou -40,5% du PIB).

Les échanges intra-communautaires de biens ont connu une progression en 2018 (+6,6%). Cette évolution est principalement imputable à l'accroissement des échanges de produits pétroliers tirés par la hausse des cours internationaux. Elle résulte également de l'augmentation de l'offre intra-régionale de produits agricoles notamment céréaliers, dans un contexte d'une bonne campagne enregistrée dans la Zone en 2017/2018 (9,0%).

S'agissant des investissements directs étrangers (IDE), les encours des placements intra-UEMOA sont demeurés relativement faibles, représentant 12,2% du stock total des capitaux reçus. L'encours des IDE intra-communautaires est ressorti à 2.300,7 milliards (3,1% du PIB) à fin 2018, contre 2.156,1 milliards (3,1% du PIB) à fin 2017.

Concernant les flux d'investissements de portefeuille entre les pays de l'Union, leur évolution laisse apparaître une diminution nette au titre des engagements de 152,0 milliards, passant de 1.333,4 milliards en 2017 à 1.181,4 milliards en 2018. Cette évolution est le reflet de la moindre sollicitation du marché financier régional de la dette par certains Etats qui ont eu recours aux émissions d'euro-obligations pour couvrir leurs besoins de financement.

Les flux nets au titre des autres investissements intra-communautaires ont augmenté de 2,3% d'une année à l'autre, en passant de 1.693,0 milliards en 2017 à 1.732,8 milliards à fin 2018. Cette évolution traduit, pour l'essentiel, l'augmentation des engagements imputables aux prêts octroyés par la BOAD aux secteurs public et privé dans les Etats membres de l'UEMOA.

Le présent rapport analyse l'évolution des paiements extérieurs de l'Union en 2018. Il comporte trois parties :

- les faits marquants de l'environnement économique dans lequel se sont inscrits les échanges extérieurs de l'Union en 2018 ;
- l'évolution de la balance des paiements et de la position extérieure globale régionale en 2018 ;
- l'évolution des échanges intra-UEMOA en 2018.

I. FAITS MARQUANTS DE L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE EN 2018

1.1 - ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Les échanges extérieurs de biens de l'Union en 2018 se sont déroulés dans un environnement économique international marqué par les tensions commerciales entre les Etats-Unis et ses partenaires commerciaux, le durcissement des conditions financières, les tensions géopolitiques et l'augmentation des cours internationaux de pétrole. Les mesures douanières prises par les Etats-Unis et celles adoptées par leurs partenaires commerciaux ont affecté le commerce mondial. Ainsi, la croissance mondiale est ressortie à 3,7% en 2018, contre 3,8% en 2017.

Dans les pays industrialisés, la croissance s'est située à 2,2% en 2018, après une réalisation de 2,4% en 2017. Aux Etats-Unis, l'expansion économique demeure vigoureuse en 2018, se situant à 2,9%, du fait notamment de l'activité du secteur privé qui a été stimulée par la relance budgétaire. En zone euro, la croissance a ralenti, passant de 2,4% en 2017 à 1,8% en 2018, en relation avec un fléchissement plus important que prévu de l'activité économique au premier trimestre 2018 en Allemagne, en France et en Italie. Cette situation s'explique également par la faiblesse de la croissance des exportations, la hausse des prix de l'énergie qui a pesé sur la demande dans les pays importateurs d'énergie ainsi que les incertitudes politiques.

Dans les pays émergents et en développement, le taux de croissance s'est situé à 4,5% en 2018, après 4,8% en 2017. En Chine, la croissance a ralenti, passant de 6,8% en 2017 à 6,6% en 2018 dans un contexte de tensions commerciales avec les Etats-Unis. L'économie indienne a progressé de 7,1% en 2018 après 7,2% en 2017, sous l'effet du dynamisme de la demande intérieure. En Russie, le taux de croissance s'est établi à 2,3% en 2018, après 1,5% en 2017. L'économie russe a tiré profit de la reprise des cours du pétrole.

En Afrique subsaharienne, la croissance a poursuivi son raffermissement en 2018. Le taux de progression de l'économie s'est établi à 3,2% en 2018, en nette accélération par rapport à celui de 2017 (+2,9%). Cette croissance est soutenue par plusieurs facteurs, notamment une baisse de l'inflation et un assainissement budgétaire dans la plupart des pays. Le Nigeria a enregistré une croissance de 1,9% en 2018, après 0,8% en 2017, en ligne avec l'amélioration de la production de pétrole et le redressement de l'économie non pétrolière. En Afrique du Sud, l'économie a enregistré une décélération du rythme de progression de l'activité économique, avec un taux de croissance de 0,8% en 2018, contre 1,4% en 2017.

Le volume du commerce mondial des marchandises s'est accru de 3,0% en 2018, après une progression de 4,7% enregistrée en 2017. Cette évolution est consécutive à la montée des tensions commerciales et d'un accroissement de l'incertitude économique.

L'inflation globale a augmenté au cours de l'année 2018, portée notamment par la hausse des cours du pétrole. Dans les pays industrialisés, le taux d'inflation s'est établi à 2,0% en 2018, contre 1,7% en 2017, se situant au niveau des objectifs fixés par les banques centrales. Au niveau des pays émergents et en développement, il est ressorti en moyenne à 5,0% en 2018 après 4,3% en 2017, dans un contexte de resserrement des politiques monétaires dans la plupart des pays émergents, pour contrer les pressions inflationnistes. En Afrique subsaharienne, l'inflation se situe toujours à un niveau supérieur à 10% en 2018, essentiellement au Nigeria et au Ghana. Certains pays tels que l'Afrique du Sud ou la Guinée ont, toutefois, enregistré des taux d'inflation en deçà de 10%.

Sur les marchés des changes, la monnaie européenne s'est appréciée face aux principales devises en 2018. Le cours de l'euro a augmenté de 4,6% pour s'établir à 1,181 dollar en 2018. La devise européenne s'est également accrue par rapport au franc suisse (+3,9%), au yen japonais (+3,0%) et à la livre sterling (+3,0%).

Les cours mondiaux des principales matières premières exportées par l'Union ont enregistré des évolutions baissières sur une base annuelle, à l'exception de ceux du pétrole (+21,0%), du cacao (+7,8%) et du coton (+7,4%). Les baisses les plus importantes ont été enregistrées pour l'huile de palmiste (-31,5%), le caoutchouc (-19,7%), le café robusta (-20,3%), l'huile de palme (-18,6%) et l'or (-3,5%).

Les cours du pétrole ont poursuivi leur reprise, entamée en 2017, portés par l'optimisme des investisseurs sur le rééquilibrage du marché pétrolier, en lien avec le respect des objectifs de quota de production fixés au sein de l'OPEP et les inquiétudes pesant sur l'offre, en provenance du Venezuela, de la Russie et de l'Iran. Cette tendance est en phase avec l'entrée en vigueur en novembre 2018 des sanctions américaines contre le secteur pétrolier iranien.

S'agissant des prix du cacao, ils ont été portés par la vigueur de la demande en provenance d'Asie, d'Europe et des Etats-Unis ainsi que les inquiétudes sur l'offre mondiale. Cependant dans les pays de l'Union notamment en Côte d'Ivoire, les cours réel à l'exportation du cacao se sont repliés de l'ordre de 12% en 2018, en liaison avec la baisse du prix d'achat bord champ¹.

Concernant les cours du coton, ils ont bénéficié de la vigueur de la demande, conjuguée avec la baisse des stocks.

En revanche, le repli des prix de l'huile de palmiste et de l'huile de palme s'explique par l'importance des stocks et la hausse de la production au niveau mondial, notamment en Malaisie et en Indonésie, conjuguée à l'atonie de la demande. Les prix du caoutchouc se sont ressentis de la hausse des approvisionnements des marchés ainsi que de la faiblesse de la demande mondiale. Les cours du café ont été, pour leur part, affectés par l'abondance de l'offre mondiale en provenance des principales zones de production, notamment le Brésil, le Vietnam, l'Ouganda et l'Inde.

Les flux mondiaux d'investissements directs étrangers ont poursuivi leur recul en 2018, pour s'établir à 1.300 milliards de dollars, soit une baisse de 13%. Cette troisième année consécutive de déclin tient principalement aux réformes fiscales engagées fin 2017 par les États-Unis, qui ont entraîné, au cours des deux premiers trimestres de 2018, un rapatriement massif par les entreprises multinationales américaines de leurs bénéfices accumulés à l'étranger. Les flux d'IDE à destination de l'Afrique ont, quant à eux, augmenté de 11% pour s'établir à 46 milliards de dollars. Cette hausse a été essentiellement portée par des entrées soutenues dans le secteur des ressources naturelles et par une reprise en Afrique du Sud après plusieurs années de faibles entrées.

¹ Information provenant du Conseil Café Cacao de la Côte d'Ivoire

1.2 - ENVIRONNEMENT INTERNE

L'activité économique est demeurée vigoureuse au sein de l'UEMOA en 2018, à la faveur de la consolidation, au plan international, de la demande intérieure dans les pays industrialisés. Au niveau interne, les économies ont tiré profit d'un environnement sociopolitique globalement favorable et d'un climat des affaires en amélioration.

L'activité économique a également bénéficié du regain de dynamisme dans les échanges avec le Nigeria, principal partenaire commercial de certains Etats membres de l'Union, et de la poursuite de la réalisation des investissements dans les infrastructures socioéconomiques.

Le Produit Intérieur Brut (PIB) de l'Union a progressé, en termes réels, de 6,6% en 2018, tout comme en 2017, selon les estimations des Etats membres. La croissance économique a été impulsée principalement par le secteur tertiaire avec un apport de 3,6 points, à travers notamment la bonne tenue des activités commerciales, portuaires, aéroportuaires et de transport ainsi que des autres services. L'expansion économique provient également du secteur secondaire, deuxième pilier de la croissance avec une contribution de 1,5 point. Il a bénéficié de l'exécution, à un rythme soutenu, de travaux de grande envergure dans les infrastructures de base, de l'amélioration de l'offre d'énergie électrique et du regain d'activités dans les industries extractives, avec notamment l'entrée en production de la société FEKOLA qui exploite la seconde plus grande mine d'or au Mali. Le secteur primaire a également contribué à la croissance économique à hauteur de 1,5 point, grâce à la hausse de la production agricole, favorisée par une bonne pluviométrie.

Dans le secteur agricole, la campagne agropastorale 2018/2019 a été marquée par une hausse de la **production vivrière** dans l'Union de 8,3%, par rapport à la campagne précédente en raison de bonnes conditions pluviométriques. Cette évolution serait principalement portée par les céréales (+10,9%) et les autres cultures (+15,4%), dominées par les produits de l'horticulture.

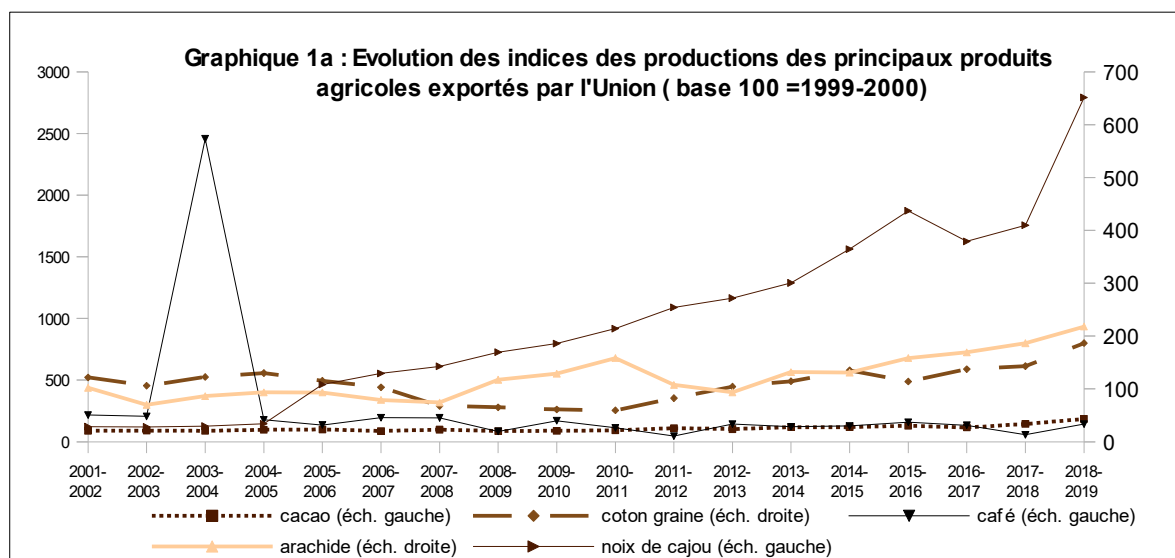
Au titre des principales cultures d'exportation, les récoltes seraient également en hausse au cours de la campagne agricole 2018/2019, par rapport à la précédente campagne, sauf pour le cacao. Après une récolte record de 2.045.112 tonnes au sein de l'Union durant la campagne 2017/2018, la production de cacao est estimée à 1.969.746 tonnes au titre de la campagne 2018/2019, du fait notamment des ravages causés par la maladie du Swollen Shoot sur les vergers. Bien qu'en baisse de 3,7%, ce volume demeure toutefois la deuxième plus grosse quantité jamais obtenue dans l'Union, après celle de la campagne précédente.

La production de coton graine enregistrerait une progression de 9,7%, en se situant à 2.509.970 tonnes, portée notamment par celle du Bénin (+17,1%) et de la Côte d'Ivoire (+17,0%). Ce résultat est consécutif à la pluviométrie satisfaisante enregistrée dans les zones de production et au renforcement des mesures de soutien aux producteurs, notamment la mise à leur disposition des intrants et un encadrement technique. Les récoltes d'arachide se sont établies à 3.302.448 tonnes, soit une augmentation de 3,7%, impulsée principalement par les productions du Bénin (+35,9%), du Mali (+5,2%), du Niger (+5,1%) et du Sénégal (+1,9%), principal producteur de l'Union.

La production de la noix de cajou enregistrerait une hausse de 4,0% en se situant à 1.186.832 tonnes au cours de la campagne 2018/2019, en liaison avec des conditions climatiques favorables dans les zones de production en Côte d'Ivoire et au Bénin.

La production de caoutchouc au titre de la campagne 2018/2019 progresserait de 5,8% par rapport à l'année précédente, en ressortant à 613.900 tonnes, sous l'effet de l'augmentation des superficies plantées.

S'agissant de la production de café, la hausse exceptionnelle de 167,3% enregistrée au terme de la campagne 2018/2019, s'explique par le retour à une situation normale, après la baisse importante de la production lors de la campagne précédente, du fait de la perte d'une bonne partie de la floraison sous l'effet de fortes pluies. La récolte est estimée à 137.726 tonnes, après 51.523 tonnes et 122.611 tonnes, respectivement lors des campagnes 2017/2018 et 2016/2017.



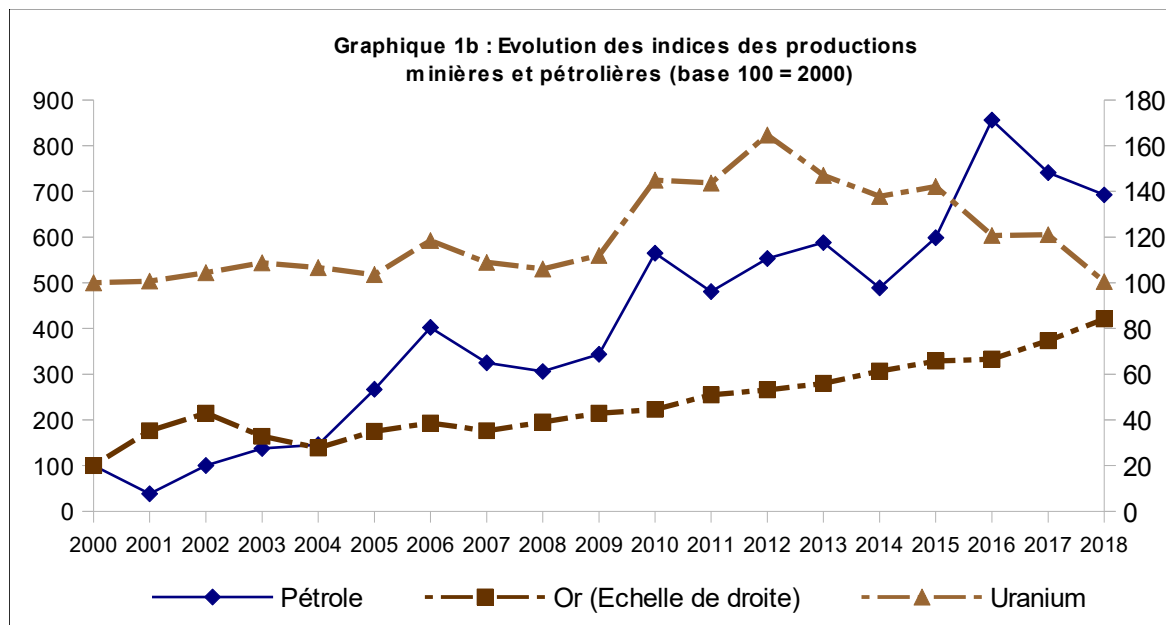
Source : BCEAO

Dans le secteur minier, qui apporte une importante contribution aux ventes à l'extérieur des pays de l'Union (avec le pétrole, l'or et l'uranium notamment), il a été observé une évolution contrastée des principales productions minières. Les volumes d'or et de phosphates produits ont augmenté, tandis que ceux du pétrole et de l'uranium se sont repliés.

La quantité d'or extraite dans l'Union en 2018 est ressortie à 140.886,9 kg, en hausse de 15,4% par rapport à 2017. Cette évolution se ressent dans l'ensemble des pays producteurs, à l'exception du Niger. Au Mali, principal producteur de l'UEMOA, la production d'or s'est élevée, en 2018, à 60.883 kg, soit une progression annuelle de 22,7% induite par l'entrée en production de la société FEKOLA, qui exploite la deuxième plus grande mine d'or du pays, avec une capacité de production moyenne annuelle de 13 tonnes. Le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire ont enregistré respectivement des augmentations de 12,0% et 10,8% des quantités d'or extraites estimées à 51.972 kg et 28.000 kg en 2018. En revanche, la production d'or du Niger est passée de 843 kg en 2017 à 22 kg en 2018, en raison de l'arrêt d'activité de la principale société minière, la Société des Mines du Liptako, suite à un changement d'actionnaires.

La production des phosphates a également progressé de 18,6% en ressortant à 2.738.100 tonnes en 2018, contre 2.307.900 tonnes un an plus tôt. Cette augmentation, consécutive à la bonne tenue de la demande, est portée par la hausse de 28,5% de la production au Togo et de 14,1% des extractions au Sénégal.

La production d'uranium s'est contractée de 17,4%, en ressortant à 2.879,8 tonnes en 2018, en liaison avec l'évolution défavorable des cours sur le marché mondial. De même, les extractions de pétrole brut ont régressé de 17,2% et 16,3% respectivement en Côte d'Ivoire et au Niger, du fait notamment des travaux de maintenance de certaines installations.



Source : BCEAO

Par ailleurs, le taux d'inflation, en moyenne annuelle, est ressorti à 1,2% en 2018 contre une réalisation de 1,1% en 2017. Cette évolution s'explique principalement par une remontée progressive des prix à la pompe des carburants dans la plupart des pays de l'Union, notamment au Bénin, au Burkina, en Côte d'Ivoire, au Mali et au Togo.

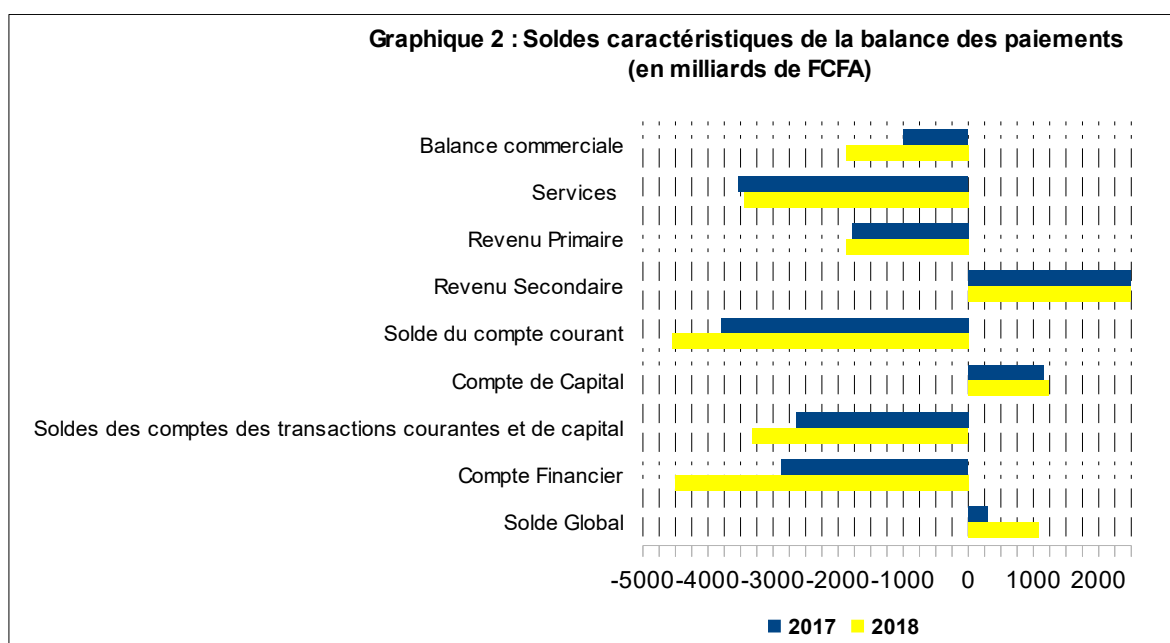
En 2018, le différentiel d'inflation entre l'UEMOA et ses principaux partenaires est ressorti favorable de 2,9 points de pourcentage. En particulier, vis-à-vis du Nigeria et du Ghana, le différentiel d'inflation a même atteint respectivement 11,0 et 8,8 points de pourcentage.

Concernant l'exécution des opérations financières des États, elle a été marquée par la poursuite des actions de consolidation budgétaire. Cette tendance à la baisse du déficit public est le reflet d'une maîtrise des dépenses publiques, notamment des dépenses courantes, et d'une légère amélioration du taux de pression fiscale. Le déficit global, base engagements, dons compris, a enregistré, en pourcentage du PIB, une amélioration de 0,4 point pour se situer à 3,8% en 2018, consécutive à la baisse de 0,3 point de pourcentage du PIB des dépenses totales entre 2017 et 2018 et une hausse de 0,1 point de pourcentage du PIB des recettes totales et dons.

S'agissant de l'encours de la dette publique extérieure des Etats de l'Union, qui représente 64,8% du stock de la dette globale des pays, il s'est chiffré à 22.219,4 milliards de francs CFA à fin décembre 2018 contre 17.656,4 milliards un an plus tôt, soit une hausse de 25,8%. Cette évolution est en rapport avec l'évolution des nouveaux tirages en faveur des Etats membres de l'Union qui ont quasiment doublé, passant de 2.440,2 milliards en 2017 à 3.671,2 milliards en 2018. Les tirages effectués auprès des institutions multilatérales se sont élevés à 1.203,7 milliards contre 1.086,0 milliards en 2017. Quant aux appuis des partenaires bilatéraux, ils ont atteint 2.467,6 milliards contre 1.354,2 milliards un an plus tôt.

II. EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS REGIONALE DE L'UEMOA

Tenant compte de l'évolution de l'environnement économique et financier international et local, les transactions de l'UEMOA avec le reste du monde se sont traduites au cours de l'année 2018 par un solde global excédentaire de la balance des paiements de 1.088,2 milliards², après un excédent de 304,1 milliards en 2017. Cette évolution traduit essentiellement l'amélioration des flux nets de capitaux au titre du compte financier³, dans un contexte d'aggravation du déficit courant.



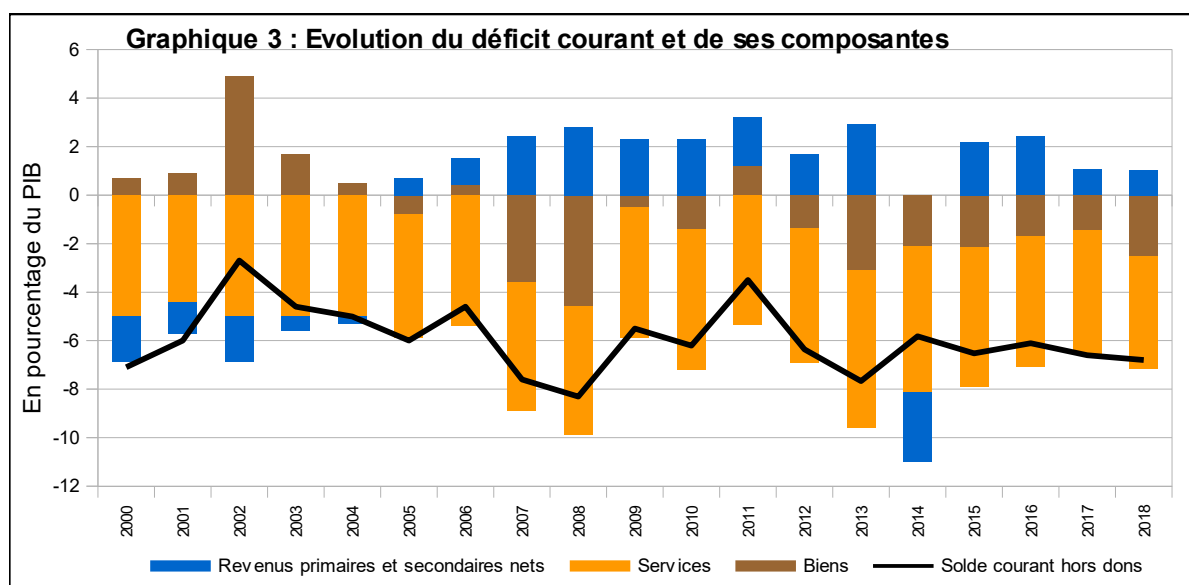
Source : BCEAO

2.1 - COMPTE DES TRANSACTIONS COURANTES

Le déficit des transactions courantes s'est détérioré en 2018 pour s'établir à 4.558,3 milliards contre 3.803,5 milliards. Hors dons, il est ressorti à 6,8% du PIB en 2018 contre 6,3% en 2017, soit une détérioration de 0,5 point de pourcentage.

² Les montants indiqués dans ce rapport sont en franc CFA, sauf indication contraire.

³ Avec la méthodologie de la sixième édition, la convention de signe des rubriques du compte financier a changé. Les signes (-) correspondent à des accroissements d'engagements et/ou des diminutions de créances. Quant aux signes (+), ils traduisent une réduction d'engagements et/ou augmentation des créances.



La détérioration du compte courant est essentiellement imputable à l'aggravation du déficit de biens et services ainsi que celui du compte de revenu primaire (revenus nets des facteurs), dans un contexte de l'amélioration de l'excédent du compte de revenu secondaire (transferts courants nets).

2.1.1 - Balance des biens et services

Le déficit structurel de la balance de biens et services s'est accru de 793,1 milliards, en passant de 4.529,0 milliards à fin 2017 à 5.322,1 milliards en 2018, en ligne notamment avec l'aggravation du déficit de la balance des biens (-883,5 milliards).

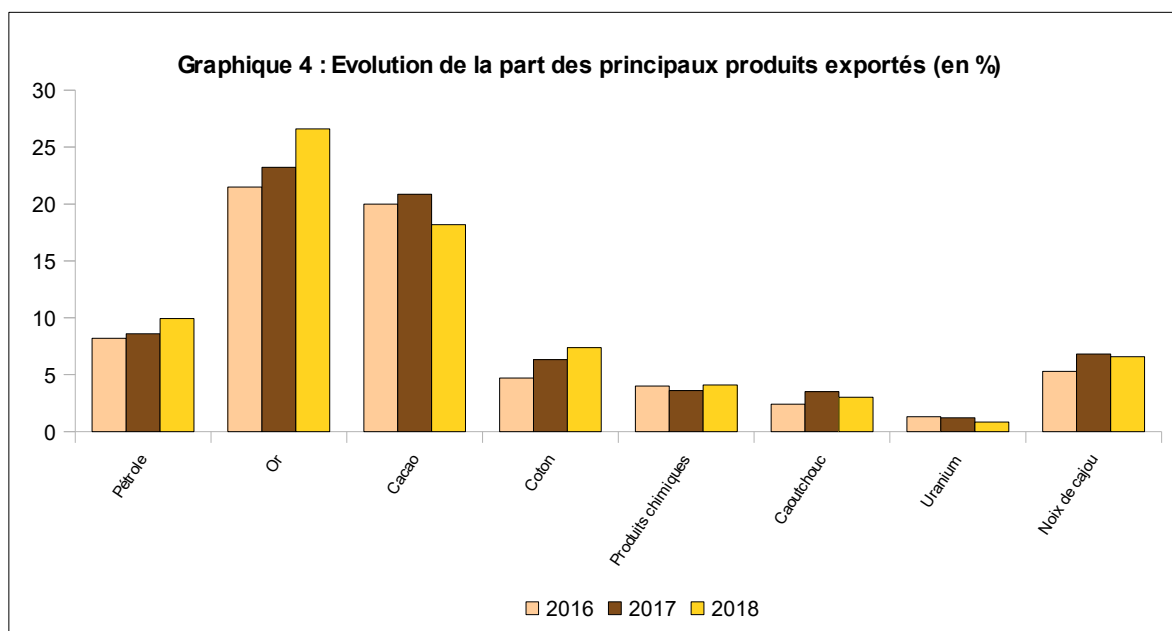
2.1.1.1 - Balance commerciale

Le déficit commercial s'est exacerbé en 2018, en ressortant à 1.879,0 milliards contre 995,5 milliards une année plus tôt, en raison d'une progression des importations (+9,8%), plus prononcée que celle des exportations (+3,9%).

2.1.1.1.1 - Exportations de biens

Les exportations de biens se sont améliorées en 2018, en rapport essentiellement avec la bonne tenue des expéditions d'or, de coton et de produits pétroliers.

Les exportations totales de biens en valeur des pays de l'UEMOA se sont établies à 13.765,2 milliards en 2018 contre 13.247,2 milliards en 2017 soit une hausse de 3,9% par rapport au niveau enregistré un an auparavant. Cette évolution est essentiellement imputable à la hausse des ventes d'or (+14,7%), de coton (+16,6%) et de produits pétroliers (+15,4%).



Les évolutions des exportations des principaux produits se présentent comme suit.

- **Les exportations d'or** ont poursuivi leur tendance haussière, entamée en 2013, ressortant à 3.711,3 milliards en 2018, contre 3.236,8 milliards en 2017. Cette situation est essentiellement imputable à la hausse des volumes exportés par le Burkina, la Côte d'Ivoire et le Mali, en lien avec l'amélioration de la production et la mise en production des mines de FEKOLA et KOMANA au Mali, dans un contexte de repli des cours (-3,5%).

L'or occupe la première position des produits d'exportation de l'Union au cours de la période sous revue. Sa part dans les produits vendus à l'extérieur de l'Union est ressortie à 22,8% en 2018 contre 20,7% en 2017, soit une augmentation de 2,1 points de pourcentage.

Les ventes extérieures d'or de l'Union sont destinées principalement à la Suisse (63,7%) et à l'Afrique du Sud (25,7%), pays d'origine des principaux actionnaires des mines installées au Mali et au Burkina. Les autres clients détenant à peine 11% des ventes sont constitués notamment des Émirats Arabes Unis, de l'Inde et de l'Italie.

- **Les expéditions des produits du cacao** de l'Union ont fléchi de 12,7% en 2018 pour ressortir à 2.537,4 milliards, après 2.907,8 milliards un an plus tôt. Cette évolution reflète la baisse des cours pratiqués à l'exportation dans un contexte de hausse des cours sur les marchés internationaux.

Le cacao et ses dérivés sont au deuxième rang des produits exportés par l'Union, avec une part de 15,6% des exportations totales, en baisse de 3 points de pourcentage par rapport à 2017.

Les produits du cacao ont été exportés dans leur majorité vers l'Union Européenne (70,0%), en particulier les Pays-Bas (27,2%), la France (8,2%) et la Belgique (6,0%). Le continent américain constitue la deuxième destination des produits de cacao de l'Union (+19,9%), dont 14,5% pour les États-Unis.

• **Le chiffre d'affaires des ventes des produits pétroliers, ont poursuivi leur progression en 2018, après la baisse enregistrée sur la période 2013-2016.** Les exportations de ces produits ont augmenté de 15,4% en 2018 pour s'établir à 1.384,8 milliards, sous l'effet de la hausse des cours mondiaux de l'ordre de 21%, modérée par le repli des volumes exportés notamment en Côte d'Ivoire.

La part des produits pétroliers dans les exportations totales s'est établie à 8,5% en 2018 contre 7,7% en 2017, soit une amélioration de 1,2 point de pourcentage.

L'essentiel des produits pétroliers de l'Union est vendu sur le continent européen. Cette destination accueille 35,5% des exportations de ce produit. L'Afrique arrive en seconde position avec une part de 25,1% en 2018.

Encadré 1 : L'évolution du commerce entre la Chine et l'UEMOA

Les échanges extérieurs des pays de l'Union, jadis concentrés sur les pays Européens et en particulier la France, pour des raisons historiques, se sont progressivement diversifiés. Le total du commerce entre la Chine et les Etats de l'UEMOA a quasiment doublé entre 2008 et 2018 pour s'établir à 10% du total des échanges de l'Union, contre 6,0% en 2008. Cette progression a concerné aussi bien les exportations vers la Chine que les importations en provenance de ce pays. Le solde de ces échanges est ressorti globalement déficitaire sur la période sous revue, pour l'Union dans son ensemble. Le déficit s'est établi en 2018 à 2.456,4 milliards, soit une croissance moyenne annuelle 12,1% depuis 2008, où il s'était situé à 781,6 milliards. Seule la Guinée-Bissau dégage un excédent commercial avec la Chine en 2018, en liaison avec le dynamisme des ventes de la noix de cajou.

Les ventes extérieures des pays de l'Union à destination de la Chine se sont accrues entre 2008 et 2018, en rythme annuel moyen de 12,9%. Elles se sont établies à 359,7 milliards en 2018 contre 106,7 milliards en 2008. Leur part dans le total des exportations s'est ainsi établie à 2,2% en 2018 contre 1,3% en 2008. La Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Bénin et le Niger ont réalisé l'essentiel du total des expéditions de l'Union vers la Chine avec des parts respectives en 2018, de 40,9%, 26,6%, 10,7% et 10,1%.

La progression des exportations vers la Chine est en liaison avec la hausse soutenue de sa demande en matières premières, résultant de l'expansion de son économie. Le coton a constitué le principal moteur de l'accélération des exportations vers la Chine, avec une part estimée à plus de 45,0% au cours de la période sous revue. Ce produit est suivi par le caoutchouc (8%), l'arachide (7,2%) et le bois (5%).

Les importations en provenance de la Chine ont progressé, en moyenne annuelle, de 12,2% entre 2008 et 2018 contre 6,3% pour le total des importations de l'Union. Elles sont ressorties à 2.816,1 milliards en 2018 contre 888,3 milliards en 2008. La Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Mali et le Burkina sont les premières destinations des produits chinois dans la sous-région avec des parts respectives de 33,4%, 18,3%, 13,2% et 11,3% dans le total des acquisitions en provenance de la Chine en 2018. La part des importations en provenance de la Chine dans le total des achats à l'étranger des pays de l'Union est passée de 9,0% en 2008 à 15,5% en 2018. Le poids des acquisitions de biens en provenance de la Chine dans le total des importations de chaque pays de l'Union a varié en 2018, entre 21,4% au Togo et 4,9% en Guinée-Bissau. Elle s'est établie à 20,1% au Niger, 15,4% en Côte d'Ivoire, 14,1% au Mali, 12,7% au Burkina, 11,1% au Sénégal et 7,9% au Bénin. La Chine s'est ainsi positionnée au premier rang des fournisseurs de la sous-région devant la France et le Nigeria.

Les importations en provenance de la Chine sont peu concentrées et couvrent une large gamme de produits alimentaires, manufacturiers et de biens d'équipement. Les produits alimentaires, essentiellement composés de céréales et de thé, ont représenté le quart des exportations chinoises vers la sous-région entre 2008 et 2018. Les achats de ces produits se sont toutefois inscrits sur une tendance baissière, se faisant dépasser par les importations de biens d'équipement. Les machines et les appareils électriques et mécaniques ont concerné sur la période sous revue 19,5% des achats en provenance de la Chine, les matériels de transport, 10,3% et les matériaux de construction, 5,8%. Les produits manufacturiers sont dominés par les produits textiles qui ont représenté 15,9% des achats en provenance de la Chine.

- **Les ventes à l'extérieur de noix de cajou se sont repliées de 3,4%** en 2018 pour ressortir à 919,2 milliards, contre 950,6 milliards en 2017. Cette évolution est principalement expliquée par la baisse des expéditions de la Côte d'Ivoire et de la Guinée-Bissau, en ligne avec la chute des cours internationaux (-5,6%).

Les ventes de la noix de cajou sont destinées à 90,6% au continent asiatique, particulièrement à l'Inde (35,3%).

- **Les exportations de coton ont progressé de 16,6%** pour ressortir à 1.029,2 milliards en 2018. Cette progression est imputable essentiellement à l'amélioration des cours internationaux couplée à l'accroissement des volumes exportés notamment par le Bénin (+16,6%) et la Côte d'Ivoire (+19,6%), en rapport avec les différentes réformes mises en œuvre dans le secteur.

Les exportations de coton sont orientées principalement vers l'Asie (81,7%) et l'Europe (14,6%). La part de l'Afrique dans les ventes extérieures de coton est ressortie à 3,6%.

L'or blanc représente au cours de l'année 2018, le quatrième produit d'exportation de l'Union.

- **Les exportations de produits chimiques, composées essentiellement d'acide phosphorique, d'engrais, de produits pharmaceutiques et de cosmétiques**, se sont établies à 614,2 milliards en 2018, en augmentation de 14,7% par rapport à leur niveau de 2017. Cette évolution est expliquée principalement par l'accroissement du volume expédié.

La part des ventes extérieures de produits chimiques dans les exportations de l'Union s'est établie à 3,8% en 2018, en amélioration de 0,5 point de pourcentage par rapport à l'année précédente. Une part prépondérante des exportations de produits chimiques est destinée aux autres pays du continent africain (47,4%) et à l'Asie (42,6%).

- **Les ventes d'uranium se sont repliées de 30,9% en 2018 pour s'établir à 117,2 milliards, poursuivant pour la sixième année consécutive leur tendance baissière.** La chute de la part des expéditions d'uranium dans les exportations de l'Union, entamée depuis quelques années, s'est poursuivie en 2018. Cette proportion s'est fixée à 0,7% contre 1,1% en 2017, soit un repli de 0,4 point de pourcentage. L'évolution sus-retracée s'explique essentiellement par la diminution du prix conventionnel et des quantités vendues, en raison de la morosité de la demande mondiale et de l'épuisement du gisement de la COMINAK au Niger.

Les exportations d'uranium ont été orientées intégralement vers la France (100,0%) pour l'année 2018. L'année précédente, ces ventes à l'extérieur étaient dirigées vers la France (98,7%) et la Chine (1,3%).

• **Les exportations de caoutchouc**, ressorties à 419,9 milliards en 2018, ont baissé de 14,3%. Ce repli est consécutif à la chute du prix sur les marchés internationaux (-19,7%) dont les effets ont été modérés par l'augmentation des quantités exportées. Les quantités exportées de **caoutchouc** sont ressorties à 691,9 milliers de tonnes contre 664,7 milliers de tonnes un an plus tôt, en lien avec la hausse de la production.

Les ventes extérieures de caoutchouc sont destinées essentiellement à l'Europe (47,6%) et à l'Asie (36,8%).

• Les autres produits d'exportation sont constitués essentiellement de produits du café, de l'arachide, des produits de la pêche, de l'huile de palme, de l'amande de karité, du bois et des ouvrages en bois. Ils concernent également la banane, l'ananas, les phosphates, les tabacs, les cigarettes et l'oignon. La part de ces produits est ressortie à 23,0% en 2018 contre 22,4% un an auparavant. Cette évolution s'explique notamment par la hausse des parts de l'huile de palme (+0,2 point de pourcentage) et du café (+0,3 point de pourcentage).

La répartition géographique des exportations officielles de l'Union montre que celles-ci sont destinées principalement à l'Europe (43,7%), suivie de l'Afrique (24,4%), de l'Asie (23,0%) et de l'Amérique (7,1%).

Les ventes extérieures de biens de l'Union vers l'Europe ont progressé de 1,5% pour s'établir à 5.570,1 milliards en 2018 contre 5.488,6 milliards en 2017. Cette évolution est imputable essentiellement à la hausse des expéditions d'or. La part de l'Europe dans le total des exportations de l'UEMOA s'est établie à 43,7%, dont 25,0% pour l'Union Européenne et 18,7% pour les autres pays européens. La Suisse, les Pays-Bas et la France demeurent les principaux clients de l'Union, en accueillant respectivement 17,5%, 6,5% et 5,8% des exportations au cours de la période sous revue.

La part des ventes extérieures à destination du continent africain s'est établie à 24,4% en 2018, contre 27,5% en 2017, soit un recul de 3,1 points de pourcentage. L'Afrique reste la deuxième destination des exportations de l'UEMOA. Les exportations de l'Union vers ce continent sont dominées par l'or (17,3%), destiné principalement à l'Afrique du Sud, les produits pétroliers (14,7%), notamment en direction du Nigeria et les produits chimiques (7,5%). La part des expéditions en direction des pays de la CEDEAO s'est, quant à elle, fixée à 14,3%, en baisse de 1,9 point par rapport aux réalisations de 2017.

En particulier, les produits de l'Union exportés vers les autres Etats de la CEDEAO hors UEMOA, sont principalement orientés vers le Nigeria et le Ghana, avec des parts respectives estimées à 74,0% et 14,4% en 2018. Le Nigeria, achète essentiellement des produits pétroliers provenant de la Côte d'Ivoire, du Niger et du Sénégal, des produits chimiques, composés notamment de produits pharmaceutiques, de cosmétiques, d'acide phosphorique et d'engrais, en provenance du Mali, du Sénégal et du Togo, ainsi que des animaux vivants du Mali et du Niger. Les exportations du Bénin vers les autres pays de la Communauté, singulièrement le Nigeria, portent essentiellement sur la réexportation de produits alimentaires et de voitures d'occasion.

La part des exportations de marchandises de l'Union en direction de l'Asie a augmenté, passant de 20,1% en 2017 à 23,0% en 2018. Par pays, les ventes sont destinées principalement à l'Inde et à la Chine, dont les poids relatifs sont respectivement de 7,3% et 2,2% en 2018. Les exportations à destination du continent asiatique sont constituées principalement de l'anacarde (29,7%), du coton (25,5%), de l'or (11,2%), du cacao (9,3%), du

caoutchouc (5,3%), d'amande de karité et d'autres oléagineux (1,6%) ainsi que de produits chimiques (1,4%). L'anacarde, les produits chimiques et l'or sont principalement expédiés en Inde, avec des parts respectives de 35,6%, 38,3% et 8,7% des ventes extérieures totales de ces produits. Quant à l'amande de karité et aux autres oléagineux, leurs destinations sur ce continent sont essentiellement la Chine et l'Inde avec des parts respectives de 9,3% et 2,9%.

La part de l'Amérique dans les ventes extérieures de l'Union s'est établie à 7,1% en 2018, en repli de 0,7 point par rapport au taux enregistré en 2017. Les proportions des exportations en direction des Etats-Unis et du Brésil sont ressorties respectivement à 4,9% et 0,4% en 2018 contre 5,6% et 0,3% en 2017. Les exportations de l'Union à destination du continent américain sont composées de cacao (55,8%), de produits pétroliers (25,0%) et de caoutchouc (7,0%).

L'analyse des parts des exportations par pays fait ressortir une légère accentuation de la prédominance de la Côte d'Ivoire, qui représente 44,0% des ventes extérieures de l'Union en 2018 contre 46,6% en 2017 et 47,0% en 2016, suivi du Sénégal (13,5% contre 12,2%), du Mali (13,5% contre 11,8%) et du Burkina Faso (12,5% contre 11,7%). La part du Niger a augmenté de 0,1 point pour s'établir à 4,2% en 2018 contre 4,1% un an auparavant. Le Togo a enregistré un repli de 0,9 point, soit 3,3% en 2018 contre 4,2% un an plus tôt. Les contributions à la croissance des exportations ont été de 1,8 point, 1,4 point, 0,9 point, 0,2 point et 0,2 point respectivement au Sénégal, au Mali, au Burkina, en Guinée-Bissau et au Niger. La Côte d'Ivoire, le Togo et le Bénin sont les pays où les contributions ont diminué respectivement de 2,2 points, 0,8 point et 0,6 point en 2018.

Tableau 4 : Part des pays membres dans les exportations de l'UEMOA (en %)

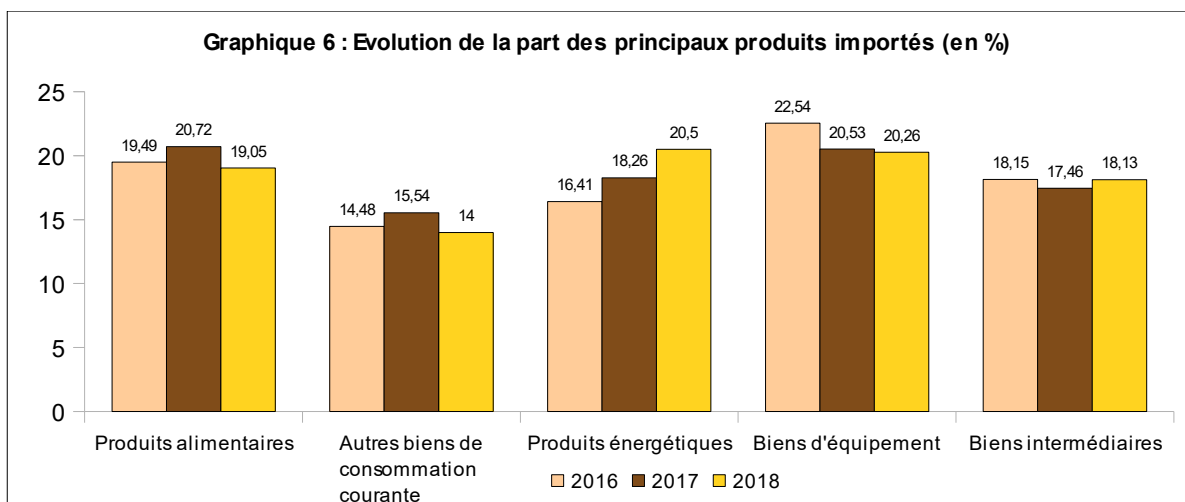
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Bénin	7,7	5,7	5,1	4,0	4,9	7,2	10,0	6,3	7,0	8,6	8,0
Burkina	3,2	5,4	7,0	10,6	9,9	10,2	10,1	9,0	11,2	11,7	12,5
Côte d'Ivoire	56,1	59,3	57,2	53,0	50,2	47,5	49,9	52,5	47,0	46,6	44,0
Guinée-Bissau	0,3	0,5	0,4	0,5	0,4	0,5	0,4	0,7	0,8	0,8	1,0
Mali	11,0	9,8	10,2	10,4	11,8	11,5	11,0	13,3	13,5	12,2	13,5
Niger	4,3	3,2	3,6	4,7	5,7	6,0	4,7	3,8	4,4	4,1	4,2
Sénégal	11,8	10,4	11,1	11,0	11,1	10,7	10,3	10,6	11,4	11,8	13,5
Togo	5,6	5,6	5,5	5,9	6,1	6,4	3,6	3,7	4,7	4,2	3,3
TOTAL EXPORTATIONS UEMOA	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : BCEAO

2.1.1.1.2 - Importations de biens

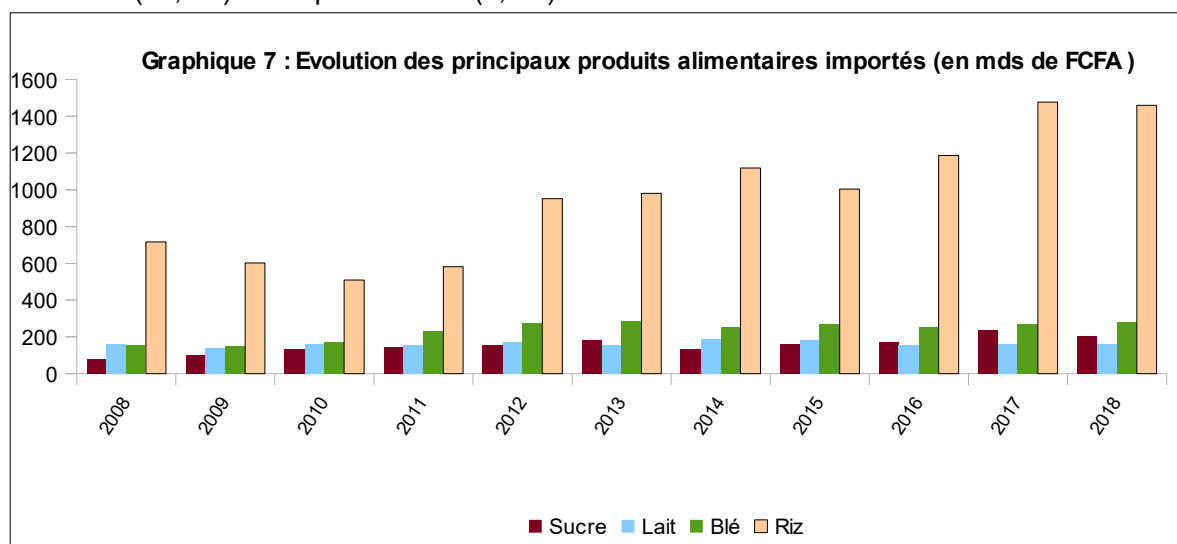
Les importations de biens en valeur FOB de l'Union se sont accentuées par rapport au niveau enregistré en 2017, en liaison avec la hausse des achats à l'extérieur des biens alimentaires, de produits pétroliers ainsi que de biens d'équipement et intermédiaires.

La facture des importations de biens s'est établie à 15.644,1 milliards en 2018, contre 14.241,9 milliards en 2017, soit un accroissement de 9,8% attribuable notamment à une hausse des importations de biens alimentaires (+1,3%), de la facture énergétique (+23,7%), ainsi que des approvisionnements en biens d'équipement et intermédiaires (+11,3%).



Sources : BCEAO, INS

• **Les importations de produits alimentaires et autres biens de consommation courante** se sont situées à 6.988,1 milliards en 2018 contre 6.958,7 milliards en 2017, soit une hausse de 0,4%. Cette évolution résulte essentiellement des accroissements des importations de blé (+3,4%), de boissons (+1,0%), dont les effets ont été modérés par le recul des achats à l'extérieur du riz (-1,2%) en ligne avec les cours internationaux, ainsi que du sucre (-14,7%) et du lait (-1,5%). Les importations de riz proviennent principalement de l'Asie (95,7%), en particulier de la Thaïlande (34,5%) et de l'Inde (31,1%). Quant aux acquisitions de blé, le continent européen, avec une part relative de 87,4%, est la principale zone de provenance. La France est le premier pays de provenance du blé importé par l'Union, avec une part de 35,6% en 2018 contre 42,9% en 2017. Les importations de sucre, proviennent essentiellement du continent américain (69,1%), en particulier du Brésil (60,3%), de l'Europe (22,7%), notamment la France (13,8%) ainsi que de l'Asie (5,2%).



Sources : BCEAO, INS

• **Les importations de produits énergétiques de l'Union se sont accrues de 23,7% par rapport à leur niveau de 2017**, pour ressortir à 4.334,5 milliards en 2018, dans un contexte de hausse des cours sur le marché international. Par rapport aux acquisitions totales en valeur, les produits énergétiques importés ont représenté 20,5%, en progression de 2,2 points par rapport à leur poids de 2017.

La plupart des importations de produits énergétiques sont en provenance de l'Europe (41,0%), de l'Afrique (38,6%) notamment du Nigeria (33,2%) et, dans une moindre mesure, de l'Amérique (10,4%) ainsi que de l'Asie (9,8%). Les achats extérieurs de l'Union en pétrole brut sont effectués principalement au Nigeria, avec une part estimée à 88,7% en 2018 contre 99,5% en 2017, soit un repli de 10,8 points de pourcentage.

Les achats de biens intermédiaires, composés en grande partie de matériaux de construction et de produits chimiques, ont progressé de 14,4% pour s'établir à 3.833,0 milliards en 2018. Leur part dans les acquisitions totales est estimée à 18,1% au cours de la période sous revue contre 17,5% en 2017, soit un accroissement de 0,6 point. Le regain des importations de biens intermédiaires est expliqué par la hausse d'intensité des grands travaux notamment dans les domaines routier, énergétique, des BTP ainsi que l'augmentation de la cadence des investissements des sociétés d'exploitation minière et pétrolière au Niger.

La facture des biens d'équipement s'est alourdie de 8,8% par rapport aux réalisations de 2017, pour s'établir à 4.283,9 milliards. Les achats de biens d'équipement occupent le deuxième rang des acquisitions de biens de l'Union, avec une part estimée à 20,3% contre 20,5% un an auparavant. Cette évolution est imputable notamment aux travaux de prospection minière au Niger, de rénovation de l'aéroport de Niamey ainsi qu'aux différents projets socio-économiques en cours dans les pays de l'Union.

Les biens d'équipement proviennent principalement du continent européen (45,8%), notamment des pays de la zone euro (37,0%). La part des acquisitions de biens d'équipement effectuées en Asie s'est fixée à 42,0% en 2018, dont 25,6% sont achetés en Chine. L'importance des achats extérieurs effectués en Chine reflète les efforts de ce pays en matière de développement technologique et d'élargissement de son tissu industriel. Le poids des acquisitions de biens d'équipement en provenance du continent américain s'est, pour sa part, établi à 6,0% dont 4,2% représentent celui des importations effectuées des Etats-Unis.

L'origine géographique des importations de l'Union révèle que les principales sources d'approvisionnement des pays de l'UEMOA sont l'Europe, notamment l'Union Européenne, le continent asiatique, les pays d'Afrique (hors UEMOA) et l'Amérique. L'Europe est restée au premier rang des fournisseurs de l'Union avec une part dans les importations totales estimée à 41,4% en 2018 contre 42,5% en 2017, soit un repli de 1,1 point de pourcentage. Les achats de l'Union sont effectués principalement dans la Zone euro (30,2%), spécifiquement en France qui demeure le premier pays fournisseur de ladite Zone pour les pays membres de l'UEMOA en représentant 13,1% des importations totales de la Zone.

Les achats extérieurs effectués auprès de l'Union Européenne au cours de l'année 2018 sont composés pour l'essentiel de biens d'équipement (32,2%), de biens intermédiaires (15,9%) et de produits alimentaires (16,1%), notamment le blé et les produits laitiers, ainsi que des produits pétroliers raffinés (16,4%).

La part des achats extérieurs de l'Union en provenance du continent asiatique s'est établie à 35,7% en 2018, en repli de 1,4 point par rapport au poids enregistré en 2017. Les approvisionnements sur ce continent sont effectués essentiellement en Chine (15,5%), qui est devenue depuis 2016, le premier fournisseur des pays de l'Union.

Les importations totales de biens en provenance de l'Asie sont composées essentiellement de produits alimentaires, essentiellement le riz en provenance de la Thaïlande et de l'Inde, de biens d'équipement et de biens intermédiaires, avec des parts relatives de 29,8%, 30,7% et 20,7% respectivement. Les biens intermédiaires en provenance de l'Asie sont livrés notamment par la Chine (66,2%), l'Inde (10,1%) et le Japon (6,8%).

La part des importations de l'Union en provenance du continent africain est ressortie à 15,0% en 2018 contre 12,6% un an auparavant, soit une hausse de 2,4 points de pourcentage. Le Nigeria demeure le premier fournisseur africain de l'Union avec une part de 7,5% du total des importations de la zone. La part des importations de l'Union en provenance des autres pays africains hors l'Afrique du Sud s'est établie à 3,7% en 2018 contre 2,1% en 2017⁴.

En ce qui concerne les acquisitions de l'Union en provenance des autres pays de la CEDEAO, leur poids dans les importations totales a progressé en 2018, s'établissant à 9,6% contre 8,4% en 2017. Les marchandises achetées à partir des autres pays de cette zone portent notamment sur les produits énergétiques (71,6%), les biens intermédiaires (12,3%) et les produits alimentaires (7,9%). La Côte d'Ivoire et le Sénégal sont les premières destinations des produits en provenance des autres pays de la CEDEAO, avec des parts respectives de 48,3% et 25,5% en 2018.

Les principaux pays fournisseurs sont le Nigeria et le Ghana, avec des parts respectives estimées à 78,9% et 18,8% en 2018 contre 74,1% et 24,0% en 2017. Les achats extérieurs des pays de l'Union en provenance de ces deux pays sont composés essentiellement de produits énergétiques, de produits chimiques et d'appareils électriques.

Les acquisitions de biens en provenance du continent américain ont augmenté de 0,3 point de pourcentage en 2018 par rapport à 2017. En effet, la part des achats extérieurs de l'Union effectués en Amérique est ressortie à 6,9% en 2018 contre 6,6% un an auparavant. Les importations en provenance de ce continent sont composées principalement des biens de consommation, de biens d'équipement et intermédiaires ainsi que de produits pétroliers raffinés.

L'analyse des importations de biens révèle que la Côte d'Ivoire (29,9%), le Sénégal (22,7%), le Mali (12,9%) et le Burkina (12,3%) demeurent les principaux demandeurs de biens étrangers dans l'Union au cours de l'année 2018, avec plus de trois quarts (3/4) des approvisionnements.

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Bénin	8,6	9,4	8,5	8,1	7,3	8,8	10,6	8,1	9,1	10,2	9,2
Burkina	8,4	9,8	8,6	10,2	11,8	13,4	10,6	10,0	12,2	13,0	12,3
Côte d'Ivoire	33,3	33,6	34,0	28,4	35,6	32,3	34,7	35,5	30,5	29,6	29,9
Guinée-Bissau	0,6	0,8	0,6	0,7	0,4	0,4	0,5	0,5	0,6	0,7	0,6
Mali	13,1	11,0	13,0	12,5	11,4	11,7	11,6	13,0	14,0	13,0	12,9
Niger	5,0	7,1	8,7	7,1	5,6	5,3	6,5	8,1	7,1	5,8	7,4
Sénégal	25,5	20,0	18,2	22,0	21,3	20,4	19,5	18,6	19,8	22,3	22,7
Togo	5,5	8,4	8,2	11,0	6,6	7,7	5,9	6,1	6,8	5,4	5,0
TOTAL IMPORTATION CAF UEMOA	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : BCEAO

2.1.1.2 - Balance des services

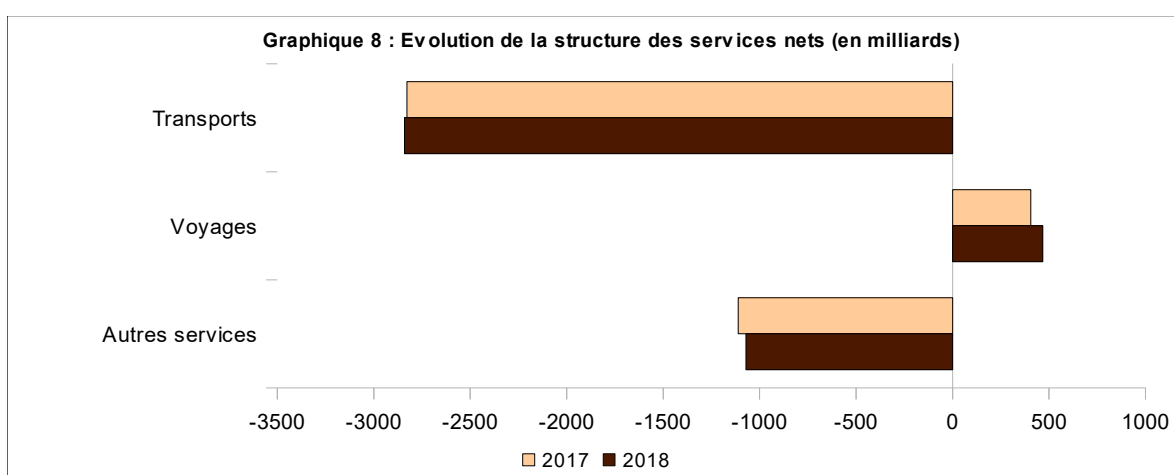
Le déficit du compte des services s'est replié en lien essentiellement avec le dynamisme des recettes de voyage et la quasi-stagnation de la consommation de services spécialisés.

Le solde structurellement déficitaire de la balance des services de l'Union s'est amélioré pour ressortir à 3.443,1 milliards en 2018 contre 3.533,6 milliards en 2017, soit une baisse de 2,6%. Cette évolution s'explique notamment par la dynamique des recettes de voyage couplée à la quasi-stagnation de la consommation de services spécialisés sollicités auprès des non-

4 Les autres pays d'Afrique excluent également la CEDEAO et la CEMAC.

résidents, spécifiquement ceux relatifs aux travaux publics d'extension, d'aménagement et de modernisation d'infrastructures routières, particulièrement en Côte d'Ivoire. En effet, il a été enregistré dans ce pays la fin des travaux de l'aménagement du barrage hydro-électrique de Soubré ainsi que le ralentissement de l'intervention d'entreprises non-résidentes sur d'autres chantiers, notamment le projet de développement et de réhabilitation du réseau électrique et l'élargissement/approfondissement du canal de Vridi. L'amélioration du solde de la balance des services tient également à l'augmentation des recettes au titre des autres services, en particulier dans les domaines des télécommunications au Mali et au Niger et financier au Bénin.

Toutefois, l'évolution favorable du solde des services a été modérée par l'alourdissement de la facture de fret, en lien avec la dynamique des importations.



Source : BCEAO

Les principales recettes au titre des services proviennent du tourisme et des services fournis aux représentations diplomatiques ou ambassades. Quant aux dépenses des services, elles sont constituées, pour l'essentiel, des frets, d'assurance et des autres services aux entreprises.

Le solde déficitaire des transports est ressorti à 2.840,6 milliards en 2018 contre 2.827,9 milliards une année plus tôt, soit une hausse de 0,4%, en liaison essentiellement avec l'accroissement des dépenses liées au fret consécutivement à celui des importations de biens conjuguée avec la hausse des cours du pétrole.

Le solde du compte « Voyages », retraçant les recettes nettes du tourisme est ressorti excédentaire. Il a crû de 15,5% pour se fixer à 468,1 milliards en 2018, contre 405,2 milliards un an plus tôt. Cette situation reflète notamment la tenue de diverses manifestations internationales ainsi que le développement du tourisme professionnel dans la plupart des pays de l'UEMOA.

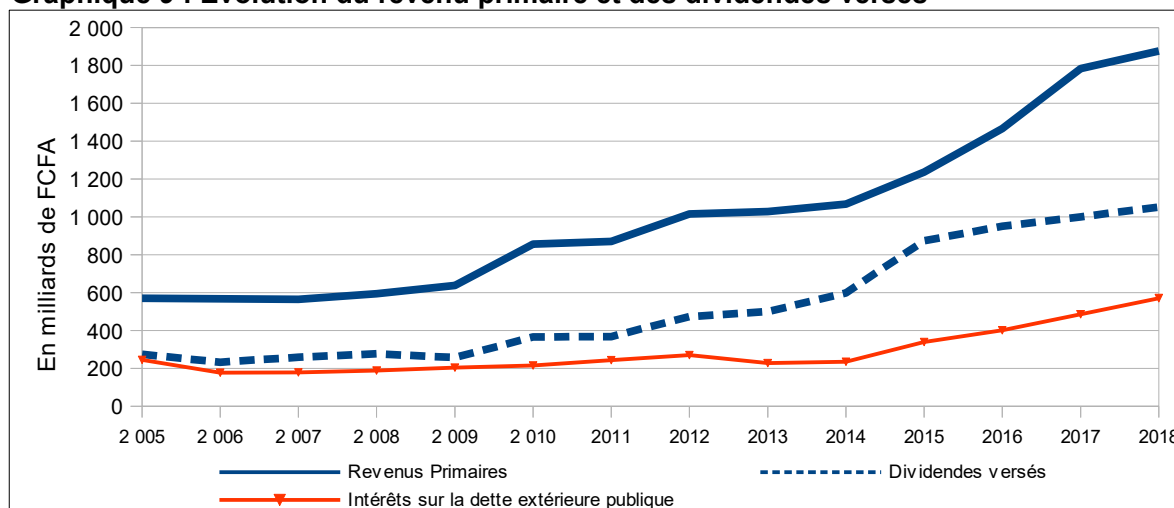
Le déficit des autres services est ressorti à 1.070,6 milliards en 2018 contre 1.110,9 milliards enregistré un an plus tôt, soit un repli de 3,6%. Cette situation s'explique par la hausse des recettes au titre des autres services (+6,6%), en particulier dans les domaines des télécommunications au Mali et au Niger et financier au Bénin, conjuguée à la quasi-stagnation (+0,9%) des services sollicités auprès des non-résidents par les secteurs des industries extractives, des B.T.P et des télécommunications. Ces services sont relatifs notamment aux travaux publics d'extension, d'aménagement et de modernisation d'infrastructures routières, portuaires et hôtelières, ainsi que de mise en état des installations minières et pétrolières dans certains pays de l'Union.

2.1.2 - Revenu primaire

Le revenu primaire représente les flux financiers qui reviennent aux unités institutionnelles, en contrepartie de leur contribution à la production ou à la suite de la fourniture d'actifs financiers et de la location de ressources naturelles à d'autres unités institutionnelles.

Le déficit du compte du revenu primaire s'est accentué, en raison de l'accroissement des versements de dividendes aux actionnaires non-résidents des entreprises exportatrices, ainsi que des paiements d'intérêts sur la dette extérieure.

Graphique 9 : Evolution du revenu primaire et des dividendes versés



Source : BCEAO

Le solde déficitaire du compte du revenu primaire est ressorti à 1.876,1 milliards en 2018, contre 1.783,0 milliards une année plus tôt. Cette évolution est en rapport avec l'accroissement des sorties nettes au titre des revenus des investissements, des paiements d'intérêts sur la dette extérieure ainsi que le repli des entrées nettes au titre des autres revenus. Elle a été modérée par la hausse des entrées nettes au titre de la rémunération des salariés.

Les sorties nettes au titre des revenus des investissements ont progressé de 4,9%, en liaison notamment avec la hausse des versements de dividendes aux actionnaires non-résidents des entreprises exportatrices de produits de base et celles de télécommunications.

Quant aux intérêts versés sur la dette extérieure, ils se sont établis à 570,6 milliards, contre 485,7 milliards en 2017, soit une hausse de 17,5%. Le rapport des paiements d'intérêt de la dette extérieure sur les sorties nettes des revenus primaires ressort ainsi à 29,3% contre 26,0% en 2017, soit une hausse de 3,3 points de pourcentage. Cette augmentation s'explique essentiellement par l'accroissement du service de la dette des Etats de l'Union, reflétant le recours des pays à des emprunts extérieurs pour financer les projets d'investissement public.

La rémunération des salariés, qui englobe notamment les salaires versés aux travailleurs saisonniers à l'étranger et au personnel local des entités extra-territoriales (Ambassades et Organismes internationaux) est ressortie excédentaire de 398,6 milliards en 2018 contre 386,7 en 2017, soit une augmentation de 3,1%.

2.1.3 - Revenu secondaire

Le compte du revenu secondaire présente les transferts courants entre résidents et non-résidents. Le solde excédentaire du revenu secondaire s'est accru, en lien essentiellement avec la hausse des appuis à l'Administration Publique et des transferts de fonds des migrants.

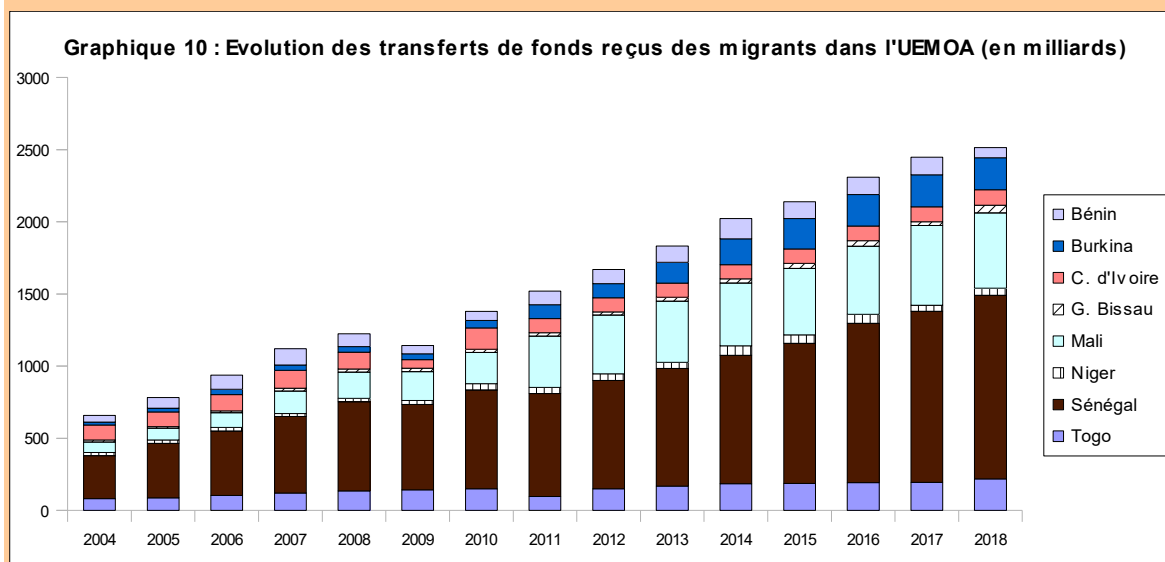
Les entrées nettes au titre du revenu secondaire ont crû de 5,2%, passant de 2.508,6 milliards en 2017 à 2.639,9 milliards en 2018, en liaison essentiellement avec le dynamisme des transferts à destination du secteur privé, et dans une moindre mesure de l'augmentation des appuis en faveur de l'Administration Publique.

La hausse du solde excédentaire des transferts en faveur du secteur public s'explique par l'augmentation des appuis au titre de la coopération internationale courante reçus dans les pays de l'Union, ressortis à 898,0 milliards contre 886,2 milliards une année plus tôt.

Les transferts nets en faveur du secteur privé se sont établis à 1.681,1 milliards en 2018 contre 1.577,8 milliards en 2017, soit une hausse de 6,5%. Cette évolution s'explique essentiellement par l'accroissement des transferts nets de fonds des migrants qui sont passés de 1.211,9 milliards en 2017 à 1.317,9 milliards en 2018, soit une augmentation de 8,7%. Le dynamisme des transferts reçus par les ONG pour le financement de leurs activités courantes a également accentué cette tendance.

Encadré 2 : Evaluation des transferts de fonds des migrants dans l'UEMOA

La BCEAO procède au suivi des transferts de fonds des travailleurs migrants, dans le cadre de l'élaboration de la balance des paiements. En effet, ces flux entrent dans le cadre de l'évaluation du compte de revenu secondaire⁵. Les données ainsi calculées montrent que les transferts de fonds des travailleurs migrants sont en augmentation régulière depuis plusieurs années, à l'exception de l'année 2009, où ils ont chuté de 6,6% en ligne avec la récession économique dans les pays développés et les pertes d'emplois qui s'en sont suivies.

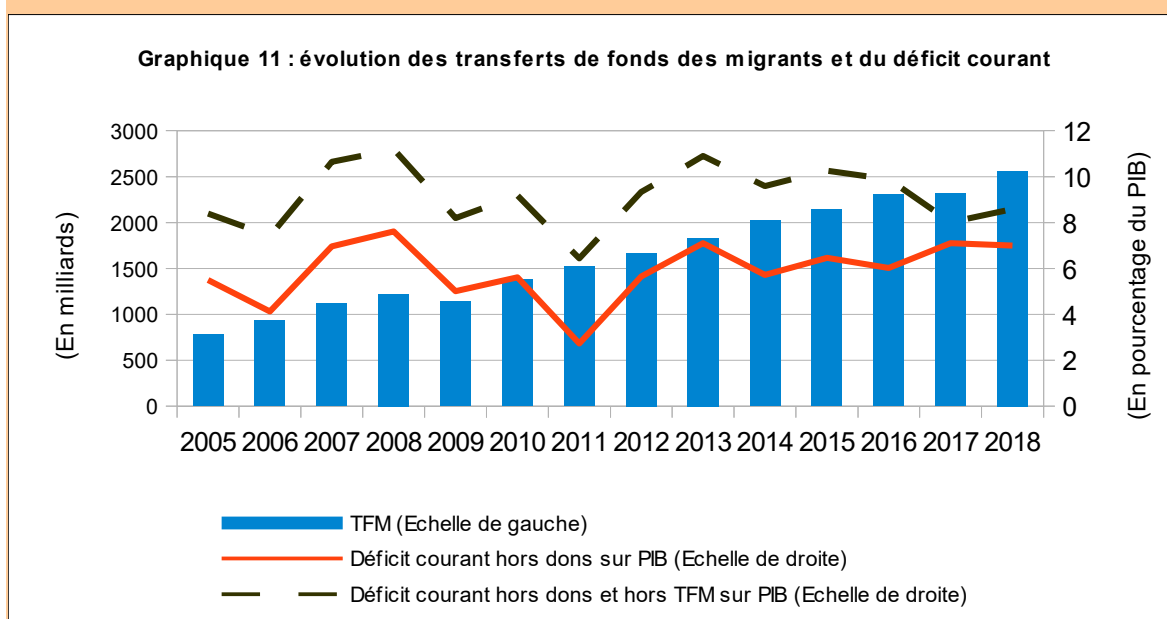


Source : BCEAO

Les envois de fonds des travailleurs migrants constituent une source importante de financement extérieur des économies de l'Union, en termes notamment de lissage de consommation des ménages. En effet, les enquêtes menées dans les pays de l'UEMOA en 2011-2012 révèlent que plus de la moitié des envois reçus

5 Ce poste de la balance des paiements recense les aides budgétaires, les aides alimentaires en nature et en espèces, les transferts de fonds des travailleurs migrants, les transferts courants reçus par les ONG, etc.

est consacrée à des dépenses de consommation. Par ailleurs, avec un niveau moyen annuel d'environ 4% du PIB au cours des dix dernières années, ces flux financiers contribuent également à l'atténuation du déficit des transactions courantes. Comme le montre le graphique ci-après, dans l'UEMOA, les envois de fonds jouent un rôle d'atténuateur du déficit courant, qui se situerait à environ 10% du PIB en l'absence de ces flux financiers contre 7% en leur présence, d'où l'importance de procéder à leur bonne évaluation.



Le Sénégal reçoit la plus grande part du total des transferts de fonds des migrants en direction de l'Union. Il a reçu près de la moitié des flux de ces fonds en moyenne sur la période 2008-2018. Le Sénégal (47,6%) est suivi du Mali (20,7%), du Togo (8,9%) et de la Côte d'Ivoire (5,6%). L'importance des émigrés pour ces pays et la densité du réseau bancaire expliquent notamment leurs premières positions dans l'Union.

Ces flux sont estimés sur la base des informations fournies sur les transferts bancaires et les flux recensés auprès des sociétés de transferts d'argent (banques, postes et sociétés de transfert rapide d'argent). Toutefois, compte tenu de l'origine et de la nature de ces transactions, des proportions plus ou moins importantes, selon les pays, échappent à ces circuits formels.

Pour pallier ces insuffisances, la BCEAO a organisé des enquêtes sur les envois de fonds des travailleurs migrants dans les 8 pays membres de l'Union entre 2011 et 2012. L'objectif était de collecter des informations pouvant permettre d'améliorer la connaissance des flux des transferts de fonds des travailleurs migrants, en vue d'une meilleure prise en compte de ces flux dans le cadre de l'élaboration des statistiques de la balance des paiements et la formulation des politiques économiques des pays membres de l'UEMOA.

Il ressort de ces enquêtes qu'en moyenne, plus de 17% des transferts de fonds des migrants reçus dans les pays de l'UEMOA transitent par des circuits informels, à travers notamment le système fax, les voyageurs et autres⁶. Les ressources proviennent en majorité de l'Europe (66,1%), principalement de la zone euro (57,7%)⁷. Le continent africain constitue la deuxième source des transferts de fonds des migrants pour les pays de l'Union, avec 20,9% de l'ensemble des flux reçus, dont 7,8% de transferts intra-communautaires et 6,6% en provenance de la zone CEMAC.

Les résultats des enquêtes montrent également qu'une part prépondérante des fonds reçus est affectée aux dépenses de consommation (54,6%), suivie des investissements immobiliers (15,8%),

6 **Système « fax »** : il consiste à regrouper les transferts dans un point de collecte (commerce ou foyer) et à redistribuer, via un commerçant, la somme aux bénéficiaires dans le pays de destination, après une identification téléphonique. Ce système a les mêmes caractéristiques que les sociétés de transferts. **Voyageur ou Porteur** : transfert en espèces effectué par l'intermédiaire d'un porteur physique d'argent.

7 La France et l'Italie fournissent respectivement 24% et 23,9%, soit environ la moitié des fonds reçus.

des autres investissements (5,5%)⁸, ainsi que des dépenses d'éducation (6,4%) et de santé (3,4%). Les événements familiaux et religieux mobilisent 8,7% des réceptions de fonds des travailleurs migrants.

En plus de l'amélioration de l'évaluation globale des flux en provenance de la Zone hors UEMOA, des efforts ont été réalisés dans le cadre du suivi des échanges intra-communautaires. En effet, les travaux de la Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des échanges intra-UEMOA permettent chaque année d'établir une matrice des flux des envois de fonds des travailleurs migrants intra-régionaux (cf. section 4.2).

2.2 - COMPTE DE CAPITAL

Le compte de capital retrace les flux relatifs aux remises de dettes, aux dons-projets destinés au financement des investissements et aux acquisitions et cessions d'actifs non financiers non produits (terres, ressources du sous-sol, brevets, licences d'exploitation, droits d'auteurs, marques commerciales, etc.).

L'excédent du compte de capital est ressorti à 1.242,4 milliards en 2018 contre 1.161,7 milliards un an plus tôt, en raison essentiellement d'une amélioration de 80,7 milliards des transferts en capital net, atténuée par un léger fléchissement des acquisitions d'actifs non financiers non produits.

2.2.1 - Acquisitions ou cessions d'actifs non financiers non produits

Le déficit du solde des transactions au titre des acquisitions ou cessions d'actifs non financiers non produits, traditionnellement faible, s'est aggravé de 1,0 milliard pour atteindre 7,9 milliards en 2018.

2.2.2 - Transferts en capital

Les transferts en capital, qui comprennent les remises de dettes et les dons-projets, se sont accrus de 7,0% d'une année à l'autre, passant de 1.168,6 milliards en 2017 à 1.250,4 milliards en 2018, en liaison avec la hausse des dons projets, modérée par le repli des flux de remises de dettes publiques.

Les remises de dettes sont ressorties à 19,0 milliards en 2018, contre 45,2 milliards en 2017, soit une régression de 58,0%, en liaison avec le niveau à la baisse de ces flux en Guinée-Bissau après un niveau exceptionnel enregistré un an plus tôt. En effet, en 2017 la Guinée-Bissau a bénéficié d'une remise d'un montant de 25,0 milliards de FCFA sur ses engagements vis-à-vis de Exim Bank de Taiwan, contractée en 1990 et 1991.

Les dons-projets reçus proviennent notamment du Fonds Européen de Développement, de l'Agence Française de Développement, du Fonds Africain de Développement, de la Banque Mondiale, des Pays-Bas, de l'Allemagne, de la Banque Islamique de Développement, du Danemark, de la Chine, de la Coopération Suisse, de la Belgique et de divers autres partenaires bilatéraux et multilatéraux. Ces appuis financiers sont essentiellement destinés aux secteurs de l'agriculture, des infrastructures, des télécommunications et de la sécurité. Ils ont évolué de 799,8 milliards en 2017 à 859,3 milliards en 2018.

Les transferts en faveur des autres secteurs, notamment les ONG et les ménages, ont augmenté pour ressortir à 372,1 milliards en 2018 contre 323,6 milliards une année plus tôt. Cette évolution s'explique par la hausse des ressources reçues par ces Organisations pour le financement de leurs activités de lutte contre la pauvreté ainsi que de construction d'infrastructures d'éducation dans certains pays de l'Union.

⁸ Ces ressources sont constituées essentiellement des épargnes des émigrés sous forme des dépôts dans les banques.

Les soldes des transactions courantes et en capital cumulés sont ressortis déficitaires de 3.315,9 milliards en 2018, en aggravation de 674,1 milliards par rapport à 2017. Ce déficit a été financé par des engagements financiers extérieurs nets à hauteur de 4.509,9 milliards en 2018, contre 3.100,2 milliards un an plus tôt.

2.3 - COMPTE FINANCIER

Le compte financier, présenté selon l'optique analytique⁹, englobe les acquisitions nettes d'actifs financiers et les accroissements nets de passifs vis-à-vis des non-résidents. Il décrit les comportements d'investissement et de financement des résidents. Ce compte décrit comment le besoin (capacité) de financement de l'économie a été couvert (utilisé).

Il est composé des investissements directs, des investissements de portefeuille, des dérivés financiers et des autres investissements.

Les transactions du compte financier en 2018¹⁰ se sont traduites par une hausse des engagements au titre des investissements directs étrangers, des investissements de portefeuille et des « autres investissements ».

2.3.1 - Investissements directs

Les investissements directs sont constitués de nouvelles prises de participation dans le capital, des bénéfices réinvestis ainsi que des dettes et créances entre entreprises apparentées.

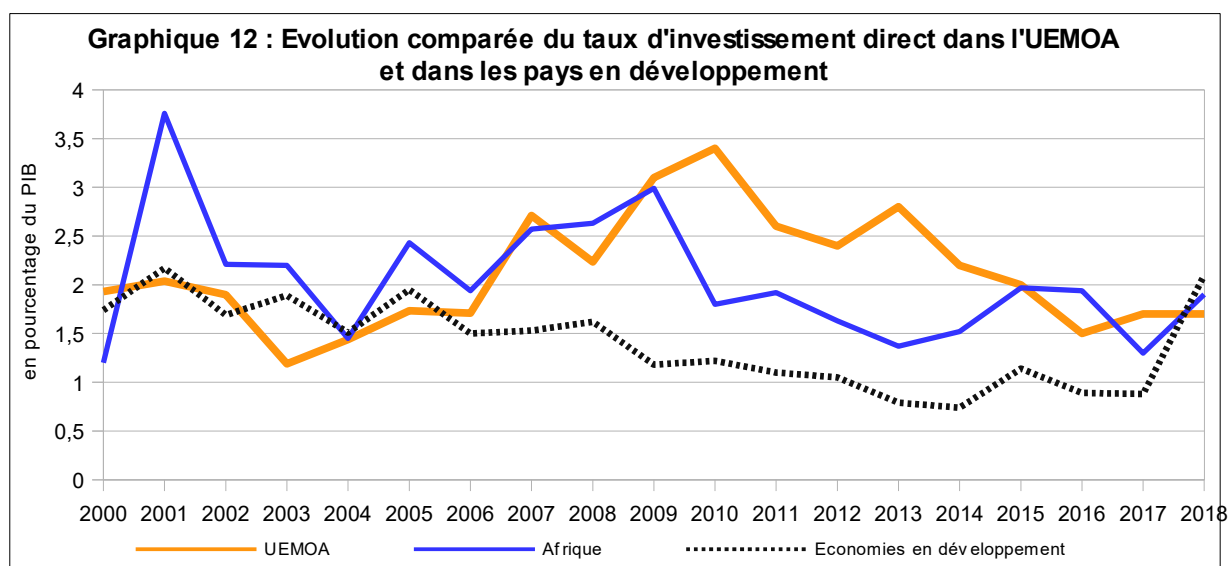
Les entrées nettes d'investissements directs étrangers (IDE) se sont chiffrées à 1.289,8 milliards en 2018, contre 1.138,9 milliards un an plus tôt, soit une hausse de 13,2%, en raison des investissements dans les secteurs miniers, financiers des télécommunications ainsi que dans les travaux de construction aéroportuaire et hôtelière. Cette évolution traduit notamment l'augmentation des engagements sous forme de titre de participation (+28,8%), atténuée par la baisse des titres sous forme d'instruments de dette (-14,1%) .

Les flux nets d'IDE en 2018 sont constitués de 72,5% de titres de participation et de 27,5% d'instruments de dettes. La part des instruments de dettes s'explique par la préférence des multinationales intervenant dans le secteur des industries extractives pour les prêts à leurs filiales, en lieu et place d'un financement sous forme de prise de participation.

Les titres de participation sont passés de 726,0 milliards à 935,1 milliards, soit une amélioration de 209,1 milliards. Cette évolution s'explique essentiellement par la dynamique des flux de capitaux nets reçus dans le secteur manufacturier et celui des industries extractives notamment au Burkina, en Côte d'Ivoire, au Niger et au Sénégal. Rapportés au PIB, les flux nets d'investissements directs étrangers en direction des pays de l'UEMOA sont ressortis à 1,7% en 2018 comme en 2017 contre des moyennes respectives de 1,9% et 2,1% enregistrées en 2018 pour le continent africain et pour l'ensemble des pays en développement.

9. La présentation de la balance des paiements selon l'optique analytique déduit des investissements de portefeuille et des autres investissements, les flux concernant la Banque Centrale et les banques, qui sont inclus dans les avoirs extérieurs nets, en dessous de la ligne du solde global.

10. Le passage à la méthodologie de la sixième édition s'est traduit par un changement de convention sur la présentation des données du compte financier. Les augmentations ou diminutions d'actifs sont retracées en termes nets (+/-) à la colonne « accroissement net d'actifs » et les variations nettes de passifs à la colonne « accroissement net de passif ». Ainsi calculé, le solde du compte financier reflète la détérioration ou l'amélioration de la PEG nette (cf tableau A1 à l'annexe).



Plus de la moitié des flux d'IDE enregistrés dans l'Union (57,5%) est destinée au secteur des industries extractives, suivi de celui de l'intermédiation financière (19,4%), des industries manufacturières (7,9%), du commerce (2,1%) et de l'hôtellerie (2,0%).

Les capitaux proviennent essentiellement des Iles Vierges Britanniques (18,4%), du Royaume-Uni (14,6%), de la France (11,9%), de la Chine (13,2%) et de l'île Maurice (6,3%).

Les pays européens non membres de la Zone euro, sont présents, essentiellement dans les activités d'exploration et d'exploitation aurifères. Il s'agit principalement de groupes originaires du Danemark, du Royaume-Uni et de la Suisse. La Côte d'Ivoire (23,0%), le Niger (17,3%), le Mali (17,3%) et le Sénégal (31,4%) ont représenté plus de 85% des flux bruts d'IDE reçus par l'Union.

2.3.2 - Investissements de portefeuille

Les principales opérations composant les investissements de portefeuille concernent les transactions sur titres de participation, représentant moins de 10,0% du capital social de la société concernée et celles relatives aux titres de créances à court et à long termes, notamment les bons de trésor, les obligations, les billets de trésorerie, etc.

Les transactions au titre des investissements de portefeuille se sont traduites par une augmentation nette des engagements en 2018. Les engagements relatifs aux investissements de portefeuille ont progressé de 512,9 milliards pour ressortir à 1.911,3 milliards. Cette évolution est principalement imputable aux émissions d'euro-obligations par la Côte d'Ivoire et le Sénégal pour un montant net de 2.010,9 milliards.

2.3.3 - Dérivés financiers

Le contrat de dérivés financiers est un instrument financier lié à un autre instrument financier, indicateur financier ou produit de base spécifique et par lequel des risques financiers spécifiques (de taux d'intérêt, de taux de change, sur actions ou sur le prix de produits de base, de crédit, etc.) peuvent être négociés en tant que tels sur les marchés financiers.

Les transactions sur les dérivés se sont soldées par une augmentation nette des actifs de 0,5 milliards en 2018 contre une baisse de 2,9 milliards en 2017.

2.3.4 - Autres investissements

Les autres investissements portent principalement sur les crédits commerciaux, les numéraires et dépôts, les prêts autres que ceux relevant des IDE et des investissements de portefeuille, particulièrement les opérations liées à l'endettement public et les autres comptes à payer et/ou à recevoir.

Les entrées nettes de flux de capitaux au titre des « autres investissements » sont passées de 328,5 milliards en 2017 à 1.309,3 milliards en 2018. Cette évolution est la résultante, d'une part, de la hausse des créances commerciales accordées aux non-résidents ainsi que des dépôts à l'extérieur et, d'autre part, de l'accroissement des tirages publics dans la plupart des pays de l'Union, qui sont passés de 1.324,0 milliards en 2017 à 1.457,6 milliards en 2018.

Au total, les transactions économiques et financières de l'UEMOA avec le reste du monde en 2018 se sont traduites par un solde excédentaire de 1.088,2 milliards de la balance des paiements, après un déficit de 304,1 milliards enregistré en 2017.

III. EVOLUTION DE LA POSITION EXTERIEURE GLOBALE DE L'UEMOA

La position extérieure globale (PEG) fournit la valeur et la composition du stock des créances d'une économie sur le reste du monde, ainsi que la valeur et la composition du stock de ses engagements envers le reste du monde.

Les variations des postes de la position extérieure globale entre l'année (n) et (n+1) sont expliquées par les flux de transactions enregistrées au cours de l'année (n) aux rubriques correspondantes du compte financier de la balance des paiements et par des « autres flux », relatifs notamment aux réévaluations et reclassements d'actifs. Ces flux concernent notamment des variations dues aux prix, celles dues aux taux de change, à la monétisation/démonétisation de l'or, ainsi qu'aux reclassements d'investissements de portefeuille en investissements directs.

3.1 - EVOLUTION DE LA POSITION EXTERIEURE GLOBALE NETTE (PEGN)

La position extérieure globale nette de l'Union est ressortie débitrice à 35.680,1 milliards (48,7% du PIB) à fin décembre 2018 contre 32.303,0 milliards (47,6% du PIB) à fin décembre 2017, soit une détérioration de 3.377,1 milliards (1,1 point de pourcentage). Les engagements publics ont fortement contribué à cette détérioration, avec l'encours de la dette publique extérieure qui est passé, en pourcentage du PIB, de 27,6% en 2017 à 32,1% en 2018.

Les créances se sont établies à 29.831,5 milliards à fin 2018 (40,7% du PIB), en hausse de 2.215,3 milliards, soit une augmentation de 8,0% (ou 3,0% du PIB) par rapport aux réalisations de 2017. Cette évolution s'explique essentiellement par la hausse des placements au titre des investissements directs (+192,1 milliards), des investissements de portefeuille (+11,4 milliards) et des autres investissements (+554,3 milliards), notamment les crédits commerciaux et les autres comptes à recevoir, dont les stocks se sont accrus pour ressortir respectivement à 9.955,4 milliards et 3.167,2 milliards. Cette évolution a été accentuée par la hausse du niveau des avoirs de réserve qui s'est situé à 8.561,2 milliards à fin 2018 contre 7.184,2 milliards un an plus tôt, du fait essentiellement du regain des droits de tirages spéciaux et de l'or monétaire.

Quant au stock d'engagements, il s'est établi à 65.508,5 milliards à fin 2018 (88,2% du PIB), en hausse de 5.592,4 milliards, soit un accroissement de 9,3% (ou 7,6% du PIB) par rapport aux réalisations notées l'année précédente. L'accroissement des engagements nets résulte

principalement de l'évolution des investissements directs étrangers, des investissements de portefeuille, des tirages dans le cadre de la dette publique extérieure et des crédits commerciaux.

Tableau 3 : Position extérieure globale nette (en millions de FCFA)

	Stocks début de période	Autre flux	Stocks fin de période
Stock d'actifs financiers (A)	27 616 175	127 170	29 831 513
Investissements directs	3 645 617	80 448	3 918 118
Investissements de portefeuille	2 040 079	5 878	2 057 340
Dérivés financiers	-1 295	0	-771
Autres investissements	14 747 530	4 069	15 295 798
Avoirs de réserve	7 184 244	36 775	8 561 028
Or monétaire	811 197	29 643	884 159
Droits de tirage spéciaux	466 887	9 104	650 543
Position de réserve au FMI	192 443	-1 972	197 210
Autres avoirs de réserve	5 713 717	0	6 829 116
Stocks de passifs financiers (B)	59 919 128	160 233	65 511 610
Investissements directs	27 403 017	97 475	28 982 339
Investissements de portefeuille	6 861 309	20 212	8 827 851
Dérivés financiers	1 130	0	1 130
Autres investissements	25 653 672	42 546	27 700 290
Position extérieure globale nette (A) - (B)	-32 302 953	-33 063	-35 680 097

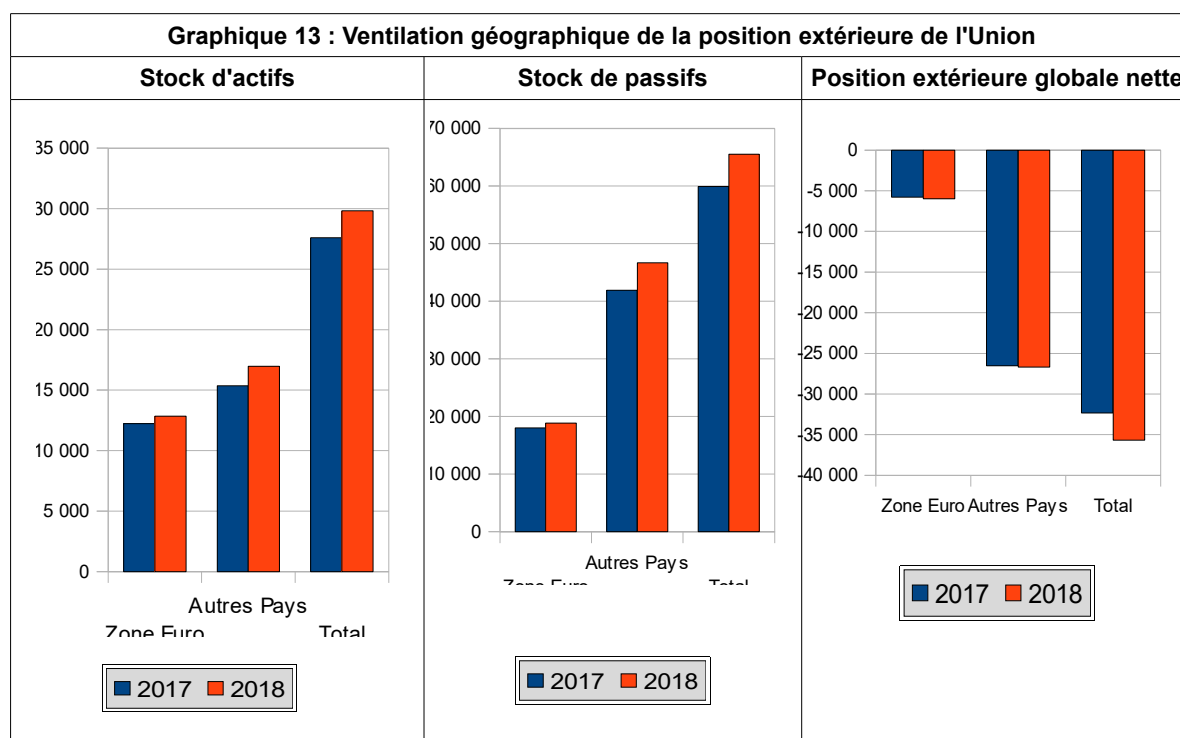
Source : BCEAO

3.2 - VENTILATION GEOGRAPHIQUE DU STOCK D'ENGAGEMENTS EXTERIEURS DES PAYS DE L'UEMOA

L'analyse de la structure géographique de la position extérieure globale nette de l'UEMOA à fin 2018 fait ressortir une situation débitrice aussi bien avec la Zone euro (-5.985,8 milliards ou -8,2% du PIB), son principal partenaire, qu'avec les autres régions du monde (-29.694,3 milliards ou -40,5% du PIB).

Le déficit avec la Zone euro ressort limité, en raison notamment des créances de l'Union détenues sous forme d'avoirs de la Banque Centrale en compte d'opérations, de dépôts des banques auprès des correspondants étrangers, pour la plupart des résidents de la Zone euro, et de crédits commerciaux accordés par les exportateurs, la part des exportations de l'UEMOA vers la zone Euro étant de 22,3%.

Quant aux engagements vis-à-vis des autres pays (46.669,8 milliards ou 63,7% du PIB), ils sont constitués essentiellement des investissements directs étrangers, des tirages au titre des prêts auprès des institutions multilatérales et bilatérales, des prêts contractés auprès de créanciers privés, des investissements de portefeuille, notamment les emprunts obligataires ainsi que des crédits commerciaux.



Source : BCEAO

IV. EVOLUTION DES ECHANGES INTRA-UEMOA

La tendance haussière des transactions intra-communautaires en valeur s'est maintenue en 2018, confirmant le renforcement du processus d'intégration économique dans l'Union.

Les transactions intra-communautaires sur les biens, les services, les revenus primaire et secondaire, le compte capital, les flux d'investissements directs étrangers, les investissements de portefeuille et les autres investissements ont été caractérisés par le maintien de la tendance haussière au cours de l'année 2018.

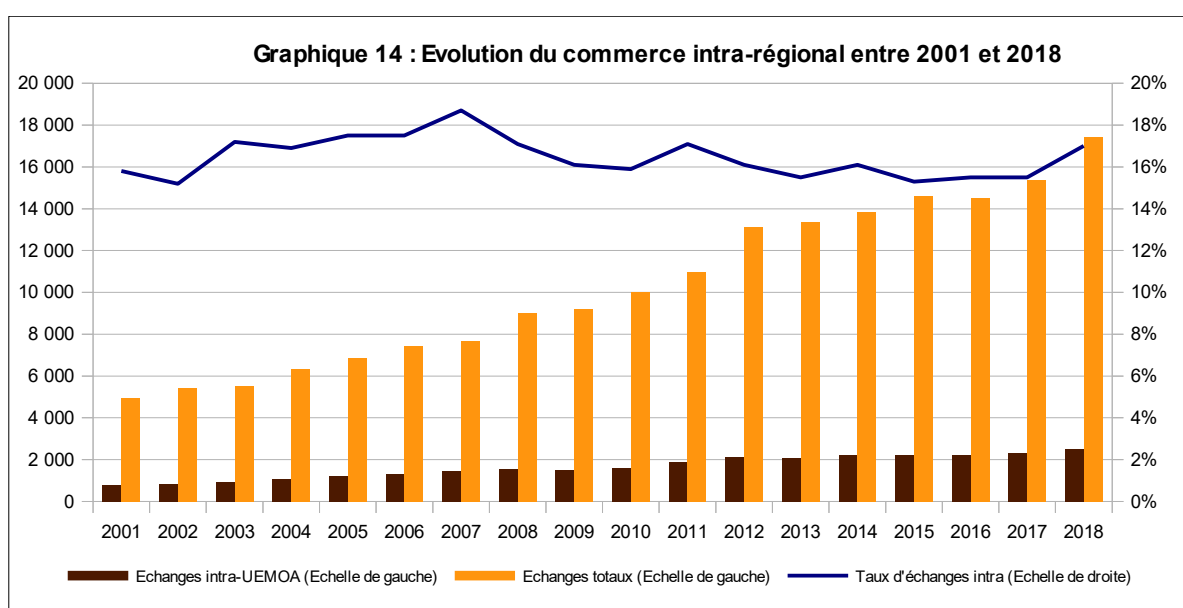
4.1 - COMMERCE INTRA-UEMOA DE BIENS

Les échanges de biens entre les pays membres de l'Union, évalués sur la base des travaux de la Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données sur les échanges intra-UEMOA, font apparaître une augmentation des flux intra-communautaires par rapport à l'année 2017. En effet, les flux commerciaux se sont établis à 2.495,9 milliards, contre 2.340,5 milliards en 2017, soit une hausse de 6,6%. Cette évolution est principalement imputable à l'accroissement des échanges de produits pétroliers, en lien avec le redressement des cours internationaux. La progression des échanges intra-communautaires de biens est également expliquée par celle des produits agricoles, consécutive à l'augmentation de l'offre intra-régionale de ces produits, dans un contexte d'une bonne campagne agricole enregistrée dans la Zone en 2017/2018.

La Côte d'Ivoire et le Sénégal restent les principaux fournisseurs intra-régionaux, avec respectivement 35,5% et 24,0% des exportations totales en 2018. L'année précédente, leurs parts respectives étaient de 35,3% et 24,7%. Le Mali et le Burkina continuent également d'occuper les première et deuxième places des importateurs intra-communautaires, avec respectivement 35,6% et 22,4% des approvisionnements, contre 35,6% et 23,9% enregistrés un an plus tôt. Les produits pétroliers demeurent au premier rang des transactions intra-UEMOA, avec une part de 29,0% du total. L'importance des échanges intra-UEMOA de produits pétroliers

s'explique par la commercialisation de pétrole raffiné par le Niger sur le marché intra-communautaire depuis 2013. Les autres produits échangés sont principalement les préparations alimentaires (lait, bouillons etc.), les produits du cru (céréales, légumes, animaux vivants) et les huiles alimentaires. Bien que le poids des échanges intra-régionaux rapportés aux exportations totales de l'Union, évalué à 17,0% soit supérieur à celui de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (d'environ 3,1%), il demeure inférieur à ceux des autres zones d'intégration économique comme l'Union Européenne (60,0%) ou les pays membres de l'Accord de libre échange nord américain (40,0%).

Les échanges intra-UEMOA, rapportés aux exportations totales, sont passés de 15,7% en 2017 à 18,1% en 2018. Ils représentent 16,0% des importations totales en 2018 contre 14,7% en 2017. Par rapport au total des flux commerciaux, ces échanges représentent 17,0% contre 15,2% relevé une année plus tôt, soit un repli de 0,9 point de pourcentage.



Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Les échanges de produits pétroliers raffinés entre les pays de l'UEMOA sont ressortis à 850,5 milliards en 2018, contre 679,8 milliards en 2017, soit une hausse de 25,1%. Les produits pétroliers demeurent au premier rang des transactions intra-UEMOA, avec une part d'environ 34,1% des échanges commerciaux intra-UEMOA.

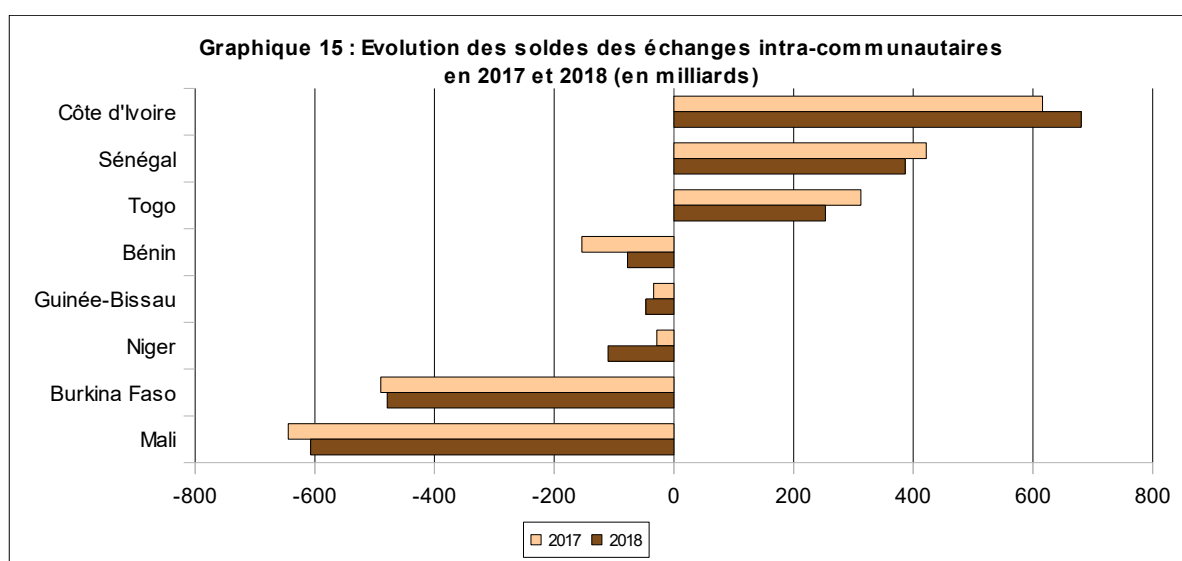
Tableau 4 : Matrice des échanges intra-communautaires des produits pétroliers
(en millions FCFA)

		Importateurs								
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Exportateurs	Bénin		271,24	524,7	57,3	74 283,5	10 989,5	16,9	4 239,1	90 382,3
	Burkina	277,4		497,1	0,0	312,1	1 029,3	27,1	319,3	2 462,3
	Côte d'Ivoire	2 653,4	149 407,4		18,2	176 280,0	4 559,9	1 238,5	21 781,4	355 938,8
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	0,0		362,9	0,0	1 301,4	0,0	1 664,3
	Mali	3 397,1	147,55	13 561,2	83,7		4 401,2	31 561,9	2 326,7	55 479,3
	Niger	4296,06	8 430,2	292,8	0	38 835,6		132,8	4 136,8	56 124,3
	Sénégal	307,1	7 954,4	1 638,1	7 501,2	166 218,7	1 279,1		5 628,8	190 527,5
	Togo	83 399,0	5 968,0	1 615,7	12,47	5 966,1	259,0	696,2		97 916,6
	UEMOA	94 330,1	172 178,7	18 129,7	7 673,0	462 259,0	22 518,0	34 974,9	38 432,2	850 495,5

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

La configuration des échanges intra-communautaires entre les pays de l'Union est restée quasiment identique à celle notée les années précédentes. La balance commerciale intra-UEMOA a été excédentaire en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Togo.

En revanche, elle est restée déficitaire dans les pays enclavés, à savoir le Burkina, le Mali et le Niger. Quant au Bénin et la Guinée-Bissau, dont la situation est également déficitaire, leurs échanges intra-UEMOA sont marqués par la hausse des achats en provenance notamment de la Côte d'Ivoire, du Niger et du Togo pour le Bénin et du Sénégal pour la Guinée Bissau.



Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

4.2 - AUTRES TRANSACTIONS COURANTES INTRA-COMMUNAUTAIRES

Les transactions relevant des autres rubriques du compte courant sont demeurées orientées à la hausse depuis 2012.

Les échanges de services se sont accrus de 3,1% pour ressortir à 1.388,6 milliards, contre 1.346,8 milliards relevés un an plus tôt, en relation avec la progression des flux relatifs aux transports, notamment terrestres, au tourisme intra-communautaire et aux travaux de constructions.

Les flux touristiques intra-UEMOA au titre de l'année 2018 ont été évalués à 252,6 milliards contre 217,8 milliards en 2017. Les données laissent apparaître que la Côte d'Ivoire et le Burkina concentrent respectivement 24,7% et 17,2% des dépenses touristiques contre 22,6% et 18,5% en 2017. Globalement, le tourisme intra-régional a représenté 26,4% des recettes totales de voyages de l'Union en 2018 contre 24,3% un an plus tôt.

Les flux de revenu primaire entre les pays de l'Union sont ressortis à 463,1 milliards, en hausse de 3,7%, du fait essentiellement des revenus tirés des investissements directs. Ceux-ci ont, en effet, crû de 18,3 milliards, en liaison essentiellement avec l'augmentation des bénéfices distribués dans le secteur des mines et des télécommunications de la Guinée-Bissau, du Niger et du Mali. Ces revenus ont principalement été versés à la Côte d'Ivoire et au Sénégal.

Le solde du compte du revenu secondaire intra-communautaire, pour sa part, est évalué à 733,6 milliards contre 694,2 milliards en 2017. Cette évolution reflète principalement la hausse des transferts privés. En effet, selon les résultats des travaux de la Cellule de réconciliation, les envois de fonds intra-régionaux imputables aux travailleurs migrants se sont situés à 410,2 milliards en 2018, après 371,8 milliards en 2017. La Côte d'Ivoire, avec 35,1% des flux émis en 2018 contre 36,5% en 2017, demeure la principale source des envois de fonds des migrants dans l'Union, en raison d'une forte présence de ressortissants de la sous-région, notamment dans les plantations agricoles et unités industrielles de ce pays. Le Mali et le Sénégal sont les premiers bénéficiaires de ces fonds, avec des parts respectives estimées à 29,1% et 19,4%, confirmant ainsi leur situation historique de pays à fort taux d'émigrés. Les envois de fonds des travailleurs migrants intra-régionaux représentent 16,0% des fonds totaux reçus en 2018 comme en 2017.

4.3 - FLUX FINANCIERS INTRA-COMMUNAUTAIRES

Les transactions intra-communautaires au titre du compte de capital se sont accrues en 2018, en relation avec l'évolution favorable des transferts en capital.

Les flux intra-régionaux recensés au niveau du compte de capital sont passés de 275,7 milliards en 2017 à 287,8 milliards en 2018, en liaison principalement avec la hausse des dons projets intra-communautaires et des appuis reçus par les ONG de leurs sièges régionaux pour des financements de projets.

Le solde du compte financier s'est amélioré en 2018, en relation essentiellement avec l'évolution à la hausse des engagements nets au titre de toutes ses composantes.

Les opérations d'investissements directs étrangers intra-UEMOA ont représenté 12,2% du stock total des capitaux reçus. L'encours des IDE intra-communautaires est ressorti à 2.300,7 milliards (3,1% du PIB) à fin 2018, contre 2.156,1 milliards (3,1% du PIB) à fin 2017. Cette évolution résulte d'un niveau de flux nets de 144,6 milliards enregistré en 2018. Le stock d'IDE à fin 2018 est constitué à 80,2% de titres de participation et à 19,8% d'instruments de dettes.

Deux secteurs dominent le marché sous-régional des IDE, à savoir le secteur de l'intermédiation financière et celui des télécommunications, avec 87,6% des créances et 88,5% des engagements. Les principaux investisseurs sont localisés au Burkina, en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Togo où sont installés les sièges de holdings bancaires (Coris Bank, Ecobank, Bank of Africa, Banque Atlantique, ORABank, etc.), de groupes internationaux de télécommunications (Orange, Atlantique Télécom, etc.), ainsi que de distribution (Unilever, Nestlé). Le Burkina, la Côte d'Ivoire, le Mali et le Togo sont les principaux bénéficiaires des investissements directs intra-communautaires.

Tableau 5 : Matrice des stocks de fin de période (31 décembre 2018)

(en millions de FCFA)

		Créances IDE par pays								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Engagements IDE par pays	Bénin		38 600,5	150 365,2	5,0	1 130,3	8 400,6	95 687,3	321 234,0	615 422,9
	Burkina	7 279,8		217 751,4	53,0	101 904,9	9 914,4	10 658,0	47 274,0	394 835,5
	Côte d'Ivoire	27 000,6	16 702,4		23,2	23 498,7	5 238,0	57 092,6	244 967,0	374 522,5
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	18 480,8		10 285,0	0,0	17 249,9	9 180,8	55 196,4
	Mali	25 882,2	31 773,6	95 049,3	0,0		0,0	86 137,9	45 503,1	284 346,1
	Niger	6 883,7	697,9	25 340,5	1 500,0	2 274,7		41 159,9	13 535,7	91 392,4
	Sénégal	44 395,9	17 092,6	62 902,8	0,0	0,0	0,0		254 212,0	378 603,2
	Togo	11 177,8	23 746,0	64 660,7	0,0	1 213,0	1 655,0	3 904,0		106 356,5
	UEMOA	122 619,9	128 612,9	634 550,7	1 581,2	140 306,7	25 208,0	311 889,5	935 906,6	2 300 675,5

Les investissements de portefeuille entre les pays de l'Union affichent une diminution nette au titre des engagements de 152,0 milliards, passant de 1.333,4 milliards en 2017 à 1.181,4 milliards en 2018. Cette évolution est le reflet de la moindre sollicitation du marché financier régional de la dette par certains Etats qui ont eu recours aux émissions d'euro-obligations pour couvrir leurs besoins de financement.

Les flux nets au titre des autres investissements se sont établis à 1.732,8 milliards à fin 2018 contre 1.693,0 milliards un an plus tôt. Cette dynamique traduit l'augmentation des engagements au titre des prêts octroyés par la BOAD aux secteurs public et privé dans les Etats membres de l'UEMOA.

CONCLUSION

L'évolution des transactions extérieures dans les Etats membres de l'UEMOA laisse apparaître une amélioration du solde global de la balance des paiements, qui est ressorti excédentaire à 1.088,2 milliards, contre un excédent de 304,1 milliards en 2017. Par ailleurs, la position extérieure globale nette de l'Union a affiché un niveau des engagements nets de 35.680,1 milliards (48,7% du PIB) à fin décembre 2018 contre 32.303,0 milliards (47,6% du PIB) à fin décembre 2017, soit une détérioration de 3.377,1 milliards (1,1 point de pourcentage). Cette situation traduit le recours des pays de l'Union aux ressources extérieures nécessaires au financement des infrastructures d'appui à la croissance.

Les comptes extérieurs ont également été marqués par une consolidation des échanges intra-communautaires, marquant la poursuite du phénomène d'intégration régionale au sein des pays de l'UEMOA, qui reste toutefois à des niveaux bas, comparé à certaines Unions économiques de référence (UE, ALENA, ...).

Au regard de la forte détérioration du solde des transactions courantes de la zone UEMOA, il urge de mettre en œuvre des mesures de politiques économiques à même de corriger de cette situation à l'avenir. A cet égard, des mesures économiques pourraient être envisagées.

Au titre de la balance commerciale, les États de l'Union devraient mettre en œuvre des stratégies appropriées afin d'attirer les IDE dans les filières de transformation, notamment dans l'industrie agroalimentaire et textile, dans la perspective de réduire les exportations de produits bruts et consolider le tissu industriel des économies de l'UEMOA. Par ailleurs, des dispositions devraient être prises à l'effet de réduire les importations notamment de produits alimentaires en mettant en place des réformes pour accroître la productivité des filières agricoles et organiser les marchés régionaux.

Au titre des services, la priorité devrait être accordée à la maîtrise des risques d'insécurité et l'accroissement des investissements dans les infrastructures de transports terrestre et maritime, et mettre en œuvre des réformes nécessaires à la libéralisation et à l'ouverture à la concurrence de tous les segments du secteur des transports. Ces mesures permettront de réduire le coût du fret et de la manutention dans l'Union, dans un contexte où le déficit courant est porté notamment par celui des services ;

Au titre de la mobilisation des financements extérieurs, les mesures à prendre devraient porter sur la diversification des sources de financement externe des déficits publics à travers la promotion du marché régional de la dette auprès des investisseurs étrangers. Les États de l'Union devraient également maintenir les efforts nécessaires au respect des engagements souscrits avec les partenaires techniques et financiers, en vue de faciliter l'afflux des ressources au titre de l'aide publique au développement. En outre, des efforts d'amélioration des taux de rapatriement des recettes d'exportation devraient être poursuivis à travers l'intensification des actions de sensibilisation des acteurs concernés ainsi que le suivi rapproché des établissements de crédit.

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : TABLEAUX STATISTIQUES

- Tableau A1 : Balance des paiements régionale 2018
- Tableau A2 : Evolution de la balance des paiements régionale entre 2013 et 2018
- Tableau A3.1 : Position Extérieure Globale de l'UEMOA en 2018
- Tableau A3.2 : Structure géographique de la Position Extérieure Globale de l'UEMOA en 2018
- Tableau A4 : Matrice totale du commerce intra-communautaire
 - o Tableau A4.1 : Matrice totale du commerce intra-communautaire en 2018
 - o Tableau A4.2 : Matrice totale du commerce intra-communautaire en 2017
- Tableau A4.3 : Matrice des flux touristiques intra-communautaires en 2018
- Tableau A4.4 : Matrice des flux touristiques intra-communautaires en 2017
- Tableau A4.5 : Matrice des flux relatifs aux envois de fonds travailleurs migrants intra-communautaires en 2018
- Tableau A4.6 : Matrice des flux relatifs aux envois de fonds travailleurs migrants intra-communautaires en 2017
- Tableau A4.7 : Matrice des flux nets relatifs aux investissements directs étrangers totaux intra-communautaires en 2018
- Tableau A4.8 : Matrice des flux nets relatifs aux investissements directs étrangers intra-communautaires en 2017
- Tableau A4.9 : Matrice des stocks totaux d'investissements directs étrangers intra-communautaires au 31 décembre 2018
- Tableau A4.10 : Matrice des stocks totaux d'investissements directs étrangers intra-communautaires au 31 décembre 2017
- Tableau A4.11 : Matrice des flux nets d'IDE intra-communautaires au titre des fonds propres en 2018
- Tableau A4.12 : Matrice des flux nets d'IDE intra-communautaires au titre des fonds propres en 2017
- Tableau A4.13 : Matrice des stocks d'IDE intra-communautaires au titre des fonds propres au 31 décembre 2018
- Tableau A4.14 : Matrice des stocks d'IDE intra-communautaires au titre des fonds propres au 31 décembre 2017
- Tableau A4.15 : Matrice des flux nets totaux d'IDE intra-communautaires au titre des instruments de dettes en 2018
- Tableau A4.16 : Matrice des flux nets totaux d'IDE intra-communautaires au titre des instruments de dettes en 2017

- Tableau A4.17 : Matrice des stocks d'IDE intra-communautaires au titre des instruments de dettes au 31 décembre 2018
- Tableau A4.18 : Matrice des stocks d'IDE intra-communautaires au titre des instruments de dettes au 31 décembre 2017
- Tableau A5.1 : Principaux produits échangés dans le commerce intra-UEMOA en 2018
- Tableau A5.2 : Part des principaux produits dans les exportations intra-UEMOA en 2018
- Tableau A6 : Evolution du poids du commerce intra-UEMOA entre 2008 et 2018

ANNEXE 2 : PRINCIPALES MODIFICATIONS APORTEES AU DISPOSITIF D'ELABORATION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS ET DE LA POSITION EXTERIEURE GLOBALE AU SEIN DE L'UEMOA

ANNEXE 3 : METHODOLOGIE DE RECONCILIATION DES DONNEES SUR LES ECHANGES INTRA-UEMOA

ANNEXE 1 : TABLEAUX STATISTIQUES

TABLEAU A1 : BALANCE DES PAIEMENTS REGIONALE 2018 (millions de FCFA)

Nom du poste	Crédit / Acquisitions nettes d'actifs (*)	Débit / Accroissements nets de passifs (*)	Solde (**)
Compte des transactions courantes	20 298 695,1	24 857 010,5	-4 558 315,4
Biens et services	16 148 177,9	21 470 294,1	-5 322 116,2
Biens	13 765 164,2	15 644 138,4	-1 878 974,2
Services	2 383 013,7	5 826 155,7	-3 443 142,0
Transport	431 985,9	3 272 582,9	-2 840 597,1
<i>dont fret</i>	<i>176 979,3</i>	<i>2 956 620,8</i>	<i>-2 779 641,5</i>
Voyages	931 747,9	463 664,4	468 083,6
Autres services	1 019 279,9	2 089 908,4	-1 070 628,5
Revenu primaire	602 630,4	2 478 758,1	-1 876 127,7
Rémunération des salariés	522 189,7	123 618,8	398 570,9
Revenus des investissements	35 758,3	2 314 145,1	-2 278 386,9
Autre revenu primaire	44 682,5	40 994,1	3 688,4
Revenu secondaire	3 547 886,9	907 958,4	2 639 928,5
Administrations publiques	1 088 905,3	130 075,8	958 829,5
Autres secteurs	2 458 981,5	777 882,6	1 681 098,9
<i>dont envois de fonds des travailleurs migrants</i>	<i>1 950 801,6</i>	<i>632 896,4</i>	<i>1 317 905,2</i>
Compte de capital	1 258 299,3	15 867,2	1 242 432,2
Acquisitions / cessions d'actifs non financiers non produits	1 342,1	9 261,7	-7 919,6
Transferts de capital	1 256 957,2	6 605,5	1 250 351,7
Administration publique	878 278,1	0,0	878 278,1
Remises de dette	18 995,0	0,0	18 995,0
Autres transferts de capital	859 283,1	0,0	859 283,1
Autres secteurs	378 679,1	6 605,5	372 073,7
Capacité (+) / besoin (-) de financement (solde des comptes des transactions courantes et de capital)	21 556 994,5	24 872 877,7	-3 315 883,2
Compte financier	649 144,1	5 159 011,2	-4 509 867,1
Investissement direct	192 053,0	1 481 846,6	-1 289 793,6
Investissements de portefeuille	35 027,3	1 946 329,8	-1 911 302,5
Dérivés financiers (autres que réserves) et options sur titres des employés	524,0	0,0	524,0
Autres investissements	421 539,8	1 730 834,8	-1 309 295,0
Administrations publiques	6 937,1	1 464 554,0	-1 457 616,9
Autres secteurs	414 602,8	267 079,8	147 522,9
Erreurs et omissions nettes			-9 765,7
Solde global	20 907 850,3	19 713 866,5	1 184 218,2
Ajustements d'écart (1)			-96 057,4
Solde global Union (Après ajustement)			1 088 160,8
Réévaluation			114 498,0
Avoirs et engagements extérieurs des institutions de dépôts	-1 475 895,4	-273 236,7	-1 202 658,7
Banque Centrale	-1 376 880,4	-97 020,7	-1 279 859,7
Autres Institutions de dépôts	-99 015,0	-176 216,0	77 201,0

Source : BCEAO

* : Crédit et débit pour les transactions courantes et le compte de capital ; Acquisitions nettes d'actifs affectées de signes (+) et accroissements nets de passifs (-)
** : Solde = Crédit - Débit ou Acquisitions nettes d'actifs affectées de signes - accroissements nets de passifs

(1) : Cet ajustement permet la prise en compte des opérations non réparties et du biais liés aux asymétries sur les transactions intra-UEMOA

TABLEAU A2 : EVOLUTION BALANCE DES PAIEMENTS REGIONALE 2014 et 2018 (milliards de FCFA)

	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018
Compte des transactions courantes	-2 595,9	-3 254,7	-3 244,1	-3 803,5	-4 558,3
Biens et services	-4 013,1	-4 491,2	-4 320,6	-4 529,0	-5 322,1
Biens	-1 029,7	-1 232,2	-1 037,1	-995,5	-1 879,0
Marchandises générales, base balance des paiements	-3 291,0	-3 769,0	-3 989,0	-4 228,2	-5 603,5
<i>Dont : Réexportations</i>	991,2	747,6	850,7	986,9	1 161,1
Exportations nettes de biens dans le cadre du négoce international	-30,7	0,9	-0,6	3,6	4,4
Or non monétaire	2 292,0	2 535,9	2 952,5	3 229,1	3 720,1
Services	-2 983,4	-3 259,1	-3 283,5	-3 533,6	-3 443,1
Transport	-2 630,4	-2 735,1	-2 616,0	-2 827,9	-2 840,6
<i>Dont fret</i>	-2 373,0	-2 439,6	-2 422,5	-2 608,4	-2 779,6
Voyages	192,6	202,8	389,3	405,2	468,1
Autres services	-545,6	-726,7	-1 056,7	-1 110,9	-1 070,6
Revenu primaire	-1 067,4	-1 236,0	-1 465,8	-1 783,0	-1 876,1
Rémunération des salariés	343,7	343,7	352,7	386,7	398,6
Revenus des investissements	-1 426,8	-1 591,1	-1 819,5	-2 171,9	-2 278,4
<i>dont intérêts dette publique</i>	-234,2	-338,8	-401,2	-484,7	-485,7
Autre revenu primaire	15,7	11,4	0,9	2,2	3,7
Revenu secondaire	2 484,5	2 472,5	2 542,2	2 508,6	2 639,9
Administrations publiques	1 095,5	1 002,6	1 036,2	930,7	958,8
Coopération internationale courante	1 028,2	970,8	987,4	886,2	898,0
<i>dont aides budgétaires</i>	433,4	437,2	399,8	507,3	506,3
Sociétés financières, sociétés non financières, ménages et ISBLSM	1 389,0	1 469,9	1 506,0	1 577,8	1 681,1
Transferts personnels (transferts courants entre ménages résidents et non résidents)	1 096,3	1 132,9	1 161,6	1 211,9	1 317,9
Envois de fonds des travailleurs	1 009,0	1 132,9	1 161,6	1 211,9	1 317,9
Autres transferts courants	292,7	337,0	344,4	366,0	363,2
Compte de capital	1 163,1	1 165,8	1 109,5	1 161,7	1 242,4
Acquisitions / cessions d'actifs non financiers non produits	5,3	-6,3	-6,5	-6,9	-7,9
Transferts de capital	1 157,8	1 172,1	1 115,9	1 168,6	1 250,4
Administration publique	858,5	834,8	797,6	845,1	878,3
Remises de dette	14,9	61,9	20,5	45,2	19,0
Autres transferts de capital	843,6	772,9	777,2	799,8	859,3
Sociétés financières, sociétés non financières, ménages et ISBLSM	299,2	337,3	318,3	323,6	372,1
Remises de dette	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres transferts de capital	299,2	337,3	318,3	323,6	372,1
Capacité (+) / besoin (-) de financement (solde des comptes des transactions courantes et de capital)	-1 432,8	-2 088,9	-2 134,7	-2 641,8	-3 315,9
Compte financier	-2 028,4	-2 559,4	-1 918,4	-2 868,8	-4 509,9
Capacité (+) / besoin (-) de financement (Compte financier)	-2 028,4	-2 559,4	-1 918,4	-2 868,8	-4 509,9
Investissement direct	-1 023,4	-1 068,1	-884,9	-1 138,9	-1 289,8
Titres de participation et parts de fonds de placement	-550,7	-562,7	-588,0	-726,0	-935,1
Instruments de dette	-472,8	-505,4	-296,9	-412,9	-354,7
Investissements de portefeuille	-781,0	-677,3	-530,9	-1 398,4	-1 911,3
Titres de participation et parts de fonds de placement	-24,4	-10,0	8,5	25,5	76,7
Administrations publiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres secteurs	-24,4	-10,0	8,5	25,5	76,7
Titres de créance	-756,6	-667,3	-539,4	-1 424,0	-1 988,0
Administrations publiques	-782,2	-683,4	-145,1	-1 544,2	-2 030,0
Autres secteurs	25,6	16,1	-394,3	120,2	42,0
Dérivés financiers (autres que réserves) et options sur titres des employés	0,0	0,5	0,0	-2,9	0,5
Administrations publiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres secteurs	0,0	0,5	0,0	-2,9	0,5
Autres investissements	-224,0	-814,5	-502,6	-328,5	-1 309,3
Administrations publiques	-1 388,6	-947,5	-1 310,9	-1 324,0	-1 457,6
Autres secteurs	1 164,7	133,1	808,3	995,5	147,5
Erreurs et omissions nettes	-13,7	5,4	-8,2	9,3	-9,8
Solde global (1)	581,9	476,0	-224,5	236,3	1 184,2
Ajustements d'écart (Non répartis, asymétries, autres) (2)	-507,4	-665,8	-722,3	67,8	-96,1
Solde global Union (Après ajustement) (3)	74,5	-189,8	-946,8	304,1	1 088,2
Réévaluation et autres flux non transactionnels (4)	-58,7	195,9	-112,4	171,6	114,5
Avoirs et engagements extérieurs des institutions de dépôts	-15,8	-6,1	1 059,1	-475,6	-1 202,7
Banque Centrale	-241,1	-244,3	914,5	-739,3	-1 279,9
Etablissements de dépôts autres que la banque centrale	225,3	238,2	144,6	263,7	77,2
Taux de couverture : Export b&s/Import b&s (%)	72,6	66,4	66,4	0,0	55,8
Degré d'ouverture : (Export b&s+Import b&s)/(2*PIB) (%)	28,7	26,5	25,1	14,5	22,5
Déficit courant hors dons/PIB (%)	-5,8	-6,5	-6,1	-6,3	-6,8
Investissement direct Etranger/PIB (%)	2,0	1,9	1,5	1,7	1,7
PIB	52 218,5	56 693,9	59 910,1	68 903,6	74 267,8
Solde global rapporté au PIB (%)	0,1	-0,3	-1,6	0,4	1,5
Réserves de change (AEB)	7 065,9	7 522,7	6 529,4	7 185,2	8 561,0
Importations de biens et services	17 366,7	18 050,8	18 050,8	19 922,5	21 470,3
Couverture des importations par les réserves (mois)	4,9	5,2	4,0	4,2	4,8

Source : BCEAO

(1) : Agrégation des soldes des balances des paiements des Etats

(2) Cet ajustement permet la prise en compte des opérations non réparties et du biais liés aux asymétries sur les transactions intra-UEMOA

(3) : (1)+(2)

(4) : Prise en compte des autres flux , pour assurer la cohérence entre la variation des AEN et le solde de la BDP

TABLEAU A3.1 : POSITION EXTERIEURE GLOBALE DE L'UEMOA EN 2018

(en millions de FCFA)

	Poste	Début de période	Autres flux	Fin de période
A	Stock d'actifs financiers	27 616 175	127 170	29 831 513
1	Investissements directs	3 645 617	80 448	3 918 118
2	Investissements de portefeuille	2 040 079	5 878	2 057 340
3	Dérivés financiers	-1 295	0	-771
4	Autres investissements	14 747 530	4 069	15 295 798
4.1	Autres titres de participation	0	0	0
4.2	Monnaie fiduciaire et dépôts	2 255 750	4 069	1 771 669
4.3	Prêts	137 119	0	368 697
4.4	Régime d'assurance, de pens. et de g	23 590	0	32 899
4.5	Crédits commerciaux	9 401 074	0	9 955 367
4.6	Autres comptes à payer/à recevoir	2 929 997	0	3 167 166
5	Avoirs de réserves	7 184 244	36 775	8 561 028
5.1	Or monétaire	811 197	29 643	884 159
5.2	Droits de tirage spéciaux	466 887	9 104	650 543
5.3	Position de réserve au FMI	192 443	-1 972	197 210
5.4	Autres avoirs de réserve	5 713 717	0	6 829 116
B	Stocks de passifs financiers	59 919 128	160 233	65 511 610
1	Investissements directs	27 403 017	97 475	28 982 339
2	Investissements de portefeuille	6 861 309	20 212	8 827 851
3	Dérivés financiers	1 130	0	1 130
4	Autres investissements	25 653 672	42 546	27 700 290
4.1	Autres titres de participation	857	0	58
4.2	Monnaie fiduciaire et dépôts	1 245 341	0	1 488 950
4.3	Prêts	14 853 147	39 192	16 665 423
4.4	Régime d'assurance, de pens. et de g	2 768	0	2 897
4.5	Crédits commerciaux	9 347 396	3 354	9 271 696
4.6	Autres comptes à payer/à recevoir	202 817	0	255 136
4.7	Droits de tirage spéciaux	1 346	0	16 130
C	Position extérieure globale nette (A) - (B)	-32 302 953	-33 063	-35 680 097

Source : BCEAO

**TABLEAU A3.2 : STRUCTURE GEOGRAPHIQUE DE LA POSITION EXTERIEURE
GLOBALE DE L'UEMOA EN 2018**

(en millions de FCFA)

	Zone Euro	Autres Pays	Total
Stock d'actifs financiers	12 856 098	16 975 415	29 831 513
Investissements directs	744 442	3 173 676	3 918 118
Investissements de portefeuille	411 468	1 645 872	2 057 340
Dérivés financiers	-771	0	-771
Autres investissements	6 579 122	8 716 676	15 295 798
Autres titres de participation	0	0	0
Monnaie fiduciaire et dépôts	921 268	850 401	1 771 669
Prêts	169 601	199 096	368 697
Régime d'assurance, de pens. et de garant.	31 254	1 645	32 899
Crédits commerciaux	2 986 610	6 968 757	9 955 367
Autres comptes à payer/à recevoir	2 470 389	696 777	3 167 166
Avoirs de réserves	5 121 837	3 439 191	8 561 028
Or monétaire	0	884 159	884 159
Droits de tirage spéciaux	0	650 543	650 543
Position de réserve au FMI	0	197 210	197 210
Autres avoirs de réserve	5 121 837	1 707 279	6 829 116
Stocks de passifs financiers	18 841 856	46 669 754	65 511 610
Investissements directs	7 535 408	21 446 931	28 982 339
Investissements de portefeuille	3 001 469	5 826 382	8 827 851
Dérivés financiers	1 130	0	1 130
Autres investissements	8 303 849	19 396 441	27 700 290
Autres titres de participation	58	0	58
Monnaie fiduciaire et dépôts	1 042 265	446 685	1 488 950
Prêts	3 333 085	13 332 338	16 665 423
Régime d'assurance, de pens. et de garant.	2 897	0	2 897
Crédits commerciaux	3 708 678	5 563 018	9 271 696
Autres comptes à payer/à recevoir	216 866	38 270	255 136
Droits de tirage spéciaux	0	16 130	16 130
Position extérieure globale nette (A) - (B)	-5 985 758	-29 694 339	-35 680 097

Source : BCEAO

Tableau A4 : Matrice totale du commerce intra-communautaire**Tableau A4.1 : Matrice totale des échanges intra-communautaires en 2018**

(en millions FCFA)

		Importateurs								
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Exportateurs	Bénin	0,0	6 820,2	7 083,6	203,8	73 390,3	56 533,6	518,6	17 171,4	161 721,5
	Burkina	2 818,5		13 750,2	26,4	11 313,9	12 489,1	5 905,1	34 750,8	81 053,9
	Côte d'Ivoire	34 716,6	348 326,8		958,7	320 507,3	59 606,2	68 838,8	53 347,2	886 301,6
	Guinée-Bissau	21,7	0,0	0,0		1 065,1	0,0	3 914,7	0,0	5 001,4
	Mali	20 088,4	49 389,0	58 323,4	263,2		19 233,8	126 079,6	7 280,4	280 657,9
	Niger	15 162,9	15 638,1	4 885,7	9,6	43 523,0		1 111,3	12 663,5	92 994,1
	Sénégal	12 062,0	39 155,6	75 205,1	49 881,0	401 119,0	9 082,9		11 740,9	598 246,5
	Togo	154 521,3	100 679,5	46 242,9	392,7	36 716,8	45 912,0	5 487,6		389 952,8
	UEMOA	239 391,4	560 009,1	205 490,9	51 735,4	887 635,3	202 857,6	211 855,6	136 954,3	2 495 929,7

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Tableau A4.2 : Matrice totale des échanges intra-communautaires en 2017

(en millions FCFA)

		Importateurs								
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Exportateurs	Bénin	0,0	6 560,9	9 137,8	32,3	40 641,7	31 903,7	1 826,7	8 676,1	98 779,2
	Burkina	2 758,7		14 643,6	1,9	18 028,7	12 936,0	7 306,3	13 543,6	69 218,8
	Côte d'Ivoire	39 378,7	317 464,0		654,9	275 619,6	44 929,8	79 328,1	69 196,9	826 571,9
	Guinée-Bissau	279,0	0,0	84,8		79,7	0,0	6 044,7	6,5	6 494,7
	Mali	2 314,2	58 305,5	56 770,1	309,9		19 481,6	50 494,6	1 276,6	188 952,5
	Niger	39 056,6	28 219,9	3 485,1	70,1	69 243,1		3 620,2	3 946,7	147 641,7
	Sénégal	11 166,7	34 663,4	85 527,5	39 307,6	382 378,5	10 976,8		14 843,5	578 863,9
	Togo	157 633,1	113 821,6	40 680,0	41,1	47 315,1	56 019,1	8 503,6		424 013,5
	UEMOA	252 587,0	559 035,3	210 328,8	40 417,7	833 306,2	176 246,9	157 124,1	111 490,0	2 340 536,1

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Tableau A4.3 : Matrice des flux touristiques intra-communautaires en 2018

(en millions FCFA)

		Recettes de tourisme au crédit par pays								
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Dépenses de tourisme au débit par pays	Bénin		4 661,5	1 541,1	158,8	1 399,4	2 504,1	3 966,3	6 939,2	21 170,4
	Burkina	13 775,1		6 369,4	145,8	3 652,9	3 519,9	4 721,1	11 373,4	43 557,5
	Côte d'Ivoire	14 774,5	19 242,3		88,4	7 303,0	2 500,6	7 170,6	11 240,5	62 319,8
	Guinée-Bissau	37,4	602,1	151,0		40,3	74,4	4 748,0	256,2	5 909,5
	Mali	2 408,2	11 316,4	7 552,3	939,7		3 705,8	5 741,6	2 256,4	33 920,3
	Niger	5 798,0	2 804,5	4 385,4	32,5	1 722,6		5 901,4	4 819,0	25 463,2
	Sénégal	2 822,6	15 528,5	2 375,5	1 583,7	3 959,2	1 498,2		822,6	28 590,4
	Togo	18 399,5	1 072,8	1 660,6	107,0	1 370,3	2 874,5	6 142,6		31 627,4
	UEMOA	58 015,3	55 228,2	24 035,3	3 055,8	19 447,8	16 677,3	38 391,6	37 707,3	252 558,5

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Tableau A4.4 : Matrice des flux touristiques intra-communautaires en 2017

(en millions FCFA)

		Recettes de tourisme au crédit par pays								
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Dépenses de tourisme au débit par pays	Bénin		4 052,7	1 624,3	155,1	1 039,4	2 331,0	3 523,6	6 937,1	19 663,1
	Burkina	16 451,7		958,8	99,3	3 426,1	4 777,7	4 259,6	10 362,5	40 335,6
	Côte d'Ivoire	13 693,8	13 965,1		86,4	5 949,0	2 214,2	5 606,9	7 613,7	49 129,1
	Guinée-Bissau	62,0	144,0	147,4		3,4	16,6	3 967,0	45,5	4 385,8
	Mali	3 699,4	10 866,1	5 102,4	918,3		3 455,6	5 262,1	2 635,3	31 939,3
	Niger	5 640,5	2 294,6	2 889,8	25,0	1 572,5		5 324,5	4 602,3	22 349,1
	Sénégal	2 572,0	8 830,0	2 143,3	1 428,9	3 572,2	1 576,0		716,9	20 839,3
	Togo	17 975,3	1 655,6	1 343,3	104,6	1 292,5	1 174,3	5 597,2		29 142,7
	UEMOA	60 094,7	41 808,1	14 209,3	2 817,5	16 855,0	15 545,4	33 540,8	32 913,3	217 784,1

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Tableau A4.5 : Matrice des flux relatifs aux envois de fonds des travailleurs migrants intra-communautaires en 2018

(en millions FCFA)

		Transferts des migrants reçus par pays								
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Transferts des migrants émis par pays	Bénin		3 406,5	6 241,3	100,7	2 157,7	8 638,2	4 148,5	3 326,6	28 019,4
	Burkina	2 577,7		15 438,0	40,6	17 346,2	3 198,0	6 411,7	6 664,6	51 676,8
	Côte d'Ivoire	9 965,3	16 018,9		3 851,1	64 465,9	8 239,7	22 458,9	18 806,2	143 806,0
	Guinée-Bissau	378,1	109,7	467,9		928,2	309,6	8 137,7	364,0	10 695,2
	Mali	3 264,3	3 145,9	13 663,3	130,8		6 509,3	31 313,7	8 622,5	66 649,6
	Niger	839,4	2 280,8	5 698,6	110,4	6 176,8		3 914,4	7 878,2	26 898,5
	Sénégal	3 803,3	5 903,4	11 293,4	3 914,0	24 766,0	4 426,0		3 275,1	57 381,1
	Togo	2 940,9	3 978,3	6 402,7	128,0	3 453,7	4 789,2	3 342,3		25 131,1
	UEMOA	23 769,0	34 843,5	59 205,2	8 275,5	119 294,3	36 110,0	79 727,2	48 937,1	410 161,8

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Tableau A4.6 : Matrice des flux relatifs aux envois de fonds des travailleurs migrants intra-communautaires en 2017

(en millions FCFA)

		Transferts des migrants reçus par pays								
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Transferts des migrants émis par pays	Bénin		3 794,9	6 078,0	9,2	4 029,0	1 014,9	3 908,0	3 385,9	22 220,0
	Burkina	3 694,0		11 732,1	24,2	19 776,3	2 066,2	7 159,4	5 786,0	50 238,2
	Côte d'Ivoire	10 408,5	14 286,3		65,3	66 563,3	8 742,6	20 722,5	15 050,8	135 839,4
	Guinée-Bissau	310,0	48,4	118,5		2 360,9	348,8	7 022,0	257,3	10 465,9
	Mali	2 433,5	6 610,9	4 545,7	50,5		5 544,7	24 559,9	6 016,4	49 761,6
	Niger	1 068,0	1 460,2	5 040,1	96,8	8 853,0		3 819,8	7 457,8	27 795,7
	Sénégal	3 102,1	3 656,7	6 484,7	3 469,2	22 825,3	6 454,5		3 352,4	49 345,0
	Togo	2 951,4	3 402,7	6 129,7	7,9	5 319,6	4 869,3	3 495,2		26 304,7
	UEMOA	23 967,5	33 260,1	40 128,7	3 723,3	129 727,6	29 041,1	70 686,8	41 306,6	371 841,6

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Tableau A4.7 : Matrice des flux nets d'investissements directs étrangers intra-communautaires totaux en 2018

(en millions de FCFA)

		Flux net d'IDE au titre des créances								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Flux net d'IDE au titre des engagements	Bénin		-7 290,6	-7 877,5	0,0	0,0	3 250,0	7 131,8	51 701,9	46 915,6
	Burkina	301,0		2 846,9	53,0	-61 858,7	7 228,1	-155,0	2 859,8	-48 724,8
	Côte d'Ivoire	5 110,9	256,4		16,9	-180,8	3 592,0	-912,9	20 464,3	28 346,8
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	1 853,1		526,4	0,0	0,0	-1 159,7	1 219,8
	Mali	8 696,7	6 830,1	64,5	0,0		0,0	2 684,8	19 733,7	38 009,8
	Niger	-670,0	-6 590,1	1 859,0	500,0	0,0		2 831,7	-696,7	-2 766,1
	Sénégal	-5 346,9	10 596,4	-216,5	0,0	0,0	-2 191,0		41 973,0	44 815,0
	Togo	-2 493,6	9 798,5	26 371,8	0,0	992,0	346,0	1 782,7		36 797,4
	UEMOA	5 598,2	13 600,8	24 901,3	569,9	-60 521,1	12 225,1	13 363,2	134 876,3	144 613,7

Ligne (+) : Augmentation des engagements pour le pays bénéficiaire

Ligne (-) : Diminution des engagements pour le pays bénéficiaire

Colonne (+) : Augmentation des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Colonne (-) : Diminution des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Tableau A4.8 : Matrice des flux nets d'investissements directs étrangers intra-communautaires totaux en 2017

(en millions de FCFA)

		Flux net d'IDE au titre des créances								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Flux net d'IDE au titre des engagements	Bénin		7 319,3	1 432,7	1,0	1 500,0	-166,0	13 556,1	-593,5	23 049,6
	Burkina	331,0		160 913,3	0,0	15 330,9	110,4	524,5	7 309,5	184 519,6
	Côte d'Ivoire	4 368,2	-1 066,5		0,0	-238,8	0,0	7 514,6	16 180,6	26 758,1
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	-1 368,2		3 768,9	0,0	-4 710,7	-905,2	-3 215,2
	Mali	8 309,3	1 740,5	13 477,7	0,0		0,0	170,3	6 238,2	29 936,1
	Niger	486,0	726,3	9 912,4	500,0	1 207,0		3 680,7	5 628,3	22 140,8
	Sénégal	-1 160,0	234,8	8 767,0	0,0	0,0	-64,0		-197,7	7 580,0
	Togo	-4 698,4	2 206,5	4 376,2	0,0	-2 999,0	-211,0	-2 269,8		-3 595,5
	UEMOA	7 636,1	11 160,9	197 511,0	501,0	18 569,1	-330,6	18 465,7	33 660,2	287 173,4

Ligne (+) : Augmentation des engagements pour le pays bénéficiaire

Ligne (-) : Diminution des engagements pour le pays bénéficiaire

Colonne (+) : Augmentation des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Colonne (-) : Diminution des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Tableau A4.9 : Matrice des stocks totaux d'investissements directs étrangers intra-communautaires au 31 décembre 2018

(en millions de FCFA)

		Créances IDE par pays								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Engagements IDE par pays	Bénin		38 600,5	150 365,2	5,0	1 130,3	8 400,6	95 687,3	321 234,0	615 422,9
	Burkina	7 279,8		217 751,4	53,0	101 904,9	9 914,4	10 658,0	47 274,0	394 835,5
	Côte d'Ivoire	27 000,6	16 702,4		23,2	23 498,7	5 238,0	57 092,6	244 967,0	374 522,5
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	18 480,8		10 285,0	0,0	17 249,9	9 180,8	55 196,4
	Mali	25 882,2	31 773,6	95 049,3	0,0		0,0	86 137,9	45 503,1	284 346,1
	Niger	6 883,7	697,9	25 340,5	1 500,0	2 274,7		41 159,9	13 535,7	91 392,4
	Sénégal	44 395,9	17 092,6	62 902,8	0,0	0,0	0,0		254 212,0	378 603,2
	Togo	11 177,8	23 746,0	64 660,7	0,0	1 213,0	1 655,0	3 904,0		106 356,5
	UEMOA	122 619,9	128 612,9	634 550,7	1 581,2	140 306,7	25 208,0	311 889,5	935 906,6	2 300 675,5

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Tableau A4.10 : Matrice des stocks totaux d'investissements directs étrangers intra-communautaires au 31 décembre 2017

(en millions de FCFA)

		Créances IDE par pays								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Engagements IDE par pays	Bénin		45 891,1	158 242,7	5,0	1 130,3	5 150,6	88 555,5	269 532,1	568 507,3
	Burkina	6 978,8		214 904,5	0,0	163 763,6	2 686,3	10 813,0	44 414,2	443 560,3
	Côte d'Ivoire	21 889,7	16 446,0		6,3	23 679,5	1 646,0	58 005,5	224 502,7	346 175,7
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	16 627,7		9 758,6	0,0	17 249,9	10 340,5	53 976,6
	Mali	17 185,5	24 943,4	94 984,8	0,0		0,0	83 453,1	25 769,4	246 336,3
	Niger	7 553,7	7 288,0	23 481,5	1 000,0	2 274,7		38 328,1	14 232,4	94 158,4
	Sénégal	49 742,7	6 496,1	63 119,3	0,0	0,0	2 191,0		212 239,0	333 788,2
	Togo	13 671,4	13 947,5	38 289,0	0,0	221,0	1 309,0	2 121,3		69 559,1
	UEMOA	117 021,8	115 012,1	609 649,4	1 011,3	200 827,8	12 982,9	298 526,4	801 030,3	2 156 061,9

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Tableau A4.11 : Matrice des flux net d'IDE intra-communautaires au titre des fonds propres en 2018

(en millions de FCFA)

		Flux net d'IDE au titre des créances								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Flux net d'IDE au titre des engagements	Bénin		424,4	-7 877,5	0,0	0,0	0,0	6 631,8	53 598,0	52 776,7
	Burkina	0,0		-379,0	0,0	1 096,3	56,3	-155,0	-100,4	518,2
	Côte d'Ivoire	-59,1	256,4		0,0	-180,8	0,0	1 078,8	31 052,0	32 147,4
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	-259,3		526,2	0,0	0,0	-1 326,7	-1 059,9
	Mali	403,7	1 394,7	0,0	0,0		0,0	2 769,8	10 509,7	15 077,9
	Niger	-0,0	-22,5	0,0	0,0	0,0		1 448,7	-180,7	1 245,5
	Sénégal	1 607,1	6 500,0	-486,0	0,0	0,0	0,0		38 355,0	45 976,1
	Togo	-2 028,6	-349,0	23 133,8	0,0	0,0	0,0	255,1		21 011,3
	UEMOA	-76,8	8 204,1	14 132,0	0,0	1 441,7	56,3	12 029,3	131 906,9	167 693,4

Ligne (+) : Augmentation des engagements pour le pays bénéficiaire

Ligne (-) : Diminution des engagements pour le pays bénéficiaire

Colonne (+) : Augmentation des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Colonne (-) : Diminution des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Tableau A4.12 : Matrice des flux net d'IDE intra-communautaires au titre des fonds propres en 2017

(en millions de FCFA)

		Flux net d'IDE au titre des créances								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Flux net d'IDE au titre des engagements	Bénin		38,3	1 207,7	0,0	0,0	0,0	3 123,1	-774,5	3 594,7
	Burkina	0,0		160 378,7	0,0	2 047,9	62,4	524,5	8 264,0	171 277,5
	Côte d'Ivoire	524,2	1 092,3		0,0	-3 639,7	0,0	9 714,1	9 911,9	17 602,7
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	943,8		3 768,9	0,0	-4 710,7	-245,0	-243,0
	Mali	16,3	1 649,9	8 805,2	0,0		0,0	31,3	4 295,2	14 798,0
	Niger	-1,0	273,6	3 015,4	0,0	-654,5		3 671,6	4 401,4	10 706,5
	Sénégal	436,0	0,0	16 675,8	0,0	0,0	0,0		-2 059,0	15 052,8
	Togo	722,6	7 146,0	7 438,0	0,0	0,0	0,0	93,8		15 400,4
	UEMOA	1 698,1	10 200,1	198 464,6	0,0	1 522,6	62,4	12 447,7	23 794,1	248 189,6

Ligne (+) : Augmentation des engagements pour le pays bénéficiaire

Ligne (-) : Diminution des engagements pour le pays bénéficiaire

Colonne (+) : Augmentation des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Colonne (-) : Diminution des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Tableau A4.13 : Matrice des stocks d'IDE intra-communautaires au titre des fonds propres au 31 décembre 2018

(en millions de FCFA)

		Créances IDE par pays								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Engagements IDE par pays	Bénin		10 062,0	144 749,9	0,0	1 121,3	1 692,6	95 122,6	314 490,0	567 238,3
	Burkina	114,2		210 356,7	0,0	11 256,9	916,5	9 173,0	35 169,1	266 986,4
	Côte d'Ivoire	9 820,8	14 657,8		0,0	7 084,4	79,0	55 501,3	234 488,0	321 631,3
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	11 397,9		10 284,7	0,0	17 249,9	8 570,8	47 503,2
	Mali	12 542,9	20 973,8	40 637,3	0,0		0,0	86 055,7	31 301,1	191 510,8
	Niger	8,7	238,4	15 823,0	0,0	606,8		30 152,9	10 340,7	57 170,5
	Sénégal	14 961,9	12 377,1	47 872,7	0,0	0,0	0,0		241 086,0	316 297,6
	Togo	7 644,8	11 504,0	55 993,7	0,0	0,0	100,0	1 634,0		76 876,5
	UEMOA	45 093,1	69 813,0	526 831,1	0,0	30 354,1	2 788,1	294 889,4	875 445,7	1 845 214,6

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Tableau A4.14 : Matrice des stocks d'IDE intra-communautaires au titre des fonds propres au 31 décembre 2017

(en millions de FCFA)

		Créances IDE par pays								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Engagements IDE par pays	Bénin		9 637,6	152 627,3	0,0	1 121,3	1 692,6	88 490,8	260 892,0	514 461,6
	Burkina	114,2		210 735,7	0,0	10 160,6	860,3	9 328,0	35 269,5	266 468,2
	Côte d'Ivoire	9 879,8	14 401,4		0,0	7 265,2	79,0	54 422,5	203 436,0	289 483,9
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	11 657,2		9 758,6	0,0	17 249,9	9 897,5	48 563,1
	Mali	12 139,2	19 579,0	40 637,3	0,0		0,0	83 285,9	20 791,4	176 432,9
	Niger	8,7	260,9	15 823,0	0,0	606,8		28 704,2	10 521,4	55 925,0
	Sénégal	13 354,7	5 877,1	48 358,7	0,0	0,0	0,0		202 731,0	270 321,5
	Togo	9 673,4	11 853,0	32 860,0	0,0	0,0	100,0	1 378,9		55 865,2
	UEMOA	45 170,0	61 609,0	512 699,1	0,0	28 912,4	2 731,8	282 860,2	743 538,8	1 677 521,3

Tableau A4.15 : Matrice des flux net d'IDE intra-communautaires au titre des instruments de dettes en 2018

(en millions de FCFA)

		Flux net d'IDE au titre des créances								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Flux net d'IDE au titre des engagements	Bénin		-7 715,0	0,0	0,0	0,0	3 250,0	500,0	-1 896,1	-5 861,1
	Burkina	301,0		3 225,9	53,0	-62 955,0	7 171,9	0,0	2 960,2	-49 243,0
	Côte d'Ivoire	5 170,0	0,0		16,9	0,0	3 592,0	-1 991,7	-10 587,7	-3 800,6
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	2 112,4		0,3	0,0	0,0	167,0	2 279,7
	Mali	8 293,0	5 435,4	64,5	0,0		0,0	-85,0	9 224,0	22 931,9
	Niger	-670,0	-6 567,6	1 859,0	500,0	0,0		1 383,0	-516,0	-4 011,6
	Sénégal	-6 954,0	4 096,4	269,5	0,0	0,0	-2 191,0		3 618,0	-1 161,1
	Togo	-465,0	10 147,5	3 238,0	0,0	992,0	346,0	1 527,6		15 786,1
	UEMOA	5 675,0	5 396,8	10 769,3	569,9	-61 962,8	12 168,9	1 333,9	2 969,3	-23 079,7

Ligne (+) : Augmentation des engagements pour le pays bénéficiaire

Ligne (-) : Diminution des engagements pour le pays bénéficiaire

Colonne (+) : Augmentation des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Colonne (-) : Diminution des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Tableau A4.16 : Matrice des flux net d'IDE intra-communautaires au titre des instruments de dettes en 2017

(en millions de FCFA)

		Flux net d'IDE au titre des créances								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Flux net d'IDE au titre des engagements	Bénin		7 281,0	225,0	1,0	1 500,0	-166,0	10 433,0	180,9	19 455,0
	Burkina	331,0		534,6	0,0	13 283,0	48,0	0,0	-954,5	13 242,1
	Côte d'Ivoire	3 844,0	-2 158,8		0,0	3 400,9	0,0	-2 199,5	6 268,7	9 155,4
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	-2 312,0		0,0	0,0	0,0	-660,2	-2 972,2
	Mali	8 293,0	90,6	4 672,5	0,0		0,0	139,0	1 943,0	15 138,1
	Niger	487,0	452,8	6 897,0	500,0	1 861,5		9,1	1 226,9	11 434,2
	Sénégal	-1 596,0	234,8	-7 908,9	0,0	0,0	-64,0		1 861,3	-7 472,8
	Togo	-5 421,0	-4 939,5	-3 061,8	0,0	-2 999,0	-211,0	-2 363,6		-18 995,9
	UEMOA	5 938,0	960,8	-953,5	501,0	17 046,4	-393,0	6 018,0	9 866,2	38 983,8

Ligne (+) : Augmentation des engagements pour le pays bénéficiaire

Ligne (-) : Diminution des engagements pour le pays bénéficiaire

Colonne (+) : Augmentation des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Colonne (-) : Diminution des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Tableau A4.17 : Matrice des stocks d'IDE intra-communautaires au titre des instruments de dettes au 31 décembre 2018

(en millions de FCFA)

		Créances IDE par pays								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Engagements IDE par pays	Bénin		28 538,5	5 615,3	5,0	9,0	6 708,0	564,7	6 744,0	48 184,5
	Burkina	7 165,6		7 394,8	53,0	90 648,0	8 997,9	1 485,0	12 104,9	127 849,1
	Côte d'Ivoire	17 179,9	2 044,6		23,2	16 414,3	5 159,0	1 591,3	10 479,0	52 891,3
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	7 082,9		0,3	0,0	0,0	610,0	7 693,2
	Mali	13 339,3	10 799,8	54 412,0	0,0		0,0	82,2	14 202,0	92 835,3
	Niger	6 875,0	459,5	9 517,5	1 500,0	1 668,0		11 006,9	3 195,0	34 221,8
	Sénégal	29 434,0	4 715,5	15 030,1	0,0	0,0	0,0		13 126,0	62 305,6
	Togo	3 533,0	12 242,0	8 667,0	0,0	1 213,0	1 555,0	2 270,0		29 480,0
	UEMOA	77 526,8	58 799,9	107 719,6	1 581,2	109 952,6	22 419,9	17 000,1	60 460,9	455 460,9

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Tableau A4.18 : Matrice des stocks d'IDE intra-communautaires au titre des instruments de dettes au 31 décembre 2017

(en millions de FCFA)

		Créances IDE par pays								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Engagements IDE par pays	Bénin		36 253,5	5 615,3	5,0	9,0	3 458,0	64,7	8 640,1	54 045,7
	Burkina	6 864,6		4 168,9	0,0	153 603,0	1 826,0	1 485,0	9 144,7	177 092,1
	Côte d'Ivoire	12 009,9	2 044,6		6,3	16 414,3	1 567,0	3 583,0	21 066,7	56 691,8
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	4 970,5		0,0	0,0	0,0	443,0	5 413,5
	Mali	5 046,3	5 364,4	54 347,5	0,0		0,0	167,2	4 978,0	69 903,4
	Niger	7 545,0	7 027,1	7 658,5	1 000,0	1 668,0		9 623,9	3 711,0	38 233,4
	Sénégal	36 388,0	619,1	14 760,6	0,0	0,0	2 191,0		9 508,0	63 466,7
	Togo	3 998,0	2 094,5	5 429,0	0,0	221,0	1 209,0	742,4		13 693,9
	UEMOA	71 851,8	53 403,1	96 950,3	1 011,3	171 915,3	10 251,0	15 666,2	57 491,5	478 540,6

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Tableau A5.1 : Principaux produits échangés dans le commerce intra-UEMOA en 2018 (en millions FCFA)

Produits	Pays exportateurs								
	Bénin	Burkina Faso	Cote d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Combustibles minéraux, huiles (produits pétroliers & électricité)	83 409,5	9 028,6	343 240,3	2 541,3	46 727,8	59 029,5	201 749,4	104 769,2	850 495,5
Sel, soufre, terres et pierres (ciment)	26 072,5	247,6	5 046,0	0,0	0,0	342,3	113 238,1	58 238,9	203 185,5
Graisses et huiles	0,0	1 427,4	79 722,5	0,0	350,3	1 434,7	3 769,9	20 113,6	106 818,5
Engrais	0,0	290,8	4 315,8	0,0	29 655,2	0,0	10 884,5	4 900,6	50 047,0
Matières plastiques et ouvrages en ces matières	501,2	0,0	59 353,0	35,6	1 946,8	501,5	17 891,1	53 692,1	133 921,3
Fonte, fer et acier	2 719,3	8 535,3	11 216,9	841,1	887,2	0,0	28 248,3	10 025,3	62 473,4
Huiles essentielles, produits cosmétiques	0,0	122,4	39 082,8	0,0	262,1	1 770,2	14 875,8	18 656,1	74 769,4
Tabacs	0,0	0,0	36 101,8	0,0	0,0	0,0	9 383,3	0,0	45 485,2
Animaux vivants	0,0	181,0	0,0	0,0	112 343,5	502,6	0,4	0,0	113 027,4
Préparations alimentaires diverses	911,3	0,0	46 081,1	0,0	254,4	939,2	53 736,0	2 797,9	104 719,9
Céréales	1 755,8	1 049,1	2 138,1	0,0	316,5	0,0	28 490,1	212,0	33 961,6
Coton	7 358,5	2 052,4	9 559,1	0,0	1 667,1	2 815,3	21,9	18 168,7	41 642,8
Autres produits	29 185,9	65 509,9	256 840,5	6 059,4	30 919,9	55 139,6	191 106,8	138 876,9	773 638,9
Tota exportations	98 779,2	69 218,8	826 571,9	6 494,7	188 952,5	147 641,7	578 863,9	424 013,5	2 340 536,1

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données sur les échanges intra-UEMOA

Tableau A5.2 : Part des principaux produits dans les exportations intra-UEMOA en 2018 (en %)

Produits	Pays exportateurs								
	Bénin	Burkina Faso	Cote d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Combustibles minéraux, huiles (produits pétroliers & électricité)	59,6	11,3	38,6	36,6	23,0	55,7	30,9	25,0	34,1
Sel, soufre, terres et pierres (ciment)	18,6	0,3	0,6	0,0	0,0	0,3	17,4	13,9	8,1
Graisses et huiles	0,0	1,8	9,0	0,0	0,2	1,4	0,6	4,8	4,3
Engrais	0,0	0,4	0,5	0,0	14,6	0,0	1,7	1,2	2,0
Matières plastiques et ouvrages en ces matières	0,4	0,0	6,7	0,5	1,0	0,5	2,7	12,8	5,4
Fonte, fer et acier	1,9	10,7	1,3	12,1	0,4	0,0	4,3	2,4	2,5
Huiles essentielles, produits cosmétiques	0,0	0,2	4,4	0,0	0,1	1,7	2,3	4,5	3,0
Tabacs	0,0	0,0	4,1	0,0	0,0	0,0	1,4	0,0	1,8
Animaux vivants	0,0	0,2	0,0	0,0	55,3	0,5	0,0	0,0	4,5
Préparations alimentaires diverses	0,7	0,0	5,2	0,0	0,1	0,9	8,2	0,7	4,2
Céréales	1,3	1,3	0,2	0,0	0,2	0,0	4,4	0,1	1,4
Coton	5,3	2,6	1,1	0,0	0,8	2,7	0,0	4,3	1,7
Autres produits	20,9	81,9	28,9	87,4	15,2	52,0	29,3	33,2	31,0
Total exportations	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données sur les échanges intra-UEMOA

NB : Chiffres issus des statistiques officielles réconciliées. Ils n'intègrent, de ce fait, qu'une partie du commerce non contrôlé.

TABLEAU A6 : EVOLUTION DU POIDS DU COMMERCE INTRA-UEMOA ENTRE 2008 ET 2018 (en %)

		2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
BENIN	<i>Part dans les exportations (1)</i>	29,9	32,6	32,4	46,2	31,3	22,0	17,6	12,3	12,3	7,7	8,7
	<i>Part dans les importations (2)</i>	22,5	25,5	23,3	27,5	28,0	19,1	12,5	15,6	14,0	14,2	11,1
	<i>Part dans les échanges totaux de biens (3)</i>	25,5	28,5	27,3	35,2	29,4	20,4	14,7	14,2	13,3	11,4	10,0
BURKINA	<i>Part dans les exportations</i>	25,9	18,2	8,8	5,8	5,2	7,4	6,5	6,7	3,9	3,7	3,7
	<i>Part dans les importations</i>	37,2	46,1	37,9	31,1	34,3	34,0	45,1	32,2	30,7	29,6	27,5
	<i>Part dans les échanges totaux de biens</i>	33,8	35,1	24,5	18,4	19,2	22,2	26,7	20,1	17,3	16,6	15,1
COTE D'IVOIRE	<i>Part dans les exportations</i>	13,3	11,1	9,3	10,1	12,6	12,4	12,7	13,2	12,9	12,0	13,4
	<i>Part dans les importations</i>	3,6	2,9	3,3	4,8	4,5	4,2	3,5	4,4	4,9	4,3	3,9
	<i>Part dans les échanges totaux de biens</i>	9,4	7,9	6,9	8,3	9,1	8,9	8,9	9,5	9,5	8,8	9,2
GUINEE-BISSAU	<i>Part dans les exportations</i>	17,4	28,1	35,1	23,1	21,6	25,3	15,7	2,5	2,8	3,3	2,7
	<i>Part dans les importations</i>	41,7	41,1	41,0	38,1	41,9	52,7	50,7	40,9	27,4	23,9	32,8
	<i>Part dans les échanges totaux de biens</i>	32,2	36,2	38,7	30,7	33,4	40,2	35,4	19,8	14,0	12,8	16,4
MALI	<i>Part dans les exportations</i>	13,0	13,5	11,1	15,8	11,7	13,9	12,8	16,0	16,0	11,2	14,1
	<i>Part dans les importations</i>	37,3	42,4	46,9	45,7	38,0	32,8	36,6	34,7	35,6	39,8	33,8
	<i>Part dans les échanges totaux de biens</i>	26,8	28,8	30,4	31,7	24,6	23,8	25,7	26,1	26,7	27,0	27,8
NIGER	<i>Part dans les exportations</i>	9,5	7,9	7,2	7,1	12,3	15,8	20,2	11,7	15,0	21,0	13,9
	<i>Part dans les importations</i>	22,2	15,6	11,4	12,9	16,7	17,8	16,7	17,9	16,2	15,5	16,0
	<i>Part dans les échanges totaux de biens</i>	17,1	12,9	9,9	10,8	14,8	16,9	18,1	15,7	15,7	17,6	15,3
SENEGAL	<i>Part dans les exportations</i>	32,1	25,1	34,9	35,0	27,4	22,5	28,8	27,7	28,5	30,3	27,9
	<i>Part dans les importations</i>	7,2	7,8	5,5	8,2	6,9	5,0	5,0	6,3	6,5	4,5	5,3
	<i>Part dans les échanges totaux de biens</i>	14,2	13,6	15,7	17,2	13,6	10,8	13,1	14,0	14,7	13,7	13,1
TOGO	<i>Part dans les exportations</i>	47,2	49,7	52,8	48,8	53,1	47,9	53,4	51,9	60,5	71,7	64,9
	<i>Part dans les importations</i>	27,9	25,3	23,4	19,3	20,2	17,3	20,6	17,7	16,7	11,6	13,2
	<i>Part dans les échanges totaux de biens</i>	35,6	35,3	35,4	30,2	33,8	29,2	32,9	29,0	31,6	34,4	32,2
UEMOA	<i>Part dans les exportations</i>	18,5	16,3	15,9	16,8	16,5	16,3	16,7	16,0	16,1	15,7	18,1
	<i>Part dans les importations</i>	15,8	16,0	15,4	17,3	15,8	14,7	15,5	14,7	15,0	14,7	16,0
	<i>Part dans les échanges totaux de biens</i>	17,1	16,1	15,7	17,0	16,1	15,5	16,1	15,3	15,5	15,2	17,0
	<i>Part ajustée dans les échanges totaux de biens (4)</i>	20,6	19,3	18,6	23,4	25,4	25,2	26,7	28,2	29,0	29,4	25,4

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données sur les échanges intra-UEMOA.

(1) : Part des exportations intra-UEMOA sur les exportations totales

(2) : Part des importations intra-UEMOA sur les importations totales

(3) : Somme des exportations et des importations intra-UEMOA rapportée au total des échanges de biens du pays

ANNEXE 2 : PRINCIPALES MODIFICATIONS APPORTEES AU DISPOSITIF D'ELABORATION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS ET DE LA POSITION EXTERIEURE GLOBALE AU SEIN DE L'UEMOA

La révision du dispositif sous-régional d'élaboration de la balance des paiements et de la position extérieure globale est motivée par la nécessité de prendre en compte les innovations introduites par la sixième édition du Manuel du FMI et le souci d'amélioration de la qualité du cadre de collecte, de traitement et d'analyse des données.

1.1 - Innovations introduites par la sixième édition du manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale (MBP6)

L'élaboration du nouveau Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale (MBP6) vise à prendre en compte les questions qui ont fait leur apparition ou ont pris de l'importance dans le domaine des transactions et positions internationales.

La sixième édition du Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale procède également au retraitement et à la reclassification de certaines opérations, ainsi qu'au renforcement de l'harmonisation avec le Système de Comptabilité Nationale (SCN), révisé la même année, et les autres documents méthodologiques de référence parus après le MBP5. Il s'agit notamment du manuel de statistiques monétaires et financières (2000), du supplément au MBP5 sur les dérivés financiers (2000), du manuel sur les réserves internationales et liquidité internationale : directives de déclaration des données (2001), du manuel des statistiques du commerce international des services (2002) et des Statistiques de la dette extérieure : Guide pour les statisticiens et les utilisateurs (2003).

Par ailleurs, le MBP6 met davantage l'accent sur l'élaboration et l'analyse de la position extérieure globale (PEG). L'importance de la PEG dans la 6^e édition provient du fait que l'analyse bilantielle joue désormais un rôle prépondérant dans l'appréciation de la vulnérabilité des économies aux crises, ainsi que dans l'étude des sources de financement des déficits. L'approche bilantielle, qui examine en quoi les faiblesses du bilan financier liées à l'échéance, à la devise, à la structure financière, à la solvabilité et à la dépendance contribuent à la vulnérabilité macrofinancière, renforce la qualité de l'analyse de la vulnérabilité et de la viabilité extérieure d'une économie.

Ainsi, bien que le cadre de référence soit resté inchangé par rapport à la 5^e édition (MBP5)¹¹, le nouveau Manuel apporte plus de clarifications et de modifications à certains concepts et définitions, pour tenir compte des développements enregistrés par l'économie mondiale, après la parution du MBP5. Ces évolutions concernent notamment :

- la mondialisation, dont l'une des principales implications est l'accroissement rapide des mouvements de capitaux privés et de main d'œuvre ;
- les innovations financières et technologiques (développement des dérivés financiers, des services à distance via internet, etc.), l'intégration économique et monétaire, qui en plus des zones existantes (UEMOA, CEMAC, etc.) a été marquée notamment par l'avènement de nouvelles zones, telles que le COMESA, la SADC et, en particulier, la mise en circulation de l'euro comme monnaie commune des pays membres de l'Union Européenne, qui a fortement influé sur l'évolution des échanges mondiaux.

¹¹. En particulier, les principaux comptes (compte courant, compte de capital et compte financier) ont été maintenus dans la nouvelle édition.

La prise en compte de toutes ces innovations implique des changements majeurs à la fois au niveau des concepts, des composantes type et des principes d'élaboration.

1.1.1 - Aspects conceptuels

Les principes de base, tels que l'enregistrement en partie double, la chronologie, le prix d'évaluation et le changement de propriété demeurent inchangés. Toutefois, le MBP6 apporte des clarifications dans la définition de plusieurs concepts déjà développés dans la 5^e édition. Il s'agit notamment des notions de « territoire économique », de « résidence », de « transactions » et de « financement exceptionnel ».

- **Territoire économique** : Le territoire économique comprend l'espace aérien, les eaux territoriales et le plateau continental sur lesquels un pays jouit de droits exclusifs ou sur lesquels il a juridiction en ce qui concerne les droits de pêche ou d'exploitation des combustibles ou des minéraux présents dans les sous-sols des mers et des océans, les îles rattachées et les enclaves territoriales à l'étranger. La définition du territoire économique ne requiert plus que les personnes, les biens et les capitaux y circulent librement. Les unions économiques et les unions monétaires sont considérées comme des territoires économiques dans le cadre de l'établissement de la balance des paiements régionale.
- **Résidence** : La résidence d'une unité institutionnelle est liée au territoire économique sur lequel elle a son « centre d'intérêt économique **prédominant** ». Le nouveau Manuel n'apporte pas de changement substantiel à la notion de résidence. L'ajout du terme « **prédominant** » permet toutefois de reconnaître que certaines unités peuvent avoir un intérêt économique dans deux ou plusieurs territoires. Les critères de résidence sont mieux spécifiés pour les individus mobiles, dont la définition de la résidence avait été laissée à l'appréciation des pays dans la 5^e édition.
- **Transactions** : Les transactions enregistrées dans la 6^e édition du Manuel de la balance des paiements correspondent à des interactions entre une unité résidente et une unité non-résidente agissant en accord réciproque impliquant un échange de valeurs ou un transfert. La 5^e édition du Manuel avait retenu comme définition de la transaction « un flux économique découlant de la transformation, de l'échange, du transfert ou de l'extinction d'une valeur économique ». Il résulte de la nouvelle définition que l'accumulation d'arriérés de paiement extérieurs et les transferts des migrants¹² ne sont plus classés dans les transactions au sens strict du terme. Les variations d'actifs et de passifs financiers résultant du changement de résidence des individus (particuliers et ménages) sont reclassées dans la position extérieure globale, mais ne sont pas prises en compte dans la balance des paiements.

1.1.2 - Composantes type du MBP6

Tenant compte de ces modifications, la structure de la balance des paiements selon l'optique du MBP6 se présente comme suit¹³.

12. Il s'agit des mouvements d'effets personnels à l'occasion des déplacements des migrants. Ils sont désormais enregistrés dans les « Autres flux » au niveau de la position extérieure globale.

13. La version détaillée des composantes types est présentée à l'annexe I.

Présentation synthétique des composantes de la balance des paiements

Compte des transactions courantes

Biens et services

Biens

Services

Compte du revenu primaire (*anciennement compte « revenu »*)

Compte du revenu secondaire (*anciennement « transferts courants »*)

Compte de capital

Acquisition et cession d'actifs non produits

Transferts en capital

Compte financier (*anciennement compte d'opérations financières*)

Investissements directs

Investissements de portefeuille

Produits financiers dérivés (*traité comme sous-rubrique des investissements de portefeuille dans le MBP5*)

Autres investissements

Avoirs de réserve

De façon générale, l'utilisation de signes dans la présentation du MBP6 s'opère comme suit :

- dans les comptes des transactions courantes et de capital, crédits et débits sont enregistrés avec des signes positifs (à l'exception des revenus issus de l'investissement direct et du négoce international, qui peuvent produire des inscriptions négatives) ;
- dans le compte financier, les augmentations des actifs et passifs sont enregistrées avec des signes positifs, les diminutions avec des signes négatifs.

a) Compte des biens et services

Les principaux changements apportés au compte des biens et services se présentent comme suit :

- La création d'un poste supplémentaire, pour l'enregistrement des réexportations, un phénomène observé notamment au Bénin et au Niger, qui a pris de l'importance et de l'ampleur dans certains pays européens avec l'avènement de la Zone euro ;
- Le reclassement des biens achetés dans les ports et les aéroports dans les marchandises générales plutôt que comme un poste séparé ;
- Les biens achetés à l'étranger par les voyageurs pour leur consommation personnelle ou à des fins de cadeaux dépassant les seuils douaniers sont désormais inclus dans les marchandises générales au lieu du service voyage ;
- Le négoce international n'est plus traité comme un service, mais classé dans les exportations de biens, ce qui correspond à un retour au principe de la quatrième édition ;
- En cas de changement de résidence, les transferts des effets personnels des migrants ne

sont ni inclus dans les biens, ni dans d'autres postes des comptes internationaux, puisqu'ils ne font pas l'objet de changement de propriété¹⁴ ;

- Les réparations et maintenance sur les marchandises mobiles sont retracées dans les services au lieu des biens. Le MBP5 les classait dans les biens, compte tenu de l'importance du matériel par rapport à la prestation de service proprement dite dans la facturation globale de la transaction ;
- Les services de transformation de biens physiques appartenant à d'autres territoires économiques sont retracés comme des services dans tous les cas, alors qu'ils pouvaient être considérés dans certains cas comme un changement de propriété du manufacturier selon le MBP5 ;
- La rubrique « services de télécommunications, d'informatique et d'information » regroupe celles des « services de communication » et « services d'informatique et d'information » du MBP5. Les « services postaux et de messagerie » sont désormais inclus dans les « transports », alors qu'ils étaient classés dans la rubrique des « services de communication »¹⁵ selon le MBP5 ;
- Les dépenses des entreprises de construction non-résidentes en biens et services locaux sont incluses dans les Services de bâtiment et travaux publics, alors qu'elles sont classées dans les « Autres services aux entreprises » dans le MBP5. En outre, le MBP6 prévoit l'enregistrement des achats de biens et services à une troisième économie par les entreprises de construction, en chantier hors de leur pays de résidence, dans la balance des paiements de leur économie d'origine ;
- Les résultats de la recherche et développement (tels que les brevets, les copyrights et les processus industriels) sont traités comme des actifs produits et inclus dans les services de recherche et développement. Ils étaient traités comme des actifs non produits et retracés dans le compte de capital selon le MBP5.

b) Compte de revenu primaire

Le concept de « compte de revenu » dans le MBP5 est remplacé par celui de « compte de revenu primaire » dans le MBP6, pour assurer la cohérence avec le SCN 2008. Le « compte de revenu primaire » présente des composantes plus détaillées dans le nouveau Manuel, en distinguant les compensations des employés, les revenus des investissements et les autres revenus primaires, dont les taxes sur la production. Les principaux changements concernent :

- La prise en compte explicite des loyers et des taxes sur les produits et la production ;
- La clarification de la relation employeur-salarié, de manière à faire apparaître une distinction entre rémunération des salariés et paiement de services ;
- L'enregistrement des dividendes à la date à laquelle l'acquisition d'actions ne donne pas droit au dividende de la période écoulée, au lieu de la date à laquelle ils sont exigibles comme dans le MBP5¹⁶. La date ex-dividende est habituellement fixée deux jours avant la date de clôture des registres. Cela permet de traiter correctement toutes les transactions

14. Cf. MBP6, § 10.22 (b).

15. Ces services postaux et de messageries recouvrent la levée, le transport et la distribution des lettres, journaux, périodiques, brochures, autres documents imprimés, colis et paquets, ainsi que les services des guichets postaux et de location de boîtes postales.

boursières effectuées antérieurement pour que la liste des actionnaires à la date de clôture des registres corresponde bien aux propriétaires de titres actuels ;

- L'ajustement des intérêts, de manière à faire apparaître l'intérêt "pur", c'est-à-dire après déduction de la composante SIFIM¹⁷, qui est incluse dans les services financiers ;
- Le revenu des avoirs de réserve est classé séparément, alors qu'il était inclus dans les revenus des autres investissements dans le MBP5. S'il n'est pas disponible à des fins de publication, le revenu des avoirs de réserve peut être inclus au poste « Autres investissements/intérêts » ;
- L'imputation des commissions sur les prêts de titres et d'or est clarifiée et les commissions assimilées à des intérêts si elles reviennent au propriétaire qui prête ces actifs, avec écriture de contrepartie dans les autres comptes à recevoir/à payer. Le MBP5 ne traite pas explicitement de ces commissions. Toutefois, comme dans le MBP5, les commissions à verser aux dépositaires, etc., pour les services administratifs associés aux prêts sont enregistrées dans les services financiers.

c) Compte de revenu secondaire

Le concept de « transferts courants » dans le MBP5 est remplacé par celui de « compte de revenu secondaire » dans le nouveau Manuel, en vue d'assurer la cohérence avec le SCN 2008. Dans le compte de revenu secondaire, l'expression « transferts personnels » remplace « envois de fonds des travailleurs ». En outre, il a été opéré une classification plus détaillée des types de transferts courants, à savoir « les transferts du Gouvernement général », « les transferts personnels » et « les autres transferts courants ».

Ce compte indique la contribution des opérations entre résidents et non-résidents au compte de distribution secondaire du revenu décrit dans le Système de Comptabilité Nationale. La nouvelle dénomination permet de souligner le rôle des transferts dans le processus d'affectation du revenu et son impact sur le revenu disponible et, partant, sur le solde des transactions courantes, contrairement aux transferts en capital.

d) Compte de capital

Dans le nouveau Manuel du FMI, l'accent n'est plus mis sur la présentation conjointe du compte de capital et d'opérations financières. Les changements majeurs concernent les points ci-après :

- Contrairement à leur traitement dans le MBP5, les droits d'émission et les noms de domaine sur Internet sont considérés comme des actifs économiques possibles ;
- Dans le MBP6, les résultats de la recherche et développement (R&D), comme les brevets et les droits d'auteur, ne sont plus considérés comme des actifs non produits. Les achats et ventes directs de ces produits ne sont plus imputés au compte de capital, comme dans le MBP5, mais sont classés parmi les actifs produits, avec enregistrement des transactions dans les services (services de R&D pour brevets et droits d'auteur) ;

16. Cf. MBP6, § 3.48.

17. Services d'Intermédiation Financière Indirectement Mesurés.

- Les avoirs des personnes changeant de résidence sont supprimés des transferts en capital pour être classés dans la PEG, au titre des « autres changements de volume » ;
- les transferts liés aux héritages, successions et aux grands cadeaux sont traités comme des transferts en capital, pour assurer l'harmonisation avec le Système de Comptabilité Nationale ;
- Les indemnités d'assurance dans les transferts de capital sont prises en compte dans les cas exceptionnels de pertes dues à des catastrophes, pour assurer la cohérence avec le SCN.

e) Compte financier

Les opérations financières sont enregistrées en termes de variations nettes d'actifs et de passifs financiers, en lieu et place de l'imputation crédit et débit. La ventilation fonctionnelle est maintenue, mais est plus détaillée pour inclure notamment une rubrique séparée pour le suivi des dérivés financiers. Par ailleurs, la définition des instruments de dette a été harmonisée avec celle du manuel des statistiques de la dette extérieure. Les principaux changements se présentent comme suit :

- Comme dans le MBP5, les données du compte financier sont présentées par secteur institutionnel. Toutefois, la banque centrale remplace les autorités monétaires en tant que sous-secteur, mais les autorités monétaires restent un concept essentiel à la définition des avoirs de réserve. Les autres secteurs sont décomposés en « Autres sociétés financières » et « Sociétés non financières, ménages et ISBLSM » ;
- La classification des actifs et passifs financiers est désormais conforme au SCN2008 et au Manuel de statistiques monétaires et financières de 2000, de par les détails présentés et la terminologie utilisée. Dans les composantes types du MBP5, les instruments sont regroupés et ne sont pas libellés partout de la même manière ;
- Les actifs et passifs financiers des entités changeant de lieu de résidence (migrants) ne sont pas enregistrés en balance des paiements mais inclus dans les « Autres changements de volume », qui alimentent la Position Extérieure Globale (PEG) ;
- Les IDE sont désormais présentés sur la base des avoirs et engagements, et non en fonction du sens des flux de capitaux (investissements à l'étranger et dans l'économie). En outre, pour tenir compte du développement accru de la libre circulation des capitaux, occasionnant des chaînes de propriété longues et souvent complexes, il a été élaboré des directives sur l'identification de ces relations. Ces directives sont basées sur le cadre pour les relations d'investissement direct (CRID), qui prévoit des critères permettant de déterminer si une propriété transfrontalière se traduit par une relation d'investissement direct étranger. Dans les composantes types, les investissements directs sont classés en fonction de la relation entre l'investisseur et l'entité recevant l'investissement comme ci-après :
 - investisseur direct dans des entreprises d'investissement direct ;
 - investissement direct dans un investisseur direct (investissement à rebours) ;

- et entreprises apparentées.
- Toutes les dettes entre certains types de sociétés financières apparentées sont exclues des investissements directs, à la différence du MBP5, où les dettes dites permanentes sont incluses dans les investissements directs. Les sociétés financières auxquelles cela s'applique sont les banques centrales, les institutions de dépôts autres que la banque centrale, les fonds de placement et les autres intermédiaires financiers, à l'exception des sociétés d'assurance et des fonds de pension ;
- Les intitulés du MBP5 « Obligations et autres titres d'emprunt » et « Instruments du marché monétaire » sont remplacés respectivement par « Titres de créance à long terme » et « Titres de créance à court terme » ;
- Les « Autres investissements » passent de quatre (4) à six (6) rubriques. Ce changement consacre l'éclatement de la rubrique « Autres avoirs, autres engagements » du MBP6 en :
 - **Autres titres de participation**, qui sont des participations qui ne sont pas incluses dans les investissements directs et qui ne prennent pas la forme de titres ;
 - **Les régimes d'assurance, de pension et de garanties standardisées** ;
 - **et les autres comptes à recevoir/à payer.**
- Les crédits commerciaux n'intègrent plus les imputations relatives aux exportations ou réimportations de biens pour transformation ;
- des clarifications ont été apportées à la notion d'avoirs de réserve, entraînant des réaménagements dans leur composition. Il s'agit notamment de la prise en compte des actifs gérés en commun, des accords de pension, des fonds à vocation spéciale, des engagements liés aux réserves et des accords monétaires régionaux ;
- **Les allocations de DTS aux pays membres du FMI sont désormais retracées dans le compte financier, au titre des engagements.** Dans le MBP5, elles n'étaient pas considérées comme un engagement, mais figuraient dans la position extérieure globale.

1.1.3 - Position extérieure globale (PEG)

La position extérieure globale (PEG) est définie comme étant un état statistique qui décrit, à un moment donné, la valeur des actifs et des passifs financiers des résidents d'une économie vis-à-vis des non-résidents.

Le nouveau Manuel reflète un intérêt accru pour l'analyse du compte de patrimoine comme outil permettant de comprendre l'évolution de l'économie internationale au plan de la vulnérabilité et de la viabilité. A cet égard, le MBP6 présente des recommandations beaucoup plus détaillées sur la PEG et accorde davantage d'attention sur les réévaluations et autres changements de volume, enregistrés dans le compte des « Autres flux », et à leur incidence sur les stocks d'avoirs et engagements.

Les autres variations de volume concernent notamment les rapatriements de fonds consécutifs aux changements de résidence, les accumulations d'arriérés de paiement extérieurs (cette décision étant unilatérale), les cessions de devises à la banque centrale par des résidents (qui constituent une transaction entre résidents), etc. S'agissant des réévaluations, elles correspondent aux gains et pertes liées aux détentions d'actifs et de passifs, à la suite

principalement des variations de prix et de taux de change.

Dans le nouveau Manuel du FMI, les composantes de la PEG sont en ligne avec celles du compte financier pour assurer l'analyse de l'interdépendance entre les stocks et les flux selon les différentes rubriques, comme indiqué ci-après :

Présentation schématique des relations entre les composantes de la balance des paiements et de la PEG															
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">Transactions BDP</th> </tr> <tr> <th></th> <th>Crédit</th> <th>Débit</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Compte courant - biens et services - revenu primaire - revenu secondaire</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Compte de capital - acquisition/cession d'actifs non produits - transfert en capital</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>				Transactions BDP				Crédit	Débit	Compte courant - biens et services - revenu primaire - revenu secondaire			Compte de capital - acquisition/cession d'actifs non produits - transfert en capital		
Transactions BDP															
	Crédit	Débit													
Compte courant - biens et services - revenu primaire - revenu secondaire															
Compte de capital - acquisition/cession d'actifs non produits - transfert en capital															
Ouverture PEG <i>Actifs</i> - investissement direct - investissement de portefeuille - produits financiers dérivés - autres investissements - avoirs de réserve <i>Passifs</i> - investissement direct - investissement de portefeuille - produits financiers dérivés - autres investissements	Compte financier <i>Actifs</i> - investissement direct - investissement de portefeuille - produits financiers dérivés - autres investissements - avoirs de réserve <i>Passifs</i> - investissement direct - investissement de portefeuille - produits financiers dérivés - autres investissements	Compte des autres flux													
		Réévaluation	Autres changements	Clôture PEG <i>Actifs</i> - investissement direct - investissement de portefeuille - produits financiers dérivés - autres investissements - avoirs de réserve <i>Passifs</i> - investissement direct - investissement de portefeuille - produits financiers dérivés - autres investissements											
Erreurs et omissions															

1.2 - Principe d'élaboration de la balance des paiements pour les Unions monétaires

Le MBP6 consacre un chapitre spécifique au traitement des unions monétaires. Il fait la distinction entre l'union monétaire centralisée (cas de l'UMOA) et l'union monétaire décentralisée (cas de la Zone euro). Les questions institutionnelles et juridiques ont été examinées de manière à présenter la spécificité de chaque union. En particulier, dans l'union monétaire centralisée, les banques centrales nationales sont des succursales de la banque centrale régionale qui détient et gère les réserves de change. Dans l'union monétaire décentralisée, les banques centrales nationales sont les propriétaires de la banque centrale régionale. Elles détiennent une part importante des devises.

Les principes édictés dans le Manuel, relatifs à l'enregistrement des opérations spécifiques aux unions, sont en adéquation avec ceux en cours dans l'UMOA, en particulier, en ce qui concerne le traitement des opérations du Siège de la BCEAO, des Directions Nationales et des autres organisations communautaires.

ANNEXE 3 : METHODOLOGIE DE RECONCILIATION DES DONNEES SUR LES ECHANGES INTRA-UEMOA

La notion d'asymétrie est inhérente à l'établissement des statistiques pour lesquelles deux pays collectent la même information concernant une opération les liant¹⁸. Elle apparaît lorsque la donnée d'un pays ne correspond pas à celle enregistrée par son partenaire pour la même transaction. Ainsi, les asymétries constituent un phénomène général qui touche l'ensemble des statistiques sur les flux transnationaux.

A l'échelle mondiale, l'écart entre le total des montants inscrits au crédit des transactions courantes des balances des paiements des Etats dans le monde et le total des débits est évalué en 2004, à 28 milliards de dollars des Etats-Unis, après avoir atteint 136 milliards de dollars en 2001, représentant plus de 1% des flux mondiaux. Les écarts entre le total des importations des Etats dans le monde et les exportations retracées par le FMI ont représenté en 2005 plus de 2% de ces flux. Dans l'Union européenne, les importations intra-communautaires déclarées dans le système Intrastat¹⁹ ressortent, en moyenne, à 5% en dessous des exportations, contribuant à accentuer les asymétries sur le total des transactions courantes, source de préoccupation dans cette région.

Dans l'UEMOA, la disponibilité de statistiques régionales fiables est devenue une exigence majeure pour l'analyse et la mise en œuvre des mesures de politiques économiques intégrées. Dans ce cadre, la BCEAO élabore la balance des paiements régionale qui permet de mieux appréhender les performances de l'Union en matière de paiements extérieurs et constitue, à ce titre, un outil d'aide à la décision en matière de politique économique et monétaire à la disposition des Autorités de l'Union. La qualité de cet outil se ressent toutefois des difficultés d'appréciation de l'évolution des échanges entre les Etats membres de l'Union, du fait de l'importance des asymétries relevées dans les statistiques nationales. Quelques exemples chiffrés donnent l'ordre de grandeur des asymétries des données déclarées par les Etats membres de l'UEMOA. Pour l'année 2005, les statistiques du Bénin indiquaient 32,9 milliards d'importation en provenance de la Côte d'Ivoire. Dans le même temps, la Côte d'Ivoire déclarait 78,6 milliards au titre des exportations vers le Bénin, soit deux fois plus que le montant déclaré par les sources béninoises. Pour la même année, les données produites par le Bénin faisaient état d'exportations vers le Mali d'un montant de 4,1 milliards, tandis que les sources maliennes estimaient à 75,5 milliards les importations en provenance du Bénin. Des incohérences de même nature ont été recensées dans les déclarations des autres pays.

L'amélioration de la qualité des statistiques sur les échanges intra-communautaires constitue donc une priorité, en vue notamment du renforcement de la fiabilité de la balance des paiements régionale de l'UEMOA et de l'analyse de l'évolution de l'économie régionale, d'une manière générale.

Le présent document expose les sources des asymétries sur le commerce intra-communautaire, ainsi que leur incidence sur le calcul des agrégats régionaux. Il décrit ensuite la démarche utilisée par la BCEAO pour corriger ces asymétries et en relève quelques limites. Enfin, il est faite une présentation de la nouvelle approche proposée pour réduire les asymétries, à travers la mise en place de la Cellule sous-régionale.

18. On utilise souvent le terme de « statistiques miroir » pour désigner ces types de données.

19. Intrastat est le système européen de collecte des statistiques relatives au commerce intra-communautaire, mis en place en 1993, à la suite de la levée des contrôles frontaliers entre les Etats membres de l'Union Européenne (UE), en liaison avec la création du marché unique. Les informations sont collectées sur la base des déclarations faites par les entreprises sur les arrivées et les expéditions de produits en provenance ou vers les autres pays de l'UE.

I - SOURCES DES ASYMETRIES ET INCIDENCE SUR LA QUALITE DES AGREGATS

1.1 - Principales origines des asymétries

Les asymétries relevées dans les statistiques douanières relatives aux échanges intra-UEMOA sont imputables, en grande partie, aux différences de classification ou de champ couvert par celles-ci. En dépit des actions entreprises à l'échelle de la sous-région en vue de l'harmonisation et du renforcement de la cohérence des données du commerce extérieur, des écarts importants entre les déclarations subsistent. Les principales causes de ces distorsions peuvent se résumer comme ci-après :

- Les imprécisions sur la destination et l'origine des marchandises

Les exportations de marchandises en provenance des pays du Sahel, transitant généralement par les ports des pays côtiers, sont parfois classées par le pays exportateur comme étant destinées au pays de transit. De même, les importations en provenance de pays tiers sont parfois enregistrées par le pays d'accueil sur la base de la provenance la plus proche qui peut être un pays de transit.

Ainsi, le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Togo, en raison de leurs activités de transit portuaire, sont souvent identifiés, à tort, comme les importateurs de produits en provenance des pays de l'hinterland ou les exportateurs de produits destinés à ces pays.

A titre illustratif, les statistiques du Burkina Faso pour l'année 2005 laissaient apparaître 73,0 milliards d'exportation vers le Togo, alors que du côté de ce dernier, seulement 1,5 milliard d'importations provenaient du Burkina. A l'analyse, il s'est avéré que les données déclarées par le Burkina prenaient en compte les exportations de coton qui transitent par le port de Lomé à destination des pays tels que la Chine.

- La différence du champ couvert par les statistiques douanières

Certaines transactions commerciales, en particulier celles portant sur le bétail et les céréales réalisées pour l'essentiel à travers des circuits informels, ne sont pas intégrées dans les statistiques douanières de certains pays.

Au titre de l'année 2005, les statistiques de la Côte d'Ivoire déclaraient 0,3 milliard d'importation en provenance du Mali alors que les sources maliennes indiquaient 7,4 milliards d'exportations à destination de la Côte d'Ivoire. L'analyse des informations disponibles révèle que le bétail sur pieds exporté par le Mali vers la Côte d'Ivoire ne peut pas être appréhendé par les douanes ivoiriennes, du fait même des conditions d'acheminement.

D'une manière générale, les transactions hors du circuit formel, qui constituent une part importante du commerce intra-UEMOA, contribuent à accroître les asymétries entre les statistiques des Etats membres, du fait, d'une part, de la diversité des approches adoptées d'un pays à un autre pour leur évaluation, et d'autre part, de la difficulté de cet exercice.

A ces facteurs qui sont davantage spécifiques à l'UEMOA, il convient d'ajouter d'autres sources plus classiques. Il s'agit notamment des décalages temporels qui peuvent apparaître dans l'enregistrement des opérations par les deux parties, notamment celles qui interviennent en fin d'année. Celles-ci peuvent en effet figurer dans les comptes du pays exportateur alors qu'elles n'ont pas été enregistrées par le destinataire à la date d'arrêté des statistiques.

Par ailleurs, des différences peuvent apparaître dans la valorisation des produits entre les partenaires, souvent pour des raisons d'ordre fiscal, qui se traduisent ainsi dans les statistiques des deux pays.

1.2 - Incidence des asymétries sur la qualité des agrégats régionaux

Les incidences des asymétries relevées notamment dans les échanges intra-UEMOA peuvent être appréhendées à travers l'impact sur le calcul de la balance des paiements régionale.

En effet, elles annulent la « neutralité » théorique des échanges intra-UEMOA dans l'agrégation des balances des paiements des Etats. Les soldes des différentes rubriques de la balance régionale consolidée s'écartent de ceux obtenus par agrégation des balances nationales.

A titre d'illustration, sur la base des statistiques douanières, le total des exportations intra-UEMOA inscrites dans les balances des paiements adoptées, a été évalué à 721,8 milliards en 2004, tandis que le total des importations déclarées s'élevait à 636,3 milliards, soit un écart de 85,4 milliards. En retranchant ces montants du commerce extérieur de l'Union, la balance commerciale extra-UEMOA, établie sur la base des statistiques officielles, ressort déficitaire alors que l'agrégation des données par Etat donnait un excédent. Les mêmes difficultés se posent aux autres postes de la balance des paiements, notamment ceux des services, des transferts, ou encore des opérations financières.

A travers ces biais induits dans les comptes extérieurs, les asymétries introduisent des distorsions dans l'évaluation du Produit Intérieur Brut (PIB) au niveau régional, calculé par agrégation des PIB nationaux. Cette méthode n'est, en effet, rigoureusement valable que lorsque la somme des exportations de biens et services intra-communautaires est égale à celle des importations de même nature.

Les incidences ci-dessus relevées sur la qualité des agrégats communautaires affectent les analyses portant sur l'économie régionale et impliquent, de ce fait, la mise en oeuvre de solutions appropriées, en vue de réduire les asymétries sur les flux intra-UEMOA.

II - APPROCHE UTILISEE PAR LA BCEAO POUR RAPPROCHER LES DECLARATIONS STATISTIQUES DES ETATS

La BCEAO produit, depuis 2000, une balance des paiements régionale pour l'UEMOA, obtenue par consolidation des balances nationales. La production d'une balance des paiements régionale pour l'UEMOA vise à prendre en compte la spécificité de l'union monétaire, en neutralisant les échanges commerciaux et financiers intra-communautaires. Elle permet également de mieux appréhender les performances de l'Union en matière de paiements extérieurs.

Dans ce cadre, la BCEAO est amenée à opérer des ajustements sur les données reçues des Etats, en vue de réduire les asymétries relevées. L'approche adoptée, qui se veut simple et pragmatique, est basée sur un arbitrage des sources d'information. L'exercice porte autant sur les données douanières que sur les échanges informels.

2.1 - Ajustements sur les statistiques officielles

Ces ajustements se fondent globalement sur une appréciation de la fiabilité des sources d'informations et sont effectués suivant les grands principes ci-après.

- Lorsqu'un pays ne communique pas ses données sur les échanges intra-régionaux, celles-ci sont estimées par les informations produites par ses partenaires commerciaux. Cela a été le cas pour la Guinée-Bissau qui, jusqu'en 2004, ne déclarait que les statistiques sur ses échanges avec le Sénégal, son principal partenaire dans la sous-région. Les informations sont éventuellement combinées aux données recueillies auprès d'autres sources (résultats d'enquêtes, entreprises exportatrices, organisations internationales, etc.) ainsi que les éléments qualitatifs disponibles sur le pays considéré.
- Lorsqu'un pays communique des données globales sur les flux intra-communautaires,

sans leur distribution géographique, les statistiques produites par les partenaires sont utilisées pour ventiler ce montant global. Ces ajustements ont été opérés dans le cas du Mali en 2002 et 2003, lorsque la communication à la BCEAO des données détaillées sur la répartition géographique du commerce extérieur accusait des retards importants.

- Dans le cas où deux pays n'ont pas transmis de données permettant d'effectuer des rapprochements croisés de leurs déclarations, la valeur estimée de leurs échanges sera nulle ou extrapolée sur la base des informations disponibles sur la période la plus récente.
- Enfin, lorsque deux pays donnés communiquent des statistiques différentes²⁰, les ajustements se fondent sur des sources alternatives d'informations, ainsi que l'analyse qualitative des données communiquées. En l'absence d'informations pertinentes permettant d'identifier le chiffre le plus réaliste, la préférence est accordée à la source qui déclare le montant le plus élevé. Celui-ci correspondant dans bien des cas, au montant déclaré à l'exportation, les déclarations d'importations étant en général minorées pour des raisons de droits de douanes (fraude ou fausses déclarations des opérateurs économiques pour contourner les obligations douanières).

Les évolutions irrégulières éventuellement constatées dans les séries chronologiques ainsi reconstituées peuvent faire l'objet de correction par des méthodes de lissage.

2.2 - Ajustement sur les données du commerce non contrôlé

Les ajustements portent sur une estimation de la distribution géographique du montant total du commerce informel estimé par chaque Etat. D'une manière générale, les estimations de ce commerce non contrôlé s'appuient sur l'établissement de l'équilibre ressources-emplois dans les comptes nationaux et sur les mouvements de billets externes.

Les montants globaux ainsi déterminés sont ventilés entre les pays limitrophes²¹ suivant les poids calculés à partir des statistiques douanières.

Il convient de relever que les poids déterminés à partir des statistiques officielles peuvent faire l'objet de correction afin de prendre en compte les différences de structure qui peuvent apparaître entre le commerce officiel et celui non contrôlé. A cet égard, les résultats d'études ou des données d'enquêtes sont exploitées en vue de déterminer la structure reflétant au mieux le poids des pays partenaires dans les transactions informelles. L'exemple du Bénin est illustratif à ce titre. Le commerce de réexportation représente plus de la moitié des exportations de ce pays, et est exercé principalement par le canal du secteur informel. Dans ce pays, les pondérations géographiques issues des statistiques officielles n'ont pas été jugées appropriées pour la ventilation des échanges transfrontaliers. Les données officielles estimées accordaient, en effet, des poids au Mali et au Niger plus importants qu'au Nigeria, pourtant reconnu comme étant le premier partenaire commercial africain du Bénin. Les informations contenues dans les rapports des missions d'investigation entreprises par la BCEAO pour contrôler le rapatriement effectif des recettes d'exportation, ainsi que les conditions d'exécution des transferts (2003, 2004) ont été mises à profit pour déterminer une ventilation géographique plus réaliste du commerce informel.

Les asymétries apparaissant dans les estimations du commerce intra-communautaire non contrôlé sont corrigées en appliquant la règle du maximum, consistant à retenir le montant le plus élevé des deux statistiques miroir.

²⁰ Il convient de souligner que les importations sont évaluées sur une base CAF dans les statistiques douanières. Ces données CAF sont préalablement ajustées pour tenir compte des coûts de fret et d'assurance, par application d'un taux de 15% qui approche la valeur minimale des taux appliqués par les Etats membres.

²¹ Dans l'Union et hors de celle-ci.

2.3 - Quelques limites de l'approche

La démarche utilisée par la BCEAO pour réconcilier les données des Etats s'appuie sur des méthodes simples, du reste utilisées dans certaines institutions de référence (FMI, Eurostat, etc.), notamment la règle du maximum ou l'estimation des données manquantes par les déclarations des partenaires.

Toutefois, l'approche ne s'étant pas assez inscrite dans une logique de concertation élargie avec les acteurs impliqués dans le suivi du commerce intra-régional, il peut lui être reproché de comporter une part de subjectivité. En particulier, la préférence accordée aux montants enregistrés en exportations par rapport aux déclarations d'importation, en l'absence d'informations permettant d'identifier la bonne source, peut être sujette à discussion. Par ailleurs, il est probable que l'application de la règle consistant à privilégier la plus grande valeur déclarée se traduise par une surestimation du niveau des échanges.

Il peut, en outre, être reproché à l'approche utilisée par la BCEAO d'être focalisée sur une analyse des données agrégées. Une telle démarche ne permet pas, en effet, d'identifier les produits et les secteurs à l'origine des asymétries, et par conséquent, pourrait affecter la qualité des ajustements opérés.

Enfin, les ajustements portant sur les données déjà validées au niveau national, les chiffres corrigés s'insèrent difficilement dans la base statistique des Etats. Ces corrections apportées a posteriori pourraient ouvrir des brèches à la duplicité des données.

Eu égard aux limites ci-dessus relevées, les réflexions ont été engagées par les Services de la BCEAO dans la poursuite de l'objectif d'amélioration de la fiabilité des agrégats régionaux. Le cadre de réconciliation des données du commerce intra-UEMOA ci-dessous présenté constitue un des volets majeurs des axes d'amélioration.

III. RAPPROCHEMENT DES DONNÉES RELATIVES AUX FLUX TOURISTIQUES

Les méthodologies utilisées par les Directions Nationales pour estimer les flux touristiques sont généralement de deux ordres. Il s'agit de :

- l'approche par la « dépense moyenne par voyageur », utilisée au Sénégal et au Mali en ce qui concerne les recettes. Une variante de cette méthode s'appuyant uniquement sur les informations fournies par les structures hôtelières est utilisée pour évaluer les recettes au Bénin et en Côte d'Ivoire ;
- l'approche par les flux financiers et monétaires, axée uniquement sur les flux monétaires (billets externes) est utilisée par le Burkina, la Guinée-Bissau et le Togo.

Les propositions de réconciliation sont faites en tenant compte des considérations ci-après :

- la méthode de la « dépense moyenne par voyageur » paraît plus pertinente, étant donné qu'elle s'appuie sur des flux de touristes recensés et est censée couvrir l'ensemble des dépenses effectuées par les touristes. Le résultat obtenu par cette méthode peut, toutefois, être sous-estimé si elle se base uniquement sur les données des hôtels ;
- l'inclusion des transferts électroniques ou bancaires pour l'estimation des dépenses et recettes touristiques par la méthode des flux financiers ne paraît pas toujours indiquée. En effet, ces transferts peuvent, en général, être inclus dans les flux financiers touristiques lorsqu'ils servent à régler des dépenses des étudiants ou des personnes qui sont en soin de santé à l'étranger. Ce type de tourisme ne représente pas une proportion importante dans les pays de l'Union, à l'exception de la Côte d'Ivoire et du Sénégal ;

- la comparaison avec le tourisme intra-UEMOA estimé dans les pays au cours des années précédentes.

IV. RAPPROCHEMENT DES DONNÉES RELATIVES AUX TRANSFERTS DES MIGRANTS

Les méthodologies utilisées par les Directions Nationales portent, en général, sur les flux financiers, les données des transferts rapides et les résultats de l'enquête sur les envois de fonds des travailleurs migrants dans les pays de l'UEMOA.

En règle générale, pour les propositions de réconciliation, les estimations effectuées par les Directions Nationales priment sur celles réalisées par le Siège.

En outre, une préférence a est le plus souvent accordée aux données sur les transferts reçus qu'à celles sur les transferts émis, étant donné le meilleur suivi généralement accordé aux premières. Toutefois, lorsque les données sont proches et s'appuient sur des méthodes d'estimation similaires, la règle du maximum est parfois appliquée.

V. RAPPROCHEMENT DES DONNÉES RELATIVES AUX INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS

Les données sur les investissements directs étrangers sont collectées sur la base des formulaires complémentaires des investissements étrangers, administrés aux entreprises dans le cadre de l'enquête balance des paiements. Ces informations sont compilées par les Directions Nationales sur les applicatifs dédiés à cet effet. Les deux cadres de traitement servent non seulement de supports aux travaux de la Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données sur les échanges intra-UEMOA, mais aussi pour répondre à l'Enquête Coordonnée sur les Investissements Directs (ECID) du FMI.

Les travaux de réconciliation de ces données s'appuient sur les tableaux relatifs aux principaux points d'asymétrie relevés pour chaque pays qui permettent :

- de faire la comparaison des stocks d'engagements directs du pays concerné vis-à-vis de l'Union avec les déclarations des stocks de créances directes des autres Etats détenus sur ledit pays ;
- de relever les écarts entre les créances du pays concerné et les engagements des autres Etats de l'Union vis-à-vis de ce pays ;
- de présenter respectivement les variations d'encours (flux nets) des engagements et des créances entre le début et la fin de période. Ces flux nets sont évalués sur la base des encours réconciliés au niveau de chaque pays.

Pour la réconciliation des encours, la règle du maximum est privilégiée. S'agissant des flux nets, ils sont calculés à partir des résultats de la réconciliation des encours de début et de fin de période. Cette approche permet d'assurer une cohérence entre les flux nets, présentés en balance des paiements, et les stocks, au niveau de la position extérieure globale.

IV. DISPOSITIF D'EVALUATION DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS AU SEIN DE L'UEMOA.

Le cadre d'évaluation des investissements directs étrangers (IDE) au sein de l'UEMOA qui est un dispositif du suivi complet comprend :

- le questionnaire de la balance des paiements, qui permet de recueillir les stocks d'avoirs et d'engagements de capitaux par composantes et selon le type de créanciers (investisseur dans des entreprises d'investissement direct, investissement à rebours et entre entreprises sœurs). Le questionnaire donne également la ventilation géographique sommaire des données suivant les pays de l'UEMOA, les pays de la zone euro et autres pays ;
- le formulaire complémentaire qui permet de suivre les investissements directs étrangers par partenaire et par secteur d'activités.

Le formulaire complémentaire était limité, jusqu'en 2010, au suivi des données sur les prises de participation étrangères reçues ou réalisées par des entreprises résidentes à l'extérieur. Des opérations telles que les prêts et emprunts, les crédits commerciaux classés parmi les investissements directs étrangers n'étaient pas concernés, bien qu'elles soient de plus en plus importantes dans les pays de l'Union. Dans le cadre de la refonte du dispositif d'élaboration de la balance des paiements de l'Union, le formulaire de collecte des données sur les IDE a été complété pour prendre en compte les instruments de dette, ventilés par partenaire et par secteur d'activités.



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Avenue Abdoulaye Fadiga
BP 3108 - Dakar - Sénégal
www.bceao.int